

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole



Directeur de publication : **Didier Decouigny**

Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Impression : **AD Concept**

Crédit photo couverture : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Dans un moment de fortes évolutions et de profondes mutations sociales, économiques, financières et institutionnelles, les acteurs locaux ont plus que jamais besoin de renouveler les clés de lecture et d'analyser les ressorts de l'action afin d'adapter et d'optimiser leurs politiques publiques et les inscrire dans la durée.

Ces exigences renforcent l'intérêt d'outils pérennes comme notre Agence de développement et d'urbanisme, outil neutre d'observation, d'expertise, de pédagogie et de dialogue.

Forte d'une solide expérience, l'Agence a renouvelé ses instances de gouvernance en octobre dernier portant un nouveau projet. Elle a su s'adapter aux événements, aux évolutions institutionnelles et sociétales, s'ouvrir à de nouveaux modes de faire, et élargir son partenariat au monde économique et aux réseaux professionnels.

Une nouvelle page de l'action territoriale s'ouvre, exigeant ainsi encore davantage qu'hier une capitalisation des connaissances, une transversalité des politiques, un dialogue renforcé entre les différents acteurs au service d'un aménagement du territoire cohérent.

C'est dans ce cadre que l'Agence continuera son rôle d'outil incontournable et nécessaire qui questionnera et nourrira les politiques publiques, ouvrant ainsi les chemins soutenablement et collectifs de notre avenir.

2020 et le confinement nous ont bousculés et nous bousculent encore dans nos habitudes comme dans nos façons de penser. Les projets et l'ensemble des travaux de l'Agence ont été fortement interrogés par les changements de paradigmes qui ont vu le jour depuis la fin de l'année 2019. Avec le déconfinement progressif, les priorités sont redistribuées. L'organisation de la société en général et du territoire en particulier sont appelées à changer. La crise sanitaire et cette pandémie questionnent sans attendre le développement territorial, les politiques publiques, et les projets sur lesquels nous travaillons avec vous.

Nous restons pour cela à vos côtés pour imaginer et expérimenter collectivement ces transitions à venir, ce fonctionnement nouveau, durable, empreint de solidarité, que nous souhaitons pour nos territoires et ce, à toutes les échelles.

Francis VERCAMER

Président de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Comme de nombreuses autres structures, l'Agence a connu en 2020 une période inédite avec son lot d'événements annulés et de travaux réajustés. Une année particulière qui a marqué le 30^{ème} anniversaire de l'Agence.

Au cours de cette année, et en priorité, une attention renforcée aux ressources humaines a été mise en place, avec un suivi rapproché des personnes et des projets. Les conditions de travail pour la mise en place du télétravail ont été fortement améliorées permettant ainsi de nous organiser dans les meilleures conditions.

L'Agence a ainsi pu faire face, assurant efficacement ses missions. Même si la période a particulièrement bousculé l'avancée des travaux, de nouvelles demandes ont émergé et ont été prises en compte. Un regard prospectif plus que jamais nécessaire...

Cette situation a incité l'Agence à imaginer d'autres modes de production et de valorisation de ses travaux, afin notamment d'assurer la dimension collaborative de ses activités. Les équipes ont fait preuve de beaucoup de résilience et de capacité de rebond.

Alors que le programme de travail intégrait, en cours d'année, des ajustements et des sujets générés par le contexte et ses conséquences à court terme, l'Agence a poursuivi ses réflexions sur des enjeux stratégiques pour l'avenir.

C'est dans ce cadre qu'elle a finalisé sa réflexion autour de son projet d'Agence de demain en affinant son analyse. Elle a engagé un vrai débat à la rentrée de septembre avec son nouvel exécutif, mettant ainsi en perspective la prochaine convention pluriannuelle 2021/2026 avec la MEL et les futurs partenariats.

Nos travaux s'inscrivent sur le temps long. Ils sont plus que jamais nécessaires pour décrypter et comprendre les transitions à venir dans nos territoires pour identifier de nouveaux modèles de développement.

Motivée à répondre aux défis de cette période exceptionnelle, l'Agence met à disposition de ses partenaires d'aujourd'hui, comme à ceux de demain, une équipe pluridisciplinaire portée par une éthique professionnelle et une motivation à la hauteur des enjeux d'un écosystème territorial en mouvement.

Didier DECOUPIGNY
Directeur Général de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



PRÉSENTATION DE L'AGENCE	7
Une nouvelle gouvernance pour l'Agence	12
L'Agence de demain	14
9 ambitions	15
Une ingénierie en réseau	16
Nos relations avec la recherche	17
1. RENCONTRES ET PUBLICATIONS	19
FOCUS : En 2020, l'Agence a eu 30 ans...	20
Rencontres de l'Agence	22
Nos publications	25
2. CRISE SANITAIRE	31
FOCUS : Observatoire de la conjoncture et de la reprise économique	32
L'Instant T, à l'heure des transitions	35
« Territoires vécus » : une observation de l'espace public durant le confinement	36
Des publications dédiées à la crise sanitaire	37
3. TRANSITIONS	41
FOCUS : Excellence environnementale	42
Alimentation et Programme Alimentaire Territorial (PAT)	44
Santé environnementale	45
Observation des quartiers de la politique de la ville et des quartiers de veille active	46
Transformations du commerce et nouveaux modèles marchands	47
4. DESIGN	51
FOCUS : Design et urbanisme	52
Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020	56
5. FABRIQUE URBAINE	59
FOCUS : Atelier public du paysage : une démarche partenariale autour d'un site stratégique	60
La ville productive au cœur de la transition des territoires	63
Expériences et acteurs métropolitains de l'urbanisme transitoire	64
6. PLANIFICATION	69
FOCUS : L'Agence aux côtés du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole	70
Territoire de projets « Cœur métropolitain »	73
Commission partenariale de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC)	75
Pôles d'excellence métropolitains	76
Un étroit partenariat avec la Communauté de communes Pévèle Carembault	77
L'ingénierie foncière au cœur des travaux de l'Agence	78
7. HABITAT ET LOGEMENT	81
FOCUS : Les dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise	82
Observation sociale pour le Logement d'Abord	86
Living Lab : la démarche « Initiatives Innovation & Vieillesse »	87
Ségrégation socio-spatiale, migrations résidentielles et mixité sociale	88
8. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	93
FOCUS : Le tourisme d'affaires en métropole lilloise : une observation en 3 volets	94
Canal Seine Nord Europe : analyse du foncier logistique au service du report modal	97
Les facteurs d'attractivité de l'industrie métropolitaine	98
Une expertise au service de l'Observatoire du tourisme de la MEL	99
9. COOPÉRATIONS TERRITORIALES	103
FOCUS : URBA 8, le réseau des agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France	104
Prévention de la délinquance transfrontalière dans le cadre du Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SMSPD)	106
Les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement	107
10. DATA ET VISUALISATION	111
FOCUS : Les fiches communales, un outil de connaissance au service des communes	112
La storymap, nouveau média pour les travaux de l'Agence	115
Cartes interactives et thématiques	116



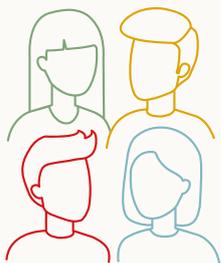


PRÉSENTATION DE L'AGENCE

Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques. 30 ans d'expérience et d'expertise acquise au service du territoire. Poser une vision prospective sur l'avenir, contribuer à bâtir les stratégies territoriales, sensibiliser et animer le débat, observer pour mieux comprendre, accompagner les coopérations, des missions quotidiennes qu'assure l'Agence, forte d'une équipe pluridisciplinaire. Partenariale, agile et innovante, espace de dialogue et d'échanges, l'Agence avec ses missions définies par le code de l'urbanisme demeure un réel soutien dans l'élaboration et l'orientation des politiques publiques. Par ses études, ses diagnostics, ses démarches de projets elle travaille à toutes les échelles sur de nombreuses thématiques.

Son nouveau projet « Agence de demain » initié pour ce mandat 2021/2026, donne une ligne directrice et des ambitions renforcées pour les nouvelles conventions partenariales engagées notamment avec la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle Carembault.

EN BREF



46

collaborateurs au
31 décembre 2020

Des métiers complémentaires :

architectes, urbanistes,
paysagistes, sociologues,
graphistes, cartographes,
économistes, statisticiens,
géomaticiens, ingénieurs...

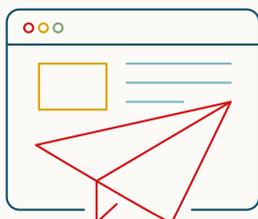
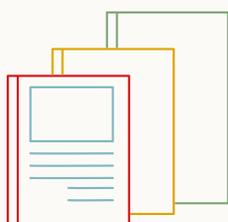


10

Rencontres
de l'Agence par an

45

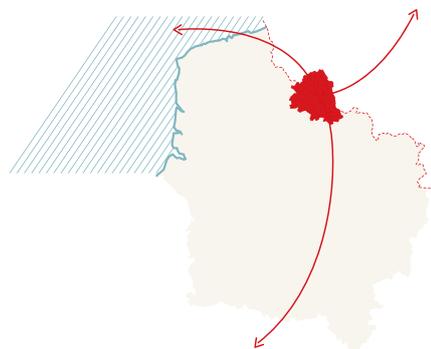
publications
par an



1 newsletter

mensuelle
inscriptions sur
adu-lille-metropole.org

Périmètres d'intervention de l'Agence, de l'échelle métropolitaine au quartier



RAISON D'ÊTRE

Unis pour construire depuis 30 ans

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole est un outil d'expertise, de pédagogie, de dialogue, d'aide à la décision, qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux. Forte de ses 30 ans d'expérience, elle propose des études, des analyses et outils cartographiques qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole. L'Agence a pour mission principale d'observer, de comprendre et de mettre en perspective les évolutions sociétales (sociales, urbaines...) en lien étroit avec les collectivités du territoire, tout en portant également un regard sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.

Véritable mémoire du territoire, l'Agence a un rôle important à jouer dans cette période de transitions et de mutations sociétales. En renforçant son travail de prospective, elle se veut ouverte, agile, partenariale, innovante et à l'écoute de tous les acteurs qui feront appel à ses services. Outil d'ingénierie, l'Agence propose une photographie détaillée et évolutive du territoire, dans de nombreuses thématiques. Elle oriente et conseille les acteurs en s'appuyant sur des analyses terrain, des études, et sur la pluridisciplinarité de son équipe, composée d'architectes, d'urbanistes, de cartographes, de statisticiens, de sociologues ou encore d'économistes.

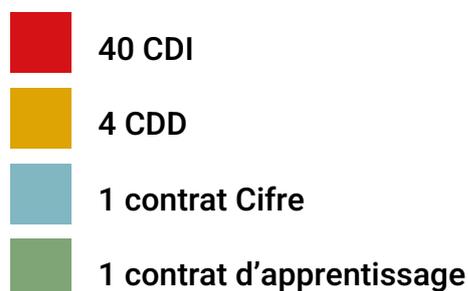
Organisation de l'Agence : des pôles complémentaires en constante interaction



L'ÉQUIPE



dont :



29
femmes



17
hommes

Entrées et sorties au cours de l'année

Entrées

CDD

Laakri BOUHADJ (contrat Cifre)
Arthur BOUTTÉE
Cynthia CHAUVET
Amétia DUVAL
Louise GAUBERT
Romane HERRY (contrat d'apprentissage)
Benjamin MOREAU
Leslie REBIER

Sorties

CDD

Arthur BOUTTÉE
François DESQUESNE
Jean-Baptiste MEAUX
Leslie REBIER
Léna VOVARD

CDI

Ophélie BLANPAIN
Jean-François BREITENBACH



Direction

Didier DECOUIGNY

Julie MOREAU

Valérie BRIDOUX

Administration générale

Laëtitia GUIRAUD

Caroline AUQUE

Bruno CAILLIAUX

Jenny HERBEZ

Mathilde LEMENU

Stéphanie SIMON

Véronique SORRIAUX



Développement et Coopérations

Julie MOREAU*

Thierry BAERT

Mathilde BALLENGHIEN

Cynthia CHAUVET (CDD)

Cécile FERU

Jeanne KOSTRZ

Bérénice THOUIN

Corinne VALITON

***Hélène GRANDCLAUDON** a rejoint le pôle en tant que responsable le 11 janvier 2021 en remplacement de Julie MOREAU



Planification Stratégique et SCOT

Brigitte GROENEWALD

Mariette CANNARD

Emma RAUDIN

Gaël SMAGGHE

Marie-Edmée THIRON

Cyrille VANNEUFVILLE



Cartographie, Géomatique et Statistique

Didier POIDEVIN

Samuel DECRESSAC

Eric HERREMAN

Anthony JOBE

Dominique MESTRESSAT-CASSOU

Madjid SENDID



Observation et Prospective

François LEURS

Anne-Lise BENARD

Matthieu BONAL

Laakri BOUHADJ (Contrat Cifre)

Guy CHAUTARD

Stéphanie DEMEYERE

Océane GUYON

Benjamin MOREAU (CDD)

Anne VANDEWIELE



Projet Urbain

Annabelle MAZE

Jérémy AUFRERE

Eric GAGNAIRE

Juliane SCHULZ



Communication, publications et documentation

Géraldine DESBETES

Amétia DUVAL (CDD)

Louise GAUBERT (CDD)

Romane HERRY (Contrat d'apprentissage)

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR L'AGENCE

Les élections municipales 2020 ont généré un renouvellement des instances de l'Agence et l'installation du nouvel exécutif métropolitain a permis d'engager un débat sur les orientations du projet stratégique de l'association, le projet « Agence de demain » initié en 2019, débattu fin 2020 et validé début 2021.

BUREAU

Président : Francis VERCAMER

Vice-Présidents

Michel PLOUY, représentant la MEL
 Jacques RICHIR, représentant la MEL
 Eric FISSE, représentant l'Etat
 Sébastien LEPRETRE, représentant la Région Hauts-de-France
 François DUTILLEUL, représentant la CCI Grand Lille
 Benjamin DUMORTIER, représentant la CCPC

Trésorier

Jean-Philippe ANDRIÈS, représentant la MEL

Secrétaire

Eric DURAND, représentant la MEL



© ADULM - Conseil d'administration de l'Agence,
12 octobre 2020

Réunions du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration s'est réuni le 8 juin 2020. Il a notamment approuvé le rapport d'activité 2019, le budget rectificatif 2020 et arrêté les comptes de l'exercice 2019. L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 8 juin 2020, elle a notamment approuvé à l'unanimité le rapport d'activité 2019 et les comptes de l'exercice 2019. L'Assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 8 juin 2020, elle a approuvé la modification des statuts et le règlement intérieur de l'Association.

Le nouveau Conseil d'administration de l'Agence s'est réuni le 12 octobre 2020. À cette occasion, ont été élus le Président de l'Agence, Francis Vercamer, Maire de Hem, Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole et Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille, ainsi que le Bureau de l'Agence.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 15 décembre 2020, il a approuvé le budget primitif 2021 et a débattu des orientations stratégiques de l'Agence.

Le Bureau de l'Agence s'est réuni le 4 novembre 2020 et le 15 décembre 2020.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant la Métropole Européenne de Lille

- AMROUNI Karim
- ANDRIES Jean-Philippe
- BALY Stéphane
- CORBILLON Matthieu
- DELEPAUL Michel
- DESMET Rodrigue
- DOUFFI Ali
- DUFOUR Didier
- DURAND Eric
- ELEGEEEST Rudy
- GRAS Christophe
- HUTCHINSON Yvan
- LEGRAND Dominique
- MANIER Didier
- MOENECLAËY Hélène
- PICK Max-André
- PLOUY Michel
- RICHIR Jacques
- TONNERRE-DESMET Marie
- VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de communes Pévèle Carembault

- DUMORTIER Benjamin
- MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

- BORREWATER Michel
- DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

- DELEBARRE Christelle
- LEPRETRE Sébastien

Représentant le Conseil Départemental du Nord

- CAUCHE Régis

Représentant l'Etat

- FISSE Eric, DDTM
- TAPADINHAS Laurent, DREAL

Représentant la CCI Grand Lille

- DEIANA Salvatore
- DUTILLEUL François

Représentant les villes adhérentes

- MERTEN Jean-Louis, Armentières
- BADERI Anissa, Lille
- LEMAITRE Olivier, Seclin
- MARIAGE Isabelle, Tourcoing
- BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq

Représentant la Chambre d'Agriculture

- DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Etablissement Public Foncier (EPF)

- BAILLY Loranne

Autres personnes morales publiques ou privées

- LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités



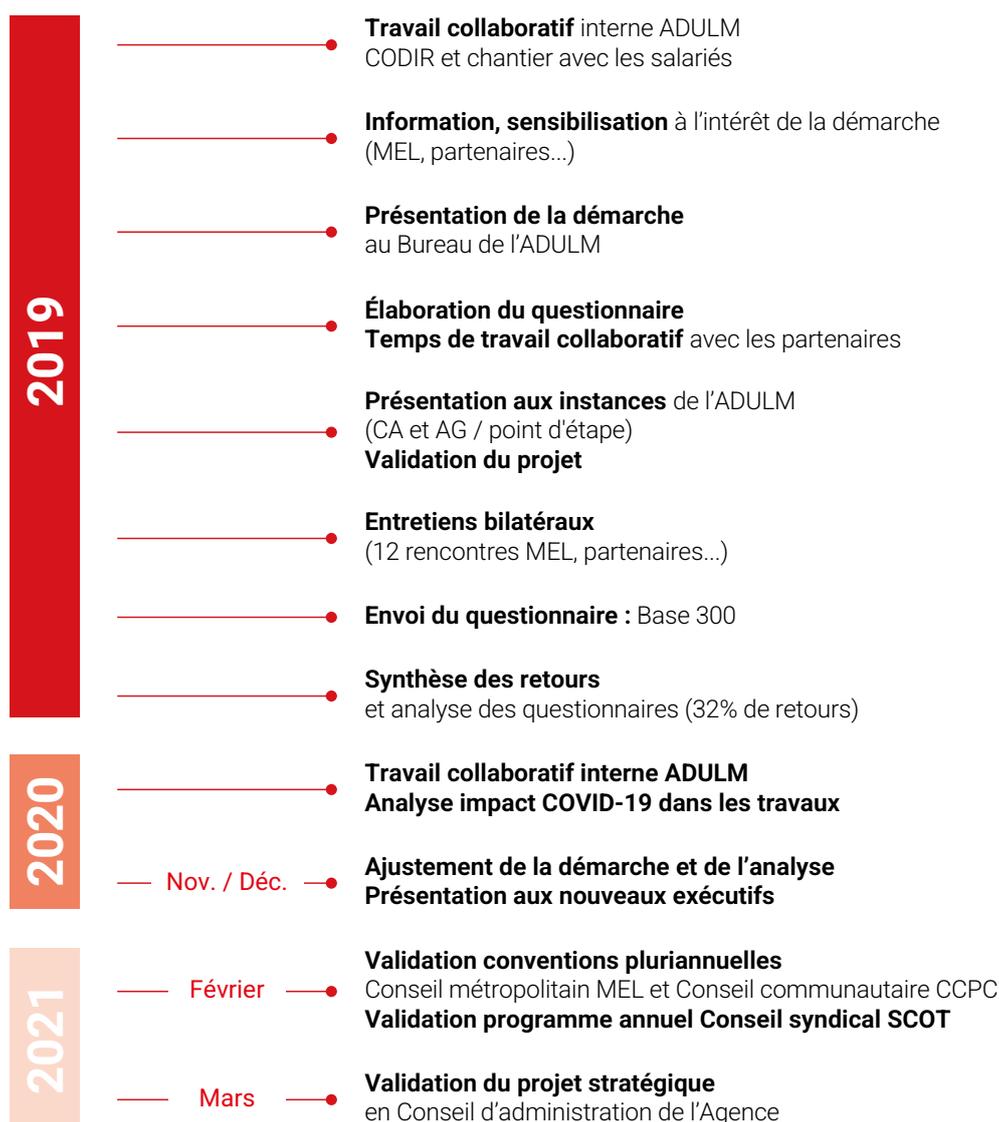
© ADULM - Conseil d'administration de l'Agence, 12 octobre 2020



© ADULM - Conseil d'administration de l'Agence, 12 octobre 2020

L'AGENCE DE DEMAIN

L'Agence a engagé une réflexion afin de repenser son action et ce, dans une démarche de concertation et de mobilisation interne et externe. C'est au cœur de l'actualité, en réponse aux enjeux et à la relance post-crise, que le projet d'Agence a été présenté et discuté au sein de son exécutif et de son Conseil d'administration. Ce projet se concrétise en particulier en 2021 à travers 3 conventions structurantes, avec la Métropole Européenne de Lille, la Communauté de communes Pévèle Carembault et le Syndicat mixte du SCOT.



9 AMBITIONS

L'Agence s'est ainsi fixé 9 ambitions pour les prochaines années. Ces ambitions couvrent pour cinq d'entre elles les thématiques d'intervention, c'est-à-dire, les champs d'actions publiques à couvrir ou les stratégies à accompagner : aménagement, attractivité, coopérations, bien-être des habitants... Pour les quatre autres, il s'agit de repenser nos modes de faire, une réflexion indissociable aux champs d'actions pour une agence qui exerce de manière durable et partenariale sur le territoire.



UNE INGÉNIERIE EN RÉSEAU



L'Agence a pérennisé et développé la mise en réseau de son ingénierie. Elle adhère au réseau national de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) et participe à sa gouvernance et son développement (réunion des directeurs). Elle participe activement aux clubs métiers (Paysage et Projet Urbain, Eco...) et en particulier copilote le Club Commerce et le Club Communication.



Depuis 2016, elle consolide mais aussi anime le réseau Urba 8, le réseau régional des huit agences des Hauts-de-France. Elle mutualise des compétences et développe des projets communs, en particulier en 2020 autour du projet du Canal Seine Nord Europe.

Une démarche partenariale

La démarche de l'Agence est partenariale, l'ensemble des actions portées se fait dans le partage et la co-production, en particulier avec les acteurs publics et privés du territoire. Ce mode d'action se concrétise en particulier à travers la formalisation de 14 conventions partenariales : Etat (DDTM, DREAL...), Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais (EPF), Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Hauts-de-France (CCI) et CCI Grand Lille, Chambre de métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France (CMA)...

Elle s'engage au service du rayonnement de la métropole, notamment avec l'agence d'attractivité Hello Lille, à travers la mise à disposition de data, d'argumentaires, le lancement de l'observatoire du tourisme d'affaires... ou encore avec le Club Gagnants autour de la thématique de l'eau.

Le Comité Grand Lille

L'Agence appuie également le Comité Grand Lille, qui rassemble plus d'un millier de décideurs des mondes économique, politique, administratif, académique, culturel et qui œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille. Elle apporte un soutien à travers un partenariat renouvelé en 2020, notamment dans l'identification, la définition et la mise en œuvre de ses actions.

Un collège de partenaires à l'Agence

Son rôle : favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances, de nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence, de devenir une plateforme d'échange dynamique et conviviale sur les enjeux d'aménagement et de développement, portant un regard croisé sur l'avenir de la métropole.



NOS RELATIONS AVEC LA RECHERCHE

Le monde de la recherche est un réseau présent et dense sur le territoire métropolitain et plus largement à l'échelle de la région Hauts-de-France. De nombreux chercheurs et laboratoires du territoire développent des travaux en lien avec les thématiques d'études de l'Agence. La mise en relation du monde de la recherche avec l'Agence, et plus globalement avec les professionnels de la ville, vise à échanger sur les enjeux actuels et futurs du territoire, tout en partageant les expertises.

L'Amphi, les rencontres jeunes chercheurs

Par sa volonté d'être un espace de « culture partagée » sur le territoire, créateur de passerelle entre le monde universitaire, de la formation, de la recherche et les acteurs du territoire, l'Agence a inauguré, en décembre 2019 « L'Amphi », un espace d'échanges avec les jeunes chercheurs des universités. À destination principalement des collaborateurs de l'Agence, de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de communes Pévèle Carembault, l'Amphi permet d'appréhender les sujets et les méthodes de recherche, novateurs ou innovants, mis en avant dans les travaux universitaires sur des thématiques urbaines et territoriales.

Pour les jeunes chercheurs, c'est une opportunité de présenter leurs travaux en dehors du monde académique et de pouvoir confronter leurs idées et leurs analyses avec les acteurs du territoire. Pour l'Agence, ces rencontres offrent également la possibilité de développer un réseau avec le monde universitaire pouvant aboutir à de nouvelles collaborations ponctuelles ou pérennes.

En 2020, malgré le contexte lié à la crise sanitaire, deux manifestations ont pu avoir lieu :

- Adèle Sébert, doctorante en sciences économiques au sein du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (Clersé) à l'Université de Lille, a présenté ses travaux de recherche sur la précarité énergétique des ménages en région Hauts-de-France (juin 2020).
- Amélie Fontaine, doctorante en architecture au sein du Laboratoire Architecture Conception Territoire Histoire (LACTH) à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL) a présenté ses travaux de recherche sur les relations entre habitat et agriculture (décembre 2020).

Une dynamique de réseau avec les laboratoires de recherche

L'Agence a également initié une démarche visant à identifier et renforcer ses relations avec le monde universitaire. Cette initiative passe par la consolidation des partenariats existants : politique d'accueil d'étudiants stagiaires, ateliers étudiants, partenariats de recherche, expertise scientifique, intervention de chercheurs lors de manifestations organisées par l'Agence...

La dynamique de réseau s'appuie également sur la rencontre avec les directions de différents laboratoires de recherches locaux en lien avec les thématiques d'études de l'Agence. Ces échanges doivent permettre de part et d'autre de mieux connaître les activités et les travaux de chacun de manière à faciliter la mise en relation et stimuler des formes diverses de coopération. Ce travail amorcé en 2020 doit se poursuivre en 2021 avec le développement de nouveaux échanges avec les laboratoires et s'inscrit dans une dynamique à long terme.





1

RENCONTRES ET PUBLICATIONS

L'Agence a fêté en 2020 ses 30 ans et poursuit sa mission historique de centre de ressources et de lieu de partage. L'Agence analyse les grands enjeux de la métropole, à travers des supports variés : études, cartographies, analyses de la donnée, synthèses, événements, rencontres et débats. Afin d'informer et de sensibiliser les élus et les acteurs publics et privés du territoire, ces supports sont diffusés largement, dans le but de produire une vision commune de la métropole et d'accompagner la mise en place des politiques publiques. L'année 2020 a vu également évoluer la diffusion de ses productions à destination des acteurs du territoire métropolitain notamment à travers une forte digitalisation liée aux contraintes sanitaires.

EN 2020, L'AGENCE A EU 30 ANS...

2020, année inédite, a aussi marqué un tournant pour l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, qui fêtait ses 30 ans. Deux temps forts ont marqué cet anniversaire : la cérémonie des vœux de l'Agence en janvier 2020 et la sortie en décembre du livre « Ciel ! 30 ans » retraçant trois décennies de paysages métropolitains.

300 participants à la cérémonie des vœux

Organisée à l'Espace International, cette cérémonie avait pour thème « Comment rendre les gens heureux ? Changer la ville par la mobilité et l'urbanisme ».

La cérémonie a été introduite par un discours vidéo de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, souhaitant ses vœux et rappelant la vocation de mémoire du territoire de l'Agence, ainsi que son utilité primordiale dans les mises en place des politiques publiques depuis 30 ans.

Cette cérémonie accueillait comme grand témoin Pascal Smet, secrétaire d'Etat à la région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'urbanisme, du patrimoine et du commerce extérieur, ancien ministre en charge de la mobilité.



© ADULM - Cérémonie des vœux 2020

Pendant une trentaine de minutes, Pascal Smet a pu exposer avec beaucoup d'humour sa vision et son ambition pour Bruxelles : mise en valeur du patrimoine, réaménagement des voies de transport, pour une amélioration de la qualité de vie et une réappropriation des espaces publics par les habitants.

Marc-Philippe Daubresse, Président de l'Agence, a également remis à la fin de la cérémonie la médaille du Sénat à Daniel Bourel, trésorier de l'Agence.



© ADULM - Cérémonie des vœux 2020

L'ouvrage « Ciel ! 30 ans, paysages de la métropole lilloise »

30 ans d'Agence, 30 ans de métropole, 30 ans de mutations illustrés dans ce livre entièrement produit et réalisé par les équipes de l'Agence !

L'Agence a construit cet ouvrage en sélectionnant 30 sites de la métropole lilloise, sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de communes Pévèle Carembault survolés par le photographe Philippe Frutier.

Sous forme d'avant / après, 30 photographies sont proposées, pour un voyage dans le temps des années 90 à l'automne 2020. 30 ans de mutations et d'évolutions des paysages vues du ciel, au-dessus des champs, canaux, villes et hameaux. La juxtaposition de ces clichés aériens retrace justement le développement et la métropolisation de notre territoire sur trois décennies.

Ce livre unique a permis de mettre à contribution les expertises en matière d'observation du territoire, d'analyse urbaine et de cartographie de l'Agence mais également de graphisme et d'édition. Un produit « maison » pour marquer cet anniversaire important.



© ADULM / Altimage / Phot'R - Chéreng 1989

RENCONTRES DE L'AGENCE

L'Agence organise de nombreux événements tout au long de l'année dans le but de partager ses travaux mais également de permettre les échanges entre élus et acteurs locaux.



© ADULM - Rencontres Logement d'abord, novembre 2020

L'année 2020, bouleversée par la pandémie de la COVID-19, a été marquée par l'organisation de deux événements en présentiel, puis d'un événement hybride présentiel / digital avant de passer en 100% web.

Une session des jeudis de l'Agence a eu lieu en février sur l'observatoire du design, co-organisé avec Lille Design.

Trois sessions des Rencontres de l'Agence ont eu lieu en septembre, octobre et novembre autour de la ville productive, du commerce de demain et des personnes vulnérables vis-à-vis du logement. Peu à peu ce format a été privilégié par l'Agence car il permet une restitution des travaux menés par les chargés d'études, suivie d'une table ronde ou d'une conférence d'un grand témoin pour apporter de la hauteur et une vision plus globale du sujet traité.

Les événements 2020 :

Janvier 2020	Cérémonie de vœux 2020
Février 2020	Jeudi de l'Agence : L'observatoire du design
Septembre 2020	Rencontres de l'Agence : Ville productive
Octobre 2020	Présentation de la storymap dynamiques immobilières
Octobre 2020	Rencontres de l'Agence : Commerce de demain
Novembre 2020	Rencontres de l'Agence : Logement d'abord
Novembre 2020	Rencontres de l'alimentation
Novembre 2020	Rencontres transfrontalières
Novembre 2020	Séminaire : Le bien-être territorial

En quelques mois, l'Agence a su faire face aux conditions de travail imposées par le contexte sanitaire en proposant des formats d'événements variés, tous accessibles en ligne pour un public divers : élus, partenaires, techniciens. Dans des formats « réunions » en plus petits comités ou en mettant en place de véritables « plateaux télévisés », plus de 2500 personnes ont pu accéder aux contenus vidéos produits, qu'ils soient en direct ou en replay depuis notre site internet et nos réseaux sociaux.

Quelques exemples :

- Plusieurs éditions des Rencontres de l'Agence ont pu avoir lieu dans un premier temps en format hybride présentiel / digital, puis dans les studios aménagés dans les salles de réunions de l'Agence.
- Nos travaux sur la dynamique des marchés immobiliers de la métropole ont été présentés à différentes cibles lors de réunions en groupes, ce qui permettait l'échange et le questionnement des partenaires.
- Les Rencontres de l'Alimentation, coorganisées avec la MEL, ont rassemblé plus de 250 personnes en 2h de conférences rythmées.
- Le séminaire de lancement de la démarche bien-être a bénéficié également de ce développement digital. Il fut organisé en deux temps : une série de conférences accueillant des techniciens d'autres territoires le matin, puis des ateliers en petits groupes l'après-midi, animés intégralement en ligne via des outils de sondages et de coconstruction.
- Les Conseils d'administration de l'Agence et les Conseils syndicaux du SCOT ont été intégralement réalisés en visioconférence.

Les projets cités ci-dessus démontrent l'adaptation de l'Agence à ces conditions particulières de travail, mais également les nombreux formats testés au fil des mois. Un investissement humain et financier a été consacré à l'événementiel. En effet, l'Agence a pour mission de lier les acteurs du territoire et de susciter les échanges. Ces événements digitaux, fortement suivis, ont permis d'animer le territoire métropolitain et d'interpeller les participants sur des sujets d'actualité et de société, le tout depuis chez eux. L'année 2021 est bien entendu placée sous le même signe, avec des webinaires organisés chaque mois dans nos studios... Dans l'attente de reprendre, nous l'espérons, les événements en présentiel au plus vite !



© ADULM - Rencontres Commerce de demain, octobre 2020

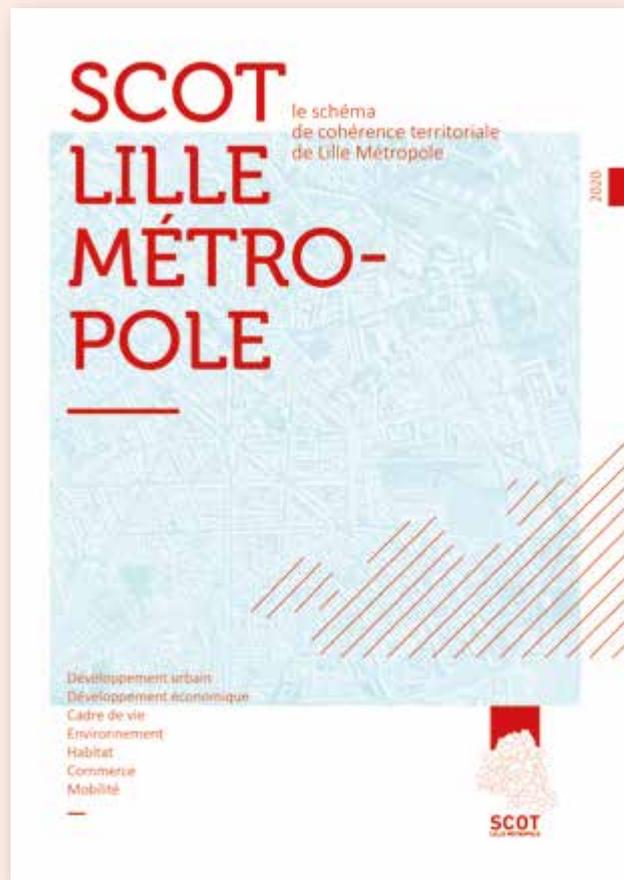


© ADULM - Présentation storymap dynamiques immobilières, octobre 2020

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



Plaque Agence - Septembre 2020



Plaque SCOT – Juillet 2020



Rapport d'activité 2019 – Juin 2020



Programme de travail 2021 – Décembre 2020

NOS PUBLICATIONS

En 2020, l'Agence a poursuivi ses missions de communication et de partage de connaissances du territoire métropolitain auprès des élus, des partenaires et des techniciens avec lesquels elle travaille au quotidien. Les publications réalisées sont diffusées en version papier et en version digitale pour permettre également une consultation plus large et via les réseaux sociaux.

Des supports 100% digitaux ont vu le jour comme le format storymap sur les dynamiques des marchés immobiliers de la métropole (voir chapitre Habitat et logement). En 2021, l'Agence développera de manière plus systématique la digitalisation de ses supports, notamment les storymaps, les cartes interactives et les motion designs.

Le
« 4 Pages »
mensuel



Janvier 2020 – Hors-série n°3
Ensemble vers une
Agence écoresponsable



#40 - Février 2020
Une démarche pilote :
un observatoire du design
à l'échelle régionale



#41 - Mars 2020
Les enjeux des
programmes européens



#42 - Mai 2020
La capacité de résilience du
territoire face aux défis de la crise



#43 - Juin 2020
Le Schéma de cohérence territoriale
(SCOT) de Lille Métropole : un cadre
pour le territoire métropolitain



Juillet 2020 – Hors-série n°4 :
La MEL engage un plan de
relance économique massif



#44 - Été 2020
L'urbanisme tactique



#45 - Octobre 2020
Quel avenir pour l'emploi dans le
commerce métropolitain ?



#46 - Novembre 2020
Logement d'abord



#47 - Décembre 2020
Design et urbanisme



Fiches communales – Juillet 2020



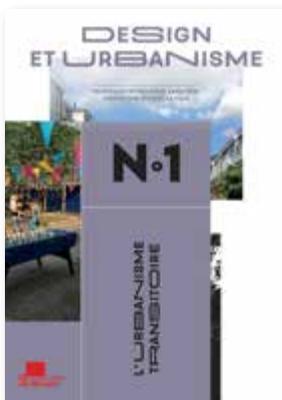
Pôles d'excellence métropolitain
Novembre 2020, Document de travail
transmis à la MEL



Territoire de projets cœur
métropolitain – Juillet 2020



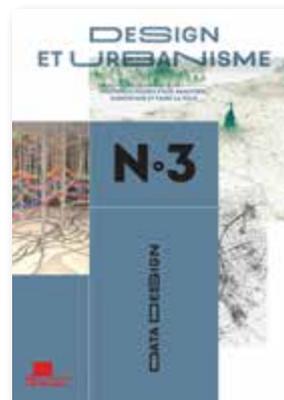
L'offre en lieux de rencontres
professionnelles dans la Métropole
Européenne de Lille – Juillet 2020



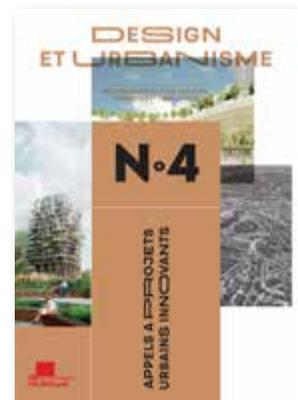
Design et urbanisme #1
Décembre 2020



Design et urbanisme #2
Décembre 2020



Design et urbanisme #3
Décembre 2020



Design et urbanisme #4
Décembre 2020



ÉCO EN 4 #2 - Trimestre 1



ÉCO EN 4 #3 - Trimestre 2



ÉCO EN 4 #4 - Trimestre 3



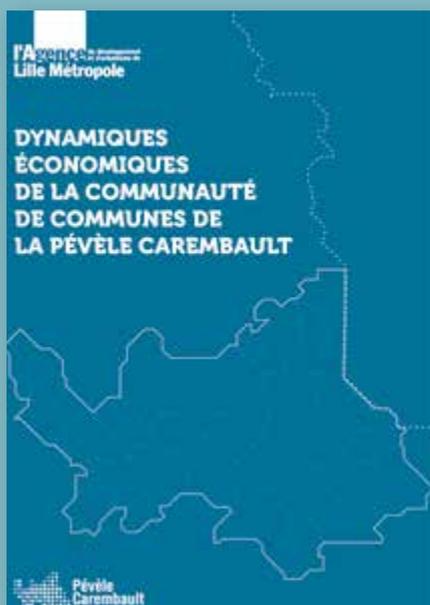
ÉCO EN 4 #5 - Trimestre 4



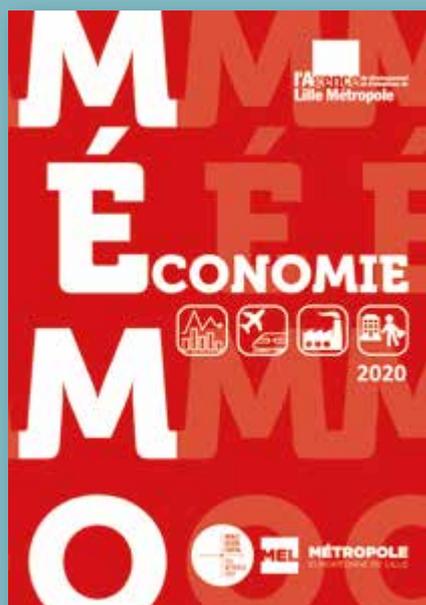
Flash Tourisme #4
Juin 2020



Flash Tourisme #3
Novembre 2020



Dynamiques économiques de la Communauté de Communes Pèvèle Carembault – Décembre 2020, Document de travail transmis à la CCPC



Mémo Économie – Décembre 2020





© ADULM - Storymap « Dynamiques Immobilières du logement » - Octobre 2020 à consulter sur : <https://www.adu-lille-metropole.org/storymap-les-dynamiques-des-marches-immobiliers-sur-la-metropole-europeenne-de-lille/>



L'Université et la ville, synthèse du séminaire d'échanges techniques – Mars 2020



Logement des étudiants
Février 2020



Lettre de l'observatoire du logement
Juin 2020



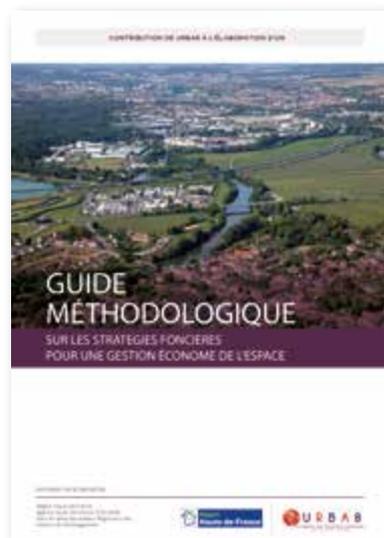
Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL – Juin 2020



Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement dans la métropole lilloise – Novembre 2020



Une mobilité forte et de nouveaux résidents moins pauvres dans les quartiers prioritaires de la MEL Publication INSEE – Juin 2020



Guide méthodologique sur les stratégies foncières Publication URBA 8 – Juin 2020



Poster L'essentiel 2015 – 2020 - Décembre 2020





Magasin Bio

LES TANNELINGS



2



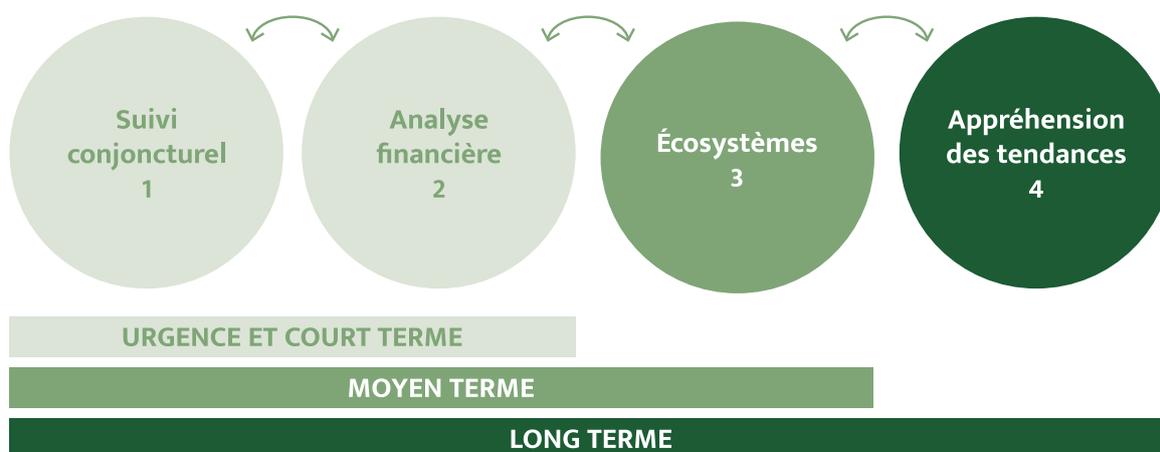
CRISE SANITAIRE

La pandémie mondiale liée à la COVID-19 et les mesures sanitaires ont affecté la vie de l'Agence, de ses collaborateurs et les modes de faire et de partager avec son écosystème. Elle a engagé l'Agence à proposer des formats spécifiques dédiés à l'actualité du territoire : Éco en 4 spécial crise, réflexion sur la résilience, mise en place d'un observatoire conjoncturel, appui aux acteurs du tourisme, appel à photos de l'espace public en temps de confinement... Ces travaux ont permis d'enrichir les modalités d'observation du territoire, de confirmer les thématiques analysées (habiter / habitat, tissu économique, urbanisme tactique...) et d'engager l'Agence dans l'accompagnement des transitions.

OBSERVATOIRE DE LA CONJONCTURE ET DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Face à l'urgence de la crise de la COVID-19, des besoins spécifiques en matière d'observation économique ont émergé et l'Agence a su se mobiliser rapidement, aux côtés de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Pour apporter plus de visibilité sur les effets de la crise mais aussi sur les effets des mesures mises en place pour contenir la pandémie sur la situation économique, l'Agence a notamment mis en ligne un observatoire métropolitain de la conjoncture et de la reprise économique. L'objectif de cet observatoire est de proposer une donnée de qualité sur le périmètre métropolitain, collectée auprès d'organismes partenaires et mise à jour aussi régulièrement que possible.

Face à l'intensité et au caractère inédit de la crise sanitaire, l'Agence a travaillé en lien étroit avec le pôle Développement Economique et Emploi de la MEL pour la mise en place d'un observatoire métropolitain de la conjoncture et de la reprise économique. Cet observatoire, inscrit dans le plan de relance de la Métropole, a vocation à répondre aux besoins des techniciens et des élus de disposer de données sur la situation économique « en temps réel » pour adapter leurs politiques de relance. Pour répondre à ce besoin, l'Agence a proposé la mise en place d'un outil pérenne qui s'appuie sur une analyse à court, moyen et long terme. Ces trois entrées garantissent une vision la plus complète et éclairée possible de la situation et de ses conséquences sur l'économie métropolitaine.



1. Suivi conjoncturel : mettre à disposition des élus et des agents de la MEL et des partenaires économiques une sélection d'indicateurs conjoncturels à l'échelle métropolitaine.

2. Analyse financière : alerter sur la situation de vulnérabilité financière de certaines entreprises du territoire pour prioriser les politiques d'accompagnement auprès de celles-ci. L'Agence sélectionne et partage avec les services de la MEL une liste d'entreprises métropolitaines de plus de 50 salariés, classées par grands secteurs d'activité, qui enregistrent de mauvais scores financiers, se dégradant dans le temps.

3. Ecosystèmes : proposer une nouvelle lecture de l'économie métropolitaine à travers une démarche exploratoire. Suite à un travail de qualification des entreprises, il sera possible d'identifier les marchés économiques clés de la métropole, c'est-à-dire les marchés qui sont au cœur des connexions. Cet outil, qui sera accessible via une interface de datavisualisation, constitue un support de réflexion stratégique et d'animation des acteurs économiques.

4. Appréhension des tendances : comprendre les transitions en cours, investir les tendances de fond et identifier les signaux faibles dans une démarche de prospective.

Répondre à l'urgence et à la logique de court terme : le suivi conjoncturel

Le suivi conjoncturel de l'observatoire vise à suivre des indicateurs conjoncturels, c'est-à-dire permettant de suivre une évolution économique selon une périodicité courte, en général infra-annuelle. Or, peu de statistiques sont mises à jour plusieurs fois par an, et encore moins à l'échelle métropolitaine. Pour minimiser cette contrainte, l'Agence s'est tout de suite associée, avec le concours de la MEL, aux partenaires qui produisent des données statistiques à savoir : l'Insee, l'URSSAF, Pôle Emploi, la Banque de France ou encore les chambres consulaires.

Ces partenariats ont rapidement permis d'identifier une sélection d'indicateurs selon les critères techniques suivants : disponibilité et pertinence à l'échelle métropolitaine, haute fréquence de mise à jour (au moins trimestrielle).

Afin de favoriser la diffusion et la mise à jour des indicateurs, l'Agence a expérimenté un nouveau format de publication en créant une page web dédiée. Ainsi, les données sont accessibles par tous et à toute heure. Une fonction d'abonnement permet aux personnes qui le souhaitent de recevoir une notification lorsque les indicateurs sont mis à jour.

Dans un souci de cohérence vis-à-vis des différents plans de relance (MEL, Région Hauts-de-France, Etat), les indicateurs ont été organisés autour de deux axes : **l'offre et la demande**.

L'offre rend compte de l'activité économique :

- la dynamique entrepreneuriale, à travers la création d'entreprises ;
- les fragilités des entreprises, à travers :
 - › les procédures ouvertes par le tribunal de commerce et les emplois menacés par ces procédures,
 - › le report de paiement des charges sociales.

La demande rend compte de la consommation des ménages :

- la confiance des ménages à travers les taux d'occupation hôtelière et Airbnb, ainsi que le taux de réservation ;
- les ressources des ménages à travers l'offre d'emploi et le taux de chômage.

Le suivi régulier des indicateurs doit permettre d'identifier le changement de tendance qui annoncerait une reprise de l'offre et de la demande.

La création d'entreprises et principales annonces de recrutements et de levée de fonds, indicateurs quantitatif et qualitatif de reprise de l'activité économique

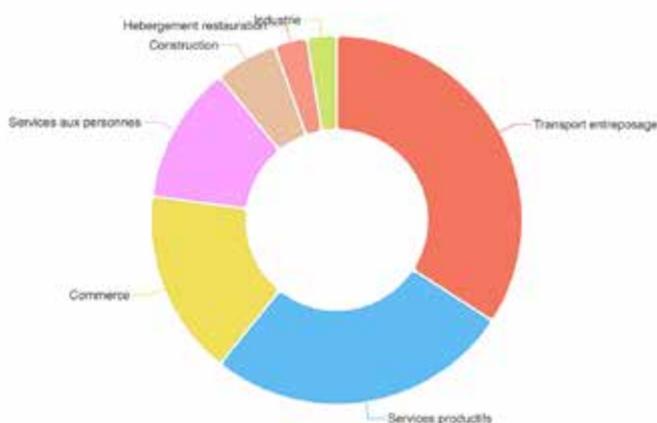
735 créations d'entreprises par mois en moyenne les trois dernières années.

1361
15/02-15/03

➔ **1549**
15/03-15/04

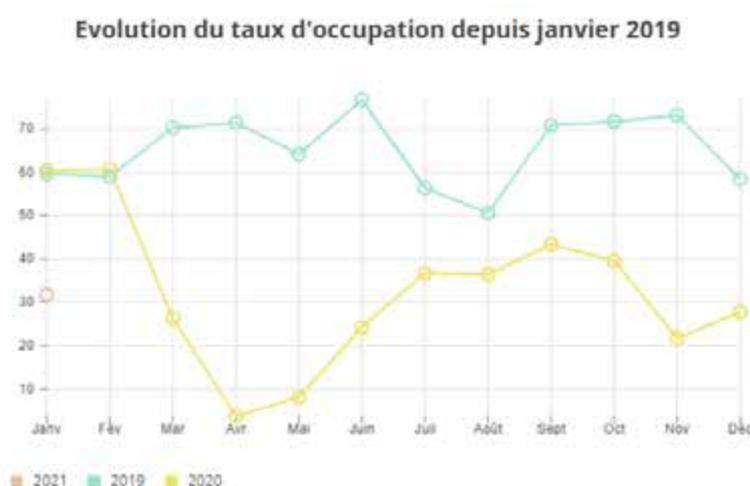
74% d'entreprises individuelles

Répartition sectorielle (hors agriculture et secteur non renseigné)



<https://data.adu-lille-metropole.org/>

Le taux d'occupation hôtelière, indicateur de reprise de la consommation



Observer les évolutions et les transitions : un outil inscrit dans la durée

L'impact mesuré aujourd'hui peut être sous-estimé compte tenu des dispositifs d'aide aux entreprises des secteurs les plus touchés par les mesures de confinement et le chômage partiel. Certains effets ne seront visibles qu'en 2021, voire 2022. À titre indicatif, le tribunal de commerce de Lille prévoit que la vague de liquidation d'entreprises arrive à retardement au 2^e semestre 2022. Avec une actualisation régulière des données sur le moyen et long terme, l'observatoire permettra d'appréhender ces effets survenant dans un second temps.

Pour découvrir l'observatoire, rendez-vous sur le lien suivant : <https://data.adu-lille-metropole.org/eco>



En 2021, l'Agence a prévu d'enrichir l'observatoire de nouveaux indicateurs, notamment la valorisation des données de la commande publique comme levier de reprise et les résultats des enquêtes de conjoncture réalisées auprès des entreprises par les chambres consulaires.

Il est également envisagé de développer l'outil sur un volet structurel pour faciliter l'interprétation des données conjoncturelles. Celui-ci permettra d'observer le tissu économique métropolitain dans un temps long pour comprendre les tendances de fond. Il nous permettra de saisir les transformations économiques suite à la crise et à la volonté de la MEL d'accompagner les entreprises vers une économie plus responsable d'un point de vue social et environnemental. À titre d'exemple, le suivi structurel pourrait contenir les indicateurs suivants : répartition sectorielle de l'économie, création d'entreprises, taux d'entreprises exportatrices, taille des entreprises, etc. Ces données seront suivies sur une période de référence de plusieurs années et seront comparées avec d'autres métropoles françaises dans la mesure du possible.



L'INSTANT T, À L'HEURE DES TRANSITIONS

Les grandes villes et les métropoles sont confrontées à des enjeux majeurs : transition écologique, révolution numérique, enjeu de la cohésion sociale, équilibre entre les territoires... Elles sont en première ligne pour relever ces défis, préparer et anticiper les conséquences de ces bouleversements.

Dans ce cadre et dans le contexte de la crise sanitaire qui est venue révéler, amplifier et accélérer ces phénomènes, l'Agence a lancé un cycle de webconférences intitulée « L'instant T, le moment des transitions », donnant la parole à des experts sur la question des transitions. Il s'agit de donner aux acteurs du territoire des clés de compréhension des mutations qui sont à l'œuvre et de susciter la réflexion sur leur appréhension, avec la réelle nécessité de s'y préparer concrètement et collectivement.

Chaque épisode d'une durée de 20 minutes permet à un ou plusieurs invités de poser un regard à l'instant T, sans échange ni débat, sur l'une des transitions identifiées.

En 2020, 3 épisodes ont été postés sur les réseaux sociaux et le site de l'Agence, et diffusés par mail auprès de tous nos partenaires :



Jun 2020

Emmanuel Bertin, directeur du Centre de Ressources du Développement Durable (CERDD), a ouvert le bal en évoquant la définition d'une transition et la différence notable entre transition écologique et développement durable.

Septembre 2020

Alexandre Mussche, cofondateur et designer associé de l'agence Vraiment Vraiment, a évoqué la transition urbaine et l'évolution des modes de faire dans la ville d'aujourd'hui et de demain.

Juillet 2020

Maryline Filippi, professeure en économie à l'Université de Bordeaux Sciences Agro, André Torre, directeur de recherche à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), et Lise Bourdeau-Lepage, professeure de géographie à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et chercheuse à l'UMR Environnement Ville Société du CNRS, ont présenté leur vision de la transition alimentaire, vers une alimentation durable et reterritorisée.

Ce cycle se poursuit en 2021 avec un épisode à venir sur la transition numérique, accueillant Akim Oural, conseiller métropolitain délégué à l'aménagement numérique et à l'innovation de la Métropole Européenne de Lille.



« TERRITOIRES VÉCUS » : UNE OBSERVATION DE L'ESPACE PUBLIC DURANT LE CONFINEMENT

La crise sanitaire, avec ses (dé)confinements successifs, ses limitations de circulation, a fortement impacté et modifié les occupations et usages de l'espace public. De nouvelles échelles se sont tout d'abord imposées à nous, avec le kilomètre maximum autorisé pour les déplacements et la distanciation physique d'un mètre minimum. Notre rapport à l'espace public a été questionné et revisité par de nouvelles pratiques et normes. L'espace public s'est avéré être un enjeu clé durant cette période car son étendue est garante de distanciation mais aussi de potentielles nouvelles répartitions modales.

L'Agence a souhaité, en 2020, appréhender ce sujet en lien avec l'actualité de la pandémie et les dispositions possibles à ce moment-là. Elle a ainsi recueilli des témoignages photographiques des citoyens volontaires, relatant ces transformations de l'espace public. Ces contributions, complétées par des repérages de l'Agence, ont été diffusées aux mois de mai et juin 2020 via les réseaux sociaux, et permettent de dresser un état des lieux « vivant » des évolutions ainsi observées.

En effet, de nouveaux usages et initiatives, imposés et organisés ou spontanés et inattendus, sont apparus. L'urbanisme tactique qui, à quelques exceptions près, était peu présent dans la métropole lilloise, a gagné en visibilité auprès du public, par son agilité et sa vélocité. Les règles de distanciation physique lors des (dé)confinements ont induit un remodelage de l'espace public à l'avantage des modes de déplacements actifs (piéton et vélo) et du soutien aux activités commerciales. Pistes cyclables élargies, terrasses commerciales augmentées, secteurs piétonniers agrandis, ont ainsi pu être testés à moindre frais avant leur éventuelle pérennisation.

Pour le vélo, dans la métropole, ce sont ainsi près de 15 km de linéaires cyclables qui ont été testés en mode tactique afin de faciliter son usage. Les efforts des collectivités sur l'aménagement des espaces publics vont devoir encore probablement se poursuivre à l'avenir pour réorganiser les rues et soutenir la reprise économique. Les pratiques liées à la distanciation continueront de poser question en termes d'équipement de l'espace public. À titre d'exemples, la prise de repas en plein air lors de la pause déjeuner, les marchés forains ou encore les files d'attente devant les commerces et les équipements (écoles, services publics) nécessiteront un regard à posteriori.



Règle de distanciation © ADULM



Terrasse augmentée © ADULM

DES PUBLICATIONS DÉDIÉES À LA CRISE SANITAIRE

Des « 4 pages » dédiés

L'Agence a consacré le numéro de mai de son « 4 pages », bulletin mensuel d'information, pour valoriser, au cœur de la période de confinement, la capacité de résilience du territoire face aux défis de la crise dans l'urgence et dans le temps long. Pour cela, elle a donné la parole à 6 acteurs du territoire (Wilfried Verna, directeur général des services de la ville de Roubaix ; Lionel Delbos, directeur général adjoint développement économique et emploi de la Métropole Européenne de Lille (MEL) ; Frédéric Rouvière, directeur général de la Sauvegarde du Nord ; Jean-Marc Viénot, directeur général d'EuraMaterials ; Jean-Yves Bessol, inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux du Nord ; Céline Savoye, directrice de l'association lille—design) en les interrogeant sur ce que la crise nous dit de notre territoire, de ses forces, de ses faiblesses, de son agilité et des mutations en cours.

Elle y a également présenté le plan de relance économique de la MEL en valorisant des chiffres clés, les outils mis en place par la Métropole en faveur de l'économie des proximités ainsi que le suivi de l'efficacité des mesures du plan et la nécessaire préparation de l'avenir.

Des « Eco en 4 » spéciaux qui invitent aux débats

À travers une édition spéciale de son périodique économique trimestriel publiée en avril 2020, l'Agence a souhaité réagir au mieux à l'actualité en publiant quelques indicateurs marquants de la situation de la métropole, pour qualifier les fonctions vitales mobilisées, les réalités du confinement et le point de vue des entreprises. Depuis, l'Agence consacre une partie de la publication au suivi des impacts économiques de la crise. Elle a notamment analysé les impacts économiques variables de la crise selon les territoires, puis a proposé un focus sur 3 secteurs à la fois structurants pour l'économie métropolitaine et particulièrement vulnérables face à la crise : les services spécialisés aux entreprises, le commerce de détail hors alimentaire et produits de santé et le transport de fret.



L'Observatoire Partenarial de l'Économie de Lille Métropole, un lieu d'échanges et de dialogue

Créé en 2006, l'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) de Lille Métropole est un outil partagé d'observation et d'aide à la décision, animé par l'Agence, et destiné à l'ensemble des acteurs concernés par le développement économique et l'emploi sur le territoire métropolitain.



En 2020, 3 temps d'échanges ont été organisés dans le cadre de l'OPE :

- Première plénière en début d'année : partage d'éléments de diagnostic, préalables indispensables aux réflexions prospectives et à la construction de scénarios de futurs souhaitables. La Région a profité de cet échange pour présenter le programme du collège de prospective qu'elle anime.
- Deuxième plénière au printemps : partage et mise en commun des réflexions et travaux autour des mesures des impacts de la crise sanitaire sur le territoire.
- Troisième plénière en fin d'année : présentation des plans de relance mis en place par l'Etat, la région Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Nord, la MEL et les chambres consulaires.

Prises de contacts et pistes de collaborations ont ainsi, une nouvelle fois, été facilitées. Les membres de l'OPE ont d'ailleurs souligné l'intérêt de disposer d'un tel espace d'échanges en ces temps de crise.

La démarche Économie de(s) proximité(s)



© MEL - Halles De Wazemmes

La crise de la COVID-19 a replacé au premier plan l'économie de proximité comme élément de réponse à de multiples enjeux économiques, écologiques et sociétaux. La soutenir et la développer sont des axes majeurs des plans de relance et de transformation des territoires.

L'Agence, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Hauts-de-France (CMA) et l'Agence d'urbanisme et de développement Flandre-Dunkerque (AGUR) engagent une démarche collective visant à définir les contours de cette économie de(s) proximité(s) et à sensibiliser le plus grand nombre sur l'intérêt de « jouer collectif » pour la renforcer.

2020 a été une année clé pour la mise en place de conventions spécifiques entre les structures. Elle a également permis la réalisation d'un travail expérimental de reclassement des activités artisanales sous l'angle de la proximité aux personnes.

Participation à l'enquête Tourisme d'affaires portée par Lille Events

Afin de mesurer les premiers impacts de la crise sanitaire COVID-19 sur la filière tourisme, l'Agence a appuyé Lille Events dans la réalisation et la diffusion de leur sondage adressé aux professionnels du secteur, en lien avec le travail de mise en place de l'observatoire du tourisme d'affaires porté avec la MEL et l'agence d'attractivité Hello Lille.

Cette enquête a permis de visualiser la situation des acteurs de l'événementiel et du tourisme d'affaires sur la Métropole Européenne de Lille (MEL) au printemps, puis après 8 mois de crise. Son but était de chiffrer l'impact social et économique causé sur la filière, afin de mieux appréhender les conditions de la reprise. L'enquête a ainsi révélé plusieurs difficultés rencontrées par les différentes structures interrogées, notamment l'absence de visibilité sur l'avenir et les pertes financières directes importantes chaque mois.



© La Chaufferie





3

TRANSITIONS

L'Agence se donne pour ambition l'accompagnement des transitions pour un territoire résilient, consciente de leur accélération, notamment avec la crise, et de la montée en puissance des enjeux sociétaux avec les urgences écologiques, climatiques et sociales. En 2020, l'Agence, acteur moteur du territoire, a engagé des travaux visant à accélérer la mise en œuvre de la ville bas carbone en lien avec l'habitat évolutif, le bien-être, l'adaptation au changement climatique et la santé environnementale. L'observation des transitions doit permettre d'adapter les politiques publiques et de donner les clés de compréhension aux citoyens. Ces transitions touchent tous les domaines de la vie des habitants et de la cité : transitions mobilitaires, numériques, alimentaires, urbaines, socio-spatiales...

EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

L'Agence s'investit dans le champ de l'excellence environnementale en réponse au défi climatique. En lien avec les travaux portés en 2017 à partir de données infrarouges photos aériennes, elle a modélisé à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille (MEL) les zones climatiques locales à l'origine des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains. Elle a également engagé une étude consacrée à la neutralité carbone visée par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la MEL. En 2020, l'Agence a amorcé le tournant de la transition en s'appliquant à elle-même une trajectoire d'écoresponsabilité.

Îlots de chaleur et de fraîcheur urbains

Les villes ont tendance par leur minéralité et leur manque d'espaces verts à demeurer plus chaudes que la campagne, ce qui constitue la définition des îlots de chaleur urbains.

En 2017, l'Agence a mené une étude générale mettant en évidence l'effet « îlot de chaleur urbain » métropolitain, qui se forme à partir d'éléments liés à la forme urbaine (tissus urbains, orientation), à l'occupation du sol (couverture végétale, revêtements) et aux activités humaines.

À partir des photos aériennes thermiques issues de cette étude, l'Agence a effectué en 2020 des traitements statistiques des données numériques (modélisation) permettant de mettre en évidence, à l'échelle de la MEL, les différents tissus urbains classés en fonction de leur réactivité face au réchauffement climatique (du plus chaud au plus froid).

Le résultat de cette modélisation indique que 7 classes urbaines correspondent à des zones susceptibles de constituer des îlots de chaleur urbains et 10 classes urbaines correspondent à des zones susceptibles de constituer des îlots de fraîcheur urbains.

Vers une métropole neutre en carbone en 2050

L'Agence a engagé en 2020 une démarche visant à enrichir la démarche climat-énergie de la MEL avec un exercice de prospective en lien avec l'objectif de neutralité carbone du territoire de la MEL. Cette démarche intitulée ESPERANCE (Étude Spatiale Prospective des Évolutions et Ruptures des Aménagements Neutres en CarbonE) s'inscrit dans un contexte de prise en considération de plus en plus importante de l'urgence climatique et d'une nécessaire transition énergétique et écologique. En lien avec la MEL, elle a mobilisé un partenariat en 2020 avec Virage Énergie, association spécialisée dans la prospective énergétique et sociale et plusieurs ateliers étudiants, notamment avec Sciences Po Lille et le CLERSE (Université de Lille).

Cette démarche tente de répondre à plusieurs objectifs :

- Définir précisément les contours de la notion de neutralité carbone en exposant les potentiels résidant dans la séquestration et la compensation carbone.
- Esquisser une feuille de route « neutralité carbone » pour la MEL, reposant sur la séquence « Atténuation, Séquestration, Compensation » et complétant la stratégie de baisse des émissions de gaz à effet de serre du territoire, tel que proposé dans le PCAET.
- Déterminer les grandes ruptures et actions à engager dans les 30 années à venir afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, en tenant compte des composantes socioéconomiques des habitants du territoire métropolitain.
- Explorer les imaginaires et les formes de la ville neutre en carbone pour envisager et construire une métropole bas carbone : identification des ruptures organisationnelles et institutionnelles, changement de comportement individuel et collectif, mutations urbaines induites par l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Sciences Po Lille intervient dans le volet 1 de l'étude ESPERANCE, via l'apport d'un projet d'étudiants tutoré visant à préciser le champ des potentiels de coopérations territoriales carbone. En 2021, il est prévu dans le cadre d'un stage de 6 mois la réalisation d'un benchmark national et international portant sur les mécanismes des compensations carbone territoriales.

Un partenariat a été engagé avec l'Université de Lille et son laboratoire du CLERSE (Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques) sous la forme d'un atelier d'étudiants en Master 2 Sociologie, parcours Villes et Nouvelles Questions sociales. Une enquête a ainsi été lancée sur les profils de ménages les plus consommateurs d'énergie au sein de la métropole, dans le domaine de l'habitat et de la mobilité. Les résultats seront connus en 2021.

La démarche ESPERANCE portée par l'Agence et en partenariat avec Virage Energie, vise notamment à aborder des thématiques se situant hors du cadre réglementaire imposé au PCAET. Cette étude propose des réflexions et préconisations complémentaires au PCAET mais ne saurait en aucun cas se substituer au document réglementaire de référence. Elle constitue un outil d'aide à la décision publique et a pour finalité d'outiller les élus et les techniciens de la MEL dans l'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques du PCAET.

Une Agence engagée dans la transition

En janvier 2020, un hors-série du 4 pages a fait état de l'engagement de l'Agence dans une démarche écoresponsable. Cet engagement se traduit très concrètement par des actions visant à baisser le poids carbone de son activité, à améliorer la performance et l'efficacité énergétique, à privilégier les achats écoresponsables, à s'inscrire dans une logique d'économie de la fonctionnalité et à veiller à la bonne santé et au bien-être des salariés.

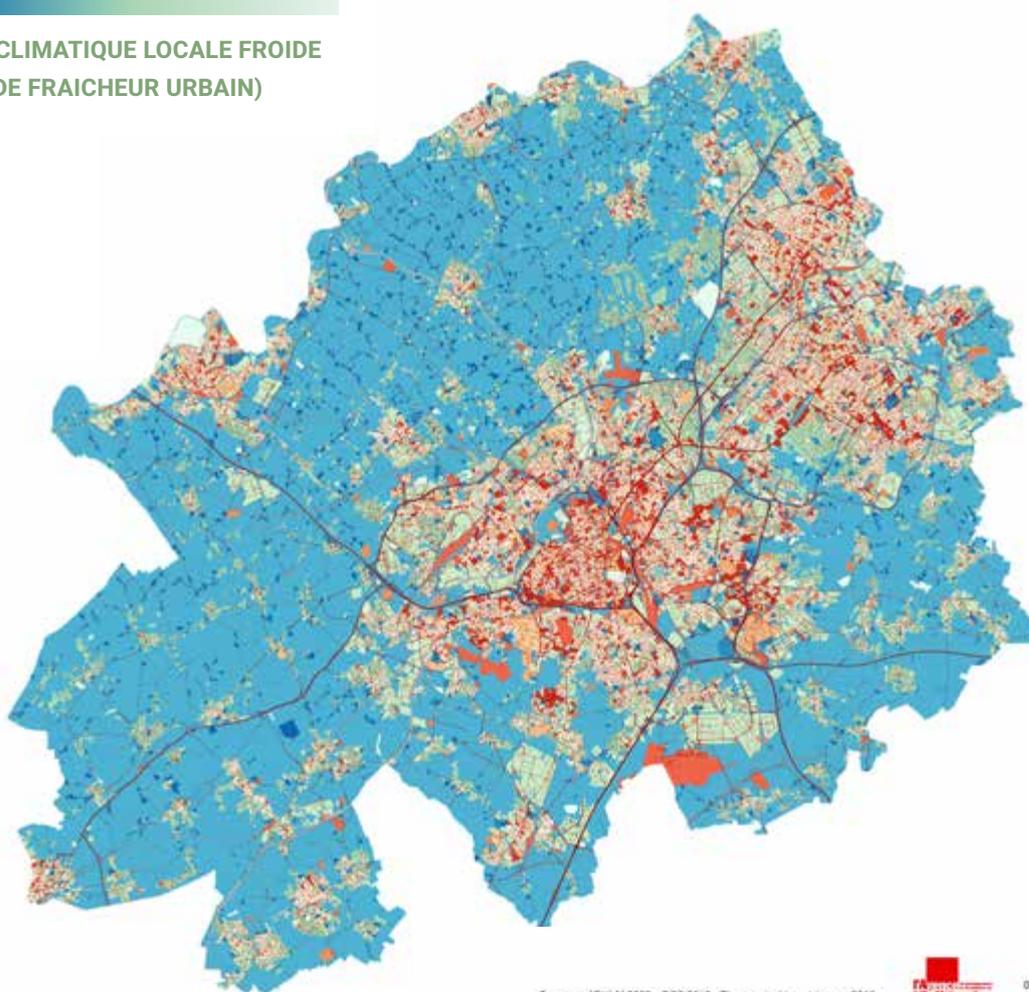
Classification des zones climatiques locales



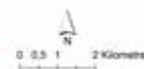
ZONE CLIMATIQUE LOCALE CHAUDE
ROUTE (ÎLOT DE CHALEUR URBAIN)



ZONE CLIMATIQUE LOCALE FROIDE
(ÎLOT DE FRAICHEUR URBAIN)



Sources : ADULM 2020 - OCS 2015 - Thermographies aériennes 2016



ALIMENTATION ET PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

La question alimentaire, intensifiée récemment par la crise sanitaire, occupe désormais une place importante dans les actions portées par les collectivités et dans leurs travaux avec les agences en matière d'urbanisme, d'aménagement et de planification. Les préoccupations écologiques, la prise de conscience de l'importance de l'alimentation dans la prévention santé, associées à des craintes sanitaires et à la recherche d'un nouveau lien à la nature, réinterrogent toutes les politiques publiques et les stratégies des acteurs privés.

Ces questionnements sont nombreux et touchent des domaines aussi divers que l'approvisionnement des territoires, leurs productions, leurs localisations, les modes de consommation et d'achat des habitants, les capacités d'accès pour tous à une alimentation de qualité et son corollaire, la précarité alimentaire.

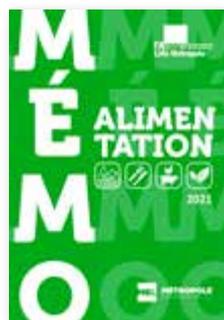
En appui des différentes politiques concernées, et tout particulièrement le Programme Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole Européenne de Lille (MEL), l'Agence construit les bases d'une observation multiforme de la question alimentaire. Son action a porté en 2020 sur l'organisation d'un événement sur la précarité alimentaire, les « Rencontres de l'Alimentation » le 10 novembre, et la production d'un « Mémo Alimentation », document de synthèse et chiffres clés paru début 2021.

Les Rencontres de l'Alimentation ont fait suite aux Rencontres de la Santé Environnementale organisées par l'Agence en 2019. Les problématiques liées à la précarité alimentaire, son impact sur la santé et les outils mis en place afin d'offrir un accès à une alimentation saine, de qualité et suffisante pour tous ont été mis en avant lors de cette matinée de présentations et d'échanges. Quatre axes ont été particulièrement approfondis : la coordination territoriale des acteurs, les actions visant à améliorer la qualité nutritionnelle des achats des ménages, les effets des paysages alimentaires urbains sur les styles d'alimentation des individus et un regard critique sur les actions visant à changer les comportements alimentaires des populations les plus précaires.

Ces rencontres, organisées en visioconférence, ont réuni près de 200 participants autour des 4 intervenants venus partager leur expérience.



© MEL



Le Mémo Alimentation présente les chiffres clés de l'alimentation métropolitaine et aborde tous les domaines concernés : les productions agricoles et agroalimentaires, les consommations, l'impact énergétique et climatique, l'accès à l'alimentation, les modes de consommation, la santé, la culture, l'innovation...

Le Mémo propose ainsi de nombreux repères, permettant de mieux cerner l'importance de l'alimentation dans nos vies et de nourrir les réflexions sur la manière de transformer, faire évoluer, repenser dans notre territoire l'alimentation et le bien-être alimentaire. Le Mémo, ainsi que les Rencontres, ont été réalisés en partenariat avec les services de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

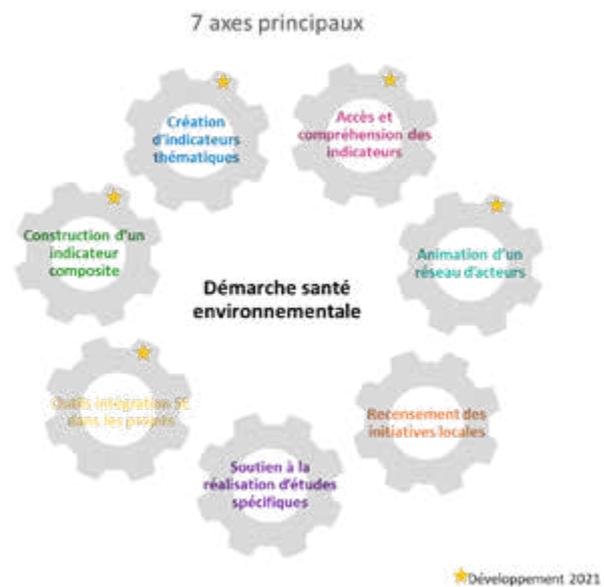
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Développement d'outils d'observation en santé environnementale

Depuis 2019, l'Agence est engagée aux côtés de la Métropole Européenne de Lille (MEL) sur la thématique de la santé environnementale afin de mieux observer et comprendre les enjeux et ainsi mieux les intégrer dans les politiques publiques et projets d'aménagement. L'Agence participe également activement aux démarches en cours sur le territoire telles que le POC (proof of concept) mené par la MEL autour de l'intégration des enjeux de santé environnementale dans les projets d'aménagement, ainsi que dans l'élaboration du PCAET, mis au vote en 2021, ou encore dans la démarche « Quartier à santé positive » menée par la ville de Lille dans le quartier Concorde.

En 2020, l'Agence a travaillé à la structuration d'un projet d'observatoire en santé environnementale qui a permis de mettre en avant les axes prioritaires de développement, notamment :

- la création d'une dynamique territoriale et partenariale,
- la construction d'outils d'observation ;
- la mise à disposition de clés pour comprendre ces enjeux et les intégrer dans les pratiques quotidiennes des acteurs concernés.



Depuis novembre 2020, l'Agence accueille une étudiante en contrat doctoral CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) pour une durée de 3 ans autour de la réalisation d'une thèse : « Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement, atténuation des vulnérabilités et renforcement de la résilience des systèmes territoriaux ». Ces travaux sont encadrés scientifiquement par les équipes du laboratoire des Sciences Végétales et Fongiques de l'Université de Lille qui pilote depuis près de dix ans l'axe de recherche SIGLES (Systèmes d'Information Géographique et Liens Environnement-Santé).

Au sein de l'Agence, ces travaux de recherches alimentent le projet de création d'indicateur composite en santé environnementale.



Afin de répondre à ces objectifs, l'Agence a débuté au deuxième semestre 2020 des travaux relatifs à la création d'un indicateur composite en santé environnementale. Cet indicateur coconstruit avec un large spectre de partenaires (MEL, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Agence Régionale de Santé (ARS), ville de Lille, ville de Paris, Santé Publique France, Atmo Hauts-de-France) a pour finalité de mettre en avant et de qualifier les disparités territoriales en matière de santé environnementale autour de deux axes : la résilience et la vulnérabilité. Ce travail est soutenu par la DREAL dans le cadre de la mise en œuvre du troisième plan régional de santé environnementale (PRSE3). Il est également réalisé en étroite collaboration avec l'Université de Lille dans le cadre de l'accueil d'une étudiante en contrat CIFRE à l'Agence.

OBSERVATION DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022, l'Agence, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), conduit l'observation des quartiers appelés « de veille active », qui étaient jusque 2014 considérés comme quartiers de la politique de la ville (QPV).

Observation thématique du Contrat de ville

Le Contrat de ville fait l'objet d'observations thématiques en continu par l'Agence et, en 2020, sur 3 thématiques : éducation, chômage et mobilités résidentielles. L'observation du chômage dans ces quartiers a été réalisée afin de pouvoir mesurer les évolutions. Les mobilités résidentielles dans ces quartiers de la politique de la ville ont fait l'objet d'une analyse en partenariat avec l'Insee. Ces deux projets sont présentés ci-après dans le chapitre Aménagement et développement économique. La thématique éducation a fait l'objet de travaux préparatoires pour l'année 2021. En effet, l'Agence a travaillé avec le pôle Statistique du Rectorat de l'Académie de Lille sur la mise à jour de la convention de mise à disposition de données sur les élèves du secondaire. Il s'agit d'obtenir des données pour observer l'évolution de la ségrégation sociale dans les quartiers de résidence des élèves, dans les collèges et dans les lycées, ainsi que leurs parcours scolaires.



© MEL

En 2020, dans la perspective de la renégociation des périmètres de la politique de la ville à la fin du Contrat de ville (2015-2022), l'Agence porte un regard spécifique sur les quartiers de veille active. Il s'agit de quartiers concernés par la politique de la ville jusqu'en décembre 2014, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), et qui ne font plus partie depuis 2015 de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Un travail d'observation spécifique de ces quartiers a été coconstruit avec le service Politique de la Ville de la MEL, les 17 communes concernées, ainsi qu'avec les partenaires (Département du Nord, Région Hauts-de-France, Préfecture). Il comprend :

- Un volet observation des évolutions sociales : Y a-t-il moins de difficultés sociales que dans les QPV ? Ces quartiers sont-ils juste moins denses ? Comment ont-ils évolué depuis leur sortie de la géographie prioritaire du Contrat de ville ? Quelles sont les problématiques sociales et urbaines rencontrées ?
- Un volet cartographie dynamique stratégique des acteurs institutionnels et associatifs, services publics, périmètres des politiques publiques. Au regard des difficultés présentes dans ces quartiers, quels sont les acteurs et les services publics présents ?
- Une analyse des difficultés générées par la sortie des dispositifs de la politique de la ville. Comment les villes compensent-elles la sortie de ces dispositifs ?

Ce travail est constitué d'analyses statistiques ainsi que de contributions des acteurs de terrain. Il fera l'objet d'une restitution au premier semestre 2021.



© MEL

TRANSFORMATIONS DU COMMERCE ET NOUVEAUX MODÈLES MARCHANDS

Dans le cadre de son observation prospective des modes de consommation et du commerce, l'Agence a souhaité lors d'un webinar en octobre 2020 s'interroger sur les bouleversements économiques et sociaux qui se préparent dans le commerce pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Que signifient, pour le monde du commerce, la fin de l'ère de l'hyperconsommation et la montée des aspirations au « mieux », voire au « moins » consommer ?

Pour prendre la mesure de ces changements, l'Agence a chargé Olivier Badot, docteur en économie et en anthropologie, spécialiste de la prospective du commerce et de la distribution, de dresser le portrait en introduction des nouvelles utopies de la consommation et de leur possibles effets sur le commerce. Il met ainsi en exergue l'influence montante de trois principales utopies (écologique, sécuritaire, technolibérale), montrant au passage que la crise sanitaire ne les a pas bouleversées. Leurs effets à moyen terme entraîneront la baisse des achats, notamment non alimentaires, la refonte du modèle de l'hypermarché, la démultiplication d'offres très pointues, la primauté du commerce dit « vertueux », et – à l'inverse des idées reçues – la baisse du e-commerce.



© ADULM - Rencontres Commerce de demain, octobre 2020

Invités à réagir à ces hypothèses, trois acteurs du commerce ont exprimé leur vision des évolutions déjà engagées dans leur métier, celles qui touchent le rapport entre les lieux de commerce physique et le numérique, ainsi que le défi de l'accès à une offre financièrement accessible à tous.

La table ronde a permis de confronter les expériences des trois invités qui ont présenté les pistes qu'ils envisagent pour leur pratique du commerce de demain, la manière dont ils font face au défi de la consommation durable, comment ils s'adaptent en imaginant de nouveaux modèles marchands.

Pierre Malavielle, gérant du magasin El Market à Lille, a ainsi montré l'importance du marché de la consommation durable et, parallèlement, la difficulté à proposer une offre qui réponde à tous les critères (local, durable, équitable, qualité, prix, santé). Lionel Aguillon, directeur du réseau multi-format franchisé / intégré France d'Auchan, a pointé les enjeux de redéfinition de l'hypermarché, devenant à court terme la pièce maîtresse d'une stratégie de conversion au e-commerce et l'entrepôt central desservant les supermarchés, les drives et les particuliers d'un bassin de vie.

Pour sa part, Oliver Decornet, directeur du pôle marketing, commercial et communication du groupe d'insertion Vitamine T, a montré tout le potentiel offert par le marché de l'occasion et de la seconde main, ainsi que la croissance de la demande alimentaire de produits locaux.

Cette rencontre a permis de percevoir l'étendue des transformations à l'œuvre, qui touchent non seulement les marchés et les modèles marchands, mais aussi le fonctionnement et les emplois du monde du commerce.

Démarche prospective « Imaginons nos futurs »



© FNAU - Affiche 41^e rencontre des agences d'urbanisme



Le thème de la 41^e rencontre des agences d'urbanisme, Explorons nos futurs (heureux), organisée en décembre 2020 à Brest par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau), résonne particulièrement dans une année 2020 marquée par une pandémie mondiale qui, simultanément, a bloqué nos perspectives et a questionné avec urgence le « monde d'après ».

Les urbanistes et autres professionnels de l'aménagement aspirent, dans une très large majorité, à une ville future plus inclusive, plus durable, moins consommatrice de ressources. Cette ville se projette à travers une multitude de documents de planification, de projets de territoire, sans pour autant renvoyer à un imaginaire collectif, diversifié dans ses formes, et partagé par le plus grand nombre. Dans ce cadre, l'Agence a entamé un travail prospectif, convoquant la science-fiction (ou les récits fictifs d'anticipation), pour imaginer et raconter des futurs « souhaitables » pour la métropole lilloise. Il sera partagé en 2021.





Métropole le design

"Comment le territoire réinvente l'action publique"

Du 24 septembre 2020 au 2020

4

DESIGN

2020 a été l'année du design pour la métropole lilloise puisqu'elle y a été promue Capitale mondiale. La crise sanitaire a malheureusement perturbé ce temps fort, qui devait permettre, entre autres, de partager avec un large public les différentes expérimentations (ou Proof Of Concept) qui ont émergé sur le territoire et ont questionné les modes de faire « classiques ».

Liés au monde économique, à la fabrique urbaine et aux espaces publics, prenant la forme d'observatoires, de guides pratiques et d'aménagements concrets, chacun des projets menés à l'Agence a participé, à sa façon, à cet événement, tout en s'inscrivant déjà au-delà. Illustrant les savoir-faire de l'Agence, ils permettent à la fois d'évaluer et de valoriser les expertises et pratiques présentes sur le territoire en termes de design, mais également de progresser en produisant des expériences visibles et tangibles.

DESIGN ET URBANISME : NOUVEAUX MODES DE FAIRE POUR ANALYSER, CONCEVOIR ET FAIRE LA VILLE

Dans le cadre de Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020, l'Agence a produit une série intitulée **Design et Urbanisme**, comprenant à ce jour quatre livrets. Chacun d'eux regarde de plus près, et sous le prisme du design, une nouvelle pratique à l'œuvre dans le champ de l'urbanisme : l'urbanisme transitoire, le metropolitan design, le data design, les appels à projets urbains innovants. La production de ces livrets a été diffusée au cours du dernier trimestre de l'année 2020, en lien avec les événements maintenus.

De plus en plus présent dans les pratiques liées à la fabrique de la ville, le design participe à la transformation de nos modes de vie et de nos territoires. L'Agence a ainsi souhaité interroger et révéler les liens unissant les deux champs que sont le design et l'urbanisme.

Les quatre livrets ont pour objectif de dresser les caractéristiques et grands principes de ces nouveaux modes de faire la ville. Au-delà de la connaissance partagée et du regard critique, il s'agit également d'interroger l'intégration de nouveaux principes portés par le design dans ces nouvelles manières d'analyser, de concevoir ou de faire la ville et ce à différentes échelles (territoriale, projet urbain, projet immobilier, espaces publics). Ces réflexions sont illustrées au travers d'exemples de la métropole lilloise, français ou internationaux.

Si l'une des vocations de ces livrets était de participer au débat sur le design et à l'animation du territoire durant cette année 2020, ils sont également un moyen de faire connaître et de partager à plus long terme les pratiques émergentes dans le champ de l'urbanisme, qui peuvent inspirer ou tout du moins questionner les pratiques dites « classiques ».



© MUCEM - Métropolitan Design

Design : discipline, pratique et processus

Difficile de définir ce qu'est le design, tant selon les cultures, les époques, les champs d'application et les approches (par ses praticiens et ses penseurs), sa définition varie et s'enrichit.

L'histoire du design étant liée aux évolutions sociétales, techniques, industrielles, artistiques, il témoigne des changements et adaptations de la société et traduit ainsi une façon de concevoir et de vivre (à) une époque. Au fil du temps, son champ d'action s'est élargi : du design d'objet au design d'espace, du matériel au numérique, jusqu'au design des services et politiques publiques.

Le design irrigue de plus en plus de domaines et ne peut plus être pensé comme une méthode dissociée des autres champs disciplinaires. Il se présente aujourd'hui autant comme un processus de conception qu'une pratique en tant que telle. Ainsi théorisé, le « design thinking », décrypte et formalise tout le processus de création inhérent à la pratique du design afin de le diffuser et le transposer dans d'autres champs d'application.



© EIREST - Analyse des traces numériques - Relations entre les lieux attractifs de la métropole lilloise selon ses habitants

Design et fabrique urbaine

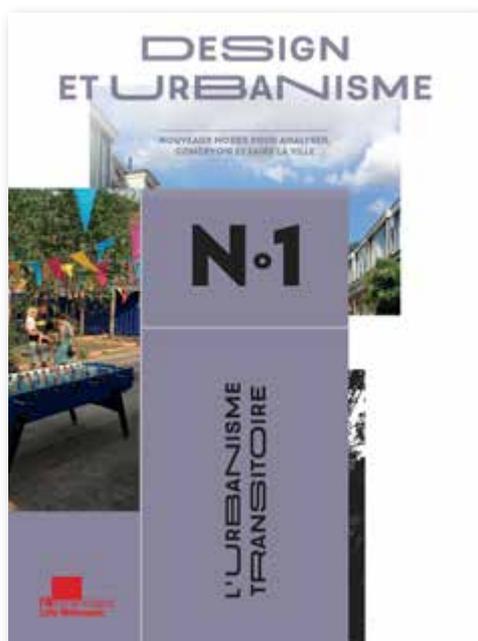
Derrière le mot design se lit l'association de deux mouvements, celui du but et celui du dessin, c'est à dire l'élaboration d'une intention, en interaction avec l'élaboration d'une forme. Il ne faut cependant pas y lire un ordre. Dans tout projet et notamment en urbanisme, le dessin n'est pas seulement une finalité, c'est également son commencement. Si le dessin du territoire et de la ville a suivi pendant des décennies des processus cloisonnés et descendants, la ville aujourd'hui se « dessine » autrement, de manière moins linéaire et plus inventive, sans échapper pour autant à certaines contradictions et aléas.

La fabrique urbaine est en pleine mutation, actionnée par différents leviers : moins de financement public, plus de coproduction public-privé, de démarches participatives avec les habitants, intégration ou influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la nécessaire gestion du temps long, etc. À ces différents facteurs s'ajoutent également d'autres défis ou enjeux de mutations, liés d'une part au changement climatique mais également à la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui.

En quoi les principes du design se traduisent dans les nouveaux modes de faire la ville ?

Le design est employé ici comme une clé de lecture permettant d'analyser les pratiques émergentes dans l'urbanisme. Plusieurs principes participant à sa définition ont été identifiés à cette fin :

- les usagers au cœur du projet ;
- itération et évolutivité ;
- prototypage et droit à l'erreur ;
- mise en récit ;
- matérialisation et mise en œuvre ;
- traduction et partage de l'information.

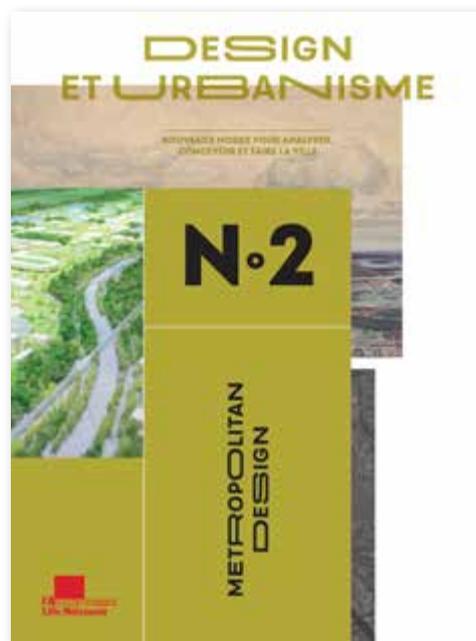


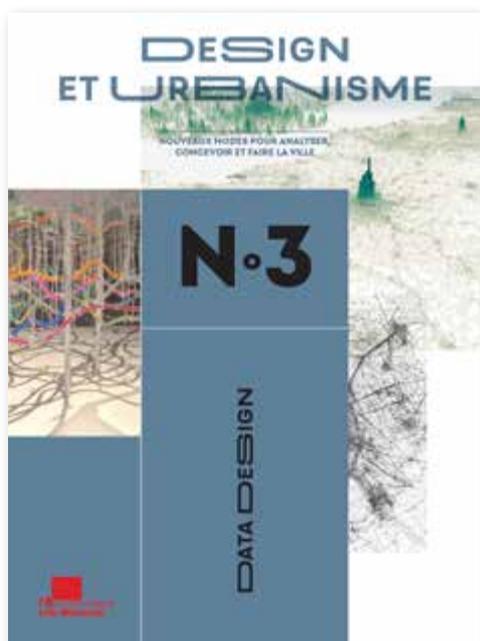
Livret n°1 : L'Urbanisme transitoire

Les Grands voisins à Paris, La Belle de Mai à Marseille ou la Ferme du Trichon à Roubaix sont quelques-uns des sites-icônes de l'urbanisme transitoire. Le premier numéro met en lumière cette nouvelle forme d'intervention dans la fabrique urbaine qualifiée de temporaire, provisoire et agile. Cette approche permet des projets aux trajectoires et usages multiples et porte certaines valeurs mises en évidence dans le livret telles que le prototypage et le droit à l'erreur, le principe de frugalité et la mise en récit des sites. Il apparaît également que le champ de l'urbanisme transitoire va de pair avec l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles compétences au sein des acteurs de la ville existants.

Livret n°2 : Le Métropolitain Design

La consultation « Lille Métropole 2030 », « l'Espace Bleu » de l'Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai (2016/2018) ou encore les Territoires de projets, inscrits dans le SCOT, sont les quelques exemples locaux illustrant le thème de ce deuxième livret dédié au métropolitain design. Celui-ci interroge en quoi cette manière de concevoir la ville emprunte au design les savoir-faire créatifs pour les appliquer aux questions spatiales de grande échelle. Basé sur un travail itératif, le métropolitain design est destiné à construire des visions territoriales à long terme, en explorant les devenir possibles d'un grand territoire. Pour permettre l'adhésion de l'ensemble des acteurs et habitants au projet, cette approche s'appuie sur la mise en récit, en donnant un rôle important à l'image tout au long du processus et en cherchant à faire remonter l'expérience de l'utilisateur. Complémentaire à la planification territoriale et au projet urbain, le métropolitain design propose ainsi une approche holistique de l'urbanisme.



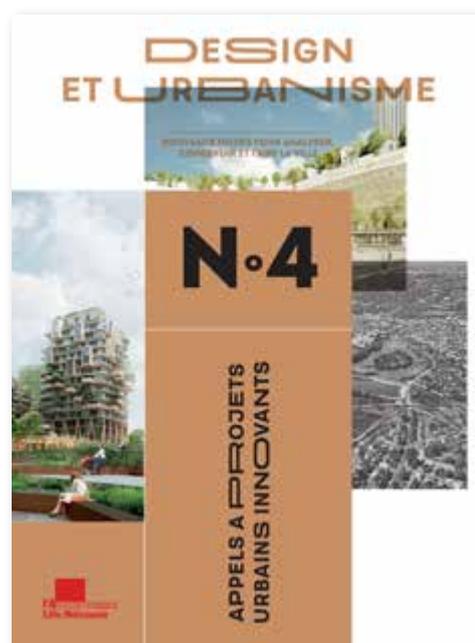


Livret n°3 Le Data Design

Le data design, travail de conception d'une base de données, et la dataviz, visualisation de données à destination d'un public plutôt non spécialiste, font l'objet du troisième livret. Face à l'augmentation phénoménale du volume de données disponibles dans le monde actuel, ces deux pratiques prennent une ampleur inédite dans le champ de l'urbanisme. Cependant la collecte, l'analyse et la représentation graphique des données complexes impliquent à la fois expertise scientifique et créativité, nécessaires dans le processus de simplification et de synthèse. Cette traduction et ce partage de l'information se révèlent essentiels pour éclairer la discussion préalable à la décision et pour communiquer et convaincre le public de leur pertinence.

Livret n°4 : Appels à Projets Urbains Innovants (APUI)

Ce nouveau format de consultation en architecture et en urbanisme, que sont les Appels à Projets Urbains Innovants (APUI), ici dans une version multi-sites, est l'objet de ce quatrième livret. Celui-ci relie la cession du foncier public aux acteurs privés. Dans ce cadre assez souple, il est demandé aux équipes pluridisciplinaires de proposer à la fois un programme, une forme architecturale / urbaine et une offre financière. Plusieurs aspects de ce nouveau cadre de la fabrique urbaine sont questionnés ici telles que l'intégration de la maîtrise d'usage, l'expérimentation des nouveaux usages ou méthodes innovantes et enfin, la réelle opérationnalité, notamment en termes de temporalité des projets conçus dans ce format.



À suivre... Ces quatre livrets thématiques pourront à l'avenir s'enrichir de nouveaux volumes, pour sensibiliser chaque personne, touchée de près ou de loin par l'aménagement du territoire, à ce qui dessine la ville d'aujourd'hui et de demain.

LILLE MÉTROPOLE CAPITALE MONDIALE DU DESIGN 2020

En 2020, Lille Métropole est la première métropole française à être désignée « Capitale Mondiale du Design » par la World Design Organisation (WDO). Ce titre a pour ambition de démontrer en quoi le design est un accélérateur de transformation du territoire, engageant ses acteurs dans un processus vertueux de transition écologique, industrielle et technologique, vecteur de progrès social.

À cet effet, le comité d'organisation Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020 a organisé des appels à initiatives sur l'ensemble du territoire métropolitain, pour la mise en place de POC. Le POC, pour « Proof Of Concept », définit la phase de test d'un projet. Le terme « démonstrateur » lui est parfois préféré. Ces appels à POC, lancés par le comité d'organisation, ont donc concerné des champs très variés, en termes de thématiques, de périmètres et d'acteurs.

En 2020, le partenariat entre l'Agence et Lille Métropole Capitale Mondiale du Design s'est articulé autour de 2 axes :

Une démarche POC sur un territoire

En 2019-2020, l'Agence a accompagné ses partenaires, dans la mise en œuvre de POC sur les territoires du Grand Boulevard et de la Deûle. L'objectif était de mettre en lumière les différentes actions menées sur ces territoires, en lien avec la programmation événementielle. À ce titre, l'Agence a participé à la mobilisation des acteurs, notamment des villes, en lien avec la MEL et a produit les éléments de cadrage nécessaires. Les approches ont été très différentes sur chacun de ces territoires. Si le format du POC envisagé sur le territoire de la Deûle n'a pu finalement voir le jour au vu du contexte, le POC Grand Boulevard, bien que retardé en 2020, suit encore aujourd'hui son cours.

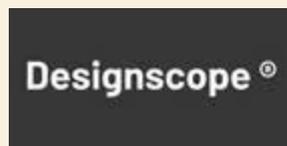
Un appui technique

L'Agence a apporté au comité d'organisation un support au niveau géomatique et cartographique afin d'accompagner la mise en œuvre de la programmation événementielle. Elle a notamment réalisé les cartographies de communication permettant la localisation de l'ensemble des POC(s) à l'échelle de la MEL, déclinée en fonction des différentes Maisons POC (Habiter / Prendre soin / Mobilité / Action publique / Ville collaborative / Économie circulaire).



© MEL - Maison POC Métropole Européenne de Lille

DESIGNSCOPE, un espace pilote à l'échelle régionale



Le lancement officiel du Designscope, observatoire du design à l'échelle de la région Hauts-de-France, développé avec lille—design, a été organisé en février 2020 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, en présence d'autres structures dédiées au design en France, telle que la Cité du design de Saint-Etienne accompagnée de l'agence d'urbanisme Epures, associée au projet.

Cet observatoire se fixe comme objectif de pouvoir disposer de données statistiques et d'informations économiques sur la filière du design, permettant à la fois de comprendre son impact économique mais également d'avoir une vue d'ensemble de l'écosystème design à l'échelle régionale. Des travaux et outils ont été développés en 2020, tels que le recensement des formations sur le territoire régional et transfrontalier, en partenariat avec le rectorat, ou des supports pour des enquêtes à venir auprès des designers et entreprises.

POC Grand Boulevard



Le POC Grand Boulevard est le fruit d'une démarche de coconstruction, menée par la Métropole Européenne de Lille (MEL), Lille Métropole Capitale mondiale du Design 2020 et l'Agence, en association avec les communes. Il vise la transformation de l'espace public par le biais d'actions ciblées et temporaires. Pour amorcer la phase opérationnelle, la MEL a lancé en janvier 2020, une consultation auprès de designers.

Suite à la rédaction du cahier des charges puis à l'analyse des offres ayant conduit à la désignation de l'agence de design Vraiment Vraiment, accompagnée de l'agence Phare, l'Agence s'est engagée dans le suivi du projet auprès de la MEL et de l'équipe mandatée. Après une première réunion en février 2020, le projet a été suspendu en raison du contexte sanitaire. Il a repris au mois de juin avec une méthodologie adaptée au contexte et a permis la tenue d'un comité de pilotage en décembre 2020 permettant la présentation de premières propositions.



© ADULM - Piétonnisation temporaire



ACCUEIL
AVANT GOÛT

5

FABRIQUE URBAINE

La fabrique urbaine désigne le processus de transformation de la ville et du tissu urbain. Les principales caractéristiques observées sont la morphologie et les formes urbaines, les modes opératoires, le rôle des différents acteurs ainsi que les usages qui font vivre la ville. L'étude de la fabrique urbaine consiste à identifier les changements en cours et les enjeux de demain, avec pour perspective la qualité urbaine, paysagère et architecturale de nos territoires. Si la crise sanitaire a accéléré les mutations déjà engagées dans la fabrique urbaine, à l'instar de l'urbanisme tactique, elle a également posé de manière plus prégnante certains enjeux pour la ville et les territoires de demain : changement climatique, qualité environnementale, mixité des usages, proximité, gestion des temps de la ville, démarche citoyenne, qualité du cadre de vie...

ATELIER PUBLIC DU PAYSAGE : UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AUTOUR D'UN SITE STRATÉGIQUE

La démarche Territoires de projets pour le Pôle métropolitain Nord-Est a pour objectif de coconstruire une vision partagée de ce territoire intercommunal de 300 000 habitants, à court, moyen et long termes. Dans ce cadre et en prolongement des travaux préalablement menés, l'Agence a souhaité engager une réflexion sur le potentiel paysager de ce territoire avec les étudiants de Master en paysage de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL). Cet Atelier Public du Paysage a été mené en partenariat avec l'Établissement Public Foncier (EPF), acteur opérationnel du territoire.

Suite à la formalisation d'un scénario de développement ou plan guide pour ce territoire (en lien avec la MEL et le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine), une nouvelle phase s'est engagée en 2020. Elle a eu pour objectif de partager, d'approfondir et de décliner ce scénario à des échelles plus fines et sur des sujets stratégiques.

Si depuis plus de 20 ans, les investissements en renouvellement urbain cherchent à recréer, à la place des anciennes usines, de nouveaux quartiers et de nouveaux emplois, ce territoire est encore aujourd'hui en pleine mutation. Face à l'urgence de redéveloppement économique du territoire, le paysage peut apparaître comme un sujet très secondaire. Cependant, outre le fait que le paysage est un élément de réponse majeur face aux enjeux environnementaux et climatiques auxquels tous les territoires devront faire face, il contribue à changer le cadre de vie, le vécu et l'image d'un territoire et peut également aider à gérer le temps long (pré-aménagement). La situation de chantier permanent dans lequel se trouve une grande partie du territoire Nord-Est, sans oublier les grands chantiers à venir dans le cadre du NPNRU, est une difficulté à prendre en compte : comment éviter que le temps long de l'aménagement ne le déqualifie un peu plus ?

Investir les espaces délaissés et le paysage

Au fondement de cette démarche, se trouvent articulés le sujet des friches et autres espaces vacants, à celui de la gestion du temps des grands projets urbains en cours ou à venir sur le territoire.

Le postulat est de faire un pas de côté par rapport aux logiques de développement « classiques » en regardant les espaces libres, les friches, comme de potentiels porteurs d'un aménagement « alternatif » plus inclusif, voire comme des maillons possibles d'une nouvelle armature paysagère.

De ce point de vue, la voie ferrée désaffectée entre la Gare de Tourcoing et le Canal de Roubaix, passant par le site de la Lainière, est apparue particulièrement stratégique. Si le Canal de Roubaix permet déjà d'assurer le lien entre une partie des vides présents, une autre part se concentre autour du tronçon désaffecté de l'ancienne voie ferrée Halluin-Somain, en amont et aval des deux voies vertes en projet (voie verte du Ferrain au nord et en continuité de la véloroute du Paris-Roubaix, au sud).



Publication Atelier Public du Paysage © ENSAPL

Enrichir et affiner le scénario proposé

La principale attente de ce travail est de révéler cette voie abandonnée, quasiment effacée de la carte, alors qu'elle a structuré tout le tissu urbain alentour et qui, aujourd'hui, n'est que partiellement intégrée dans les projets, notamment dans le projet de la Lainière. Il s'agit ensuite de porter un regard neuf sur les qualités paysagères parfois peu évidentes de cet espace délaissé et des friches qui la bordent, et d'évaluer son potentiel en tant que voie verte ou même corridor écologique.

L'analyse de ce site a révélé de nombreux obstacles à sa mutation : maîtrise foncière complexe, nombreuses friches riveraines dénuées de perspectives de reprogrammation, appropriation spontanée de certains tronçons de la voie ferrée. En revanche, de nombreux partenariats peuvent être activés pour introduire une reprogrammation douce de ces espaces. L'Etablissement Public Foncier (EPF) développe ainsi depuis plusieurs années une démarche originale de gestion de ses friches, afin d'accueillir une biodiversité temporaire et de les concevoir comme des « jardins éphémères ». Par ailleurs, la ville de Roubaix s'est engagée dans une stratégie d'action publique, en cohérence avec cette démarche, puisqu'elle intègre les notions de ville nourricière.



Atelier Public du Paysage - Un territoire en projet © ENSAPL

Modalités et travaux de l'Atelier Public du Paysage

Tous les ans, l'ENSAPL organise, en coordination étroite avec des commanditaires publics et leurs partenaires institutionnels, un atelier de projet d'un semestre travaillant sur une question urbaine et paysagère à caractère exploratoire et prospectif. Il met l'imagination de ces futurs professionnels au service du défrichage des projets de demain. La thématique proposée en 2020 pour cet atelier était le ré-emploi des ressources matérielles, biologiques et sociales de ce lieu. Il s'agit de parvenir à un projet fortement arrimé à son contexte, inclusif, et à l'empreinte carbone négligeable.

Ce projet a pour objectif de produire des connaissances nouvelles sur cet axe et son potentiel paysager, mais également de formuler des propositions concrètes, en situation réelle d'acteurs. Les compétences des acteurs locaux concernés (MEL (Espaces Naturels, Politique de la ville), SEM Ville renouvelée, villes (Wattrelos, Roubaix, Tourcoing)) ont donc été associées à la démarche. Durant ce premier semestre, de février à juin 2020 et malgré le contexte sanitaire qui a bouleversé les modalités de travail, cet Atelier a donné lieu à trois comités de pilotage, en présence de l'ensemble des acteurs associés. Durant ces temps d'échange, les étudiants ont pu présenter leurs différents travaux allant du diagnostic paysager à des stratégies de transformation de cette ancienne voie ferrée. Tisser des continuités à l'échelle territoriale / faire projet avec les déchets/ faire projet avec l'agriculture urbaine / turbine écologique, tels sont les axes de projet développés.



Atelier Public du Paysage - Perspective du verger © ENSAPL

Retisser le fil du paysage, entre Roubaix, Wattrelos et Tourcoing : « le Fil rouge »

Dans le but d'engager concrètement la transformation de cette voie, un des objectifs de l'Atelier a été de concevoir une proposition d'intervention en vue d'un chantier préfigurateur in situ. La proposition initiale prenait place sur le quartier de la Mousserie à Wattrelos et s'appuyait sur la notion de paysage productif et d'agriculture urbaine. Il s'agissait d'en préfigurer les formes et de rouvrir une portion de voie envahie par la végétation. L'ensemble de ces travaux est visible dans le journal de l'Atelier Public du Paysage, livrable constitué à l'issue de cet atelier par l'ENSAPL.



Fil Rouge © ENSAPL

Du fait du contexte sanitaire et politique, les conditions nécessaires à la réalisation du chantier n'ont pu être réunies, il a fallu adapter le projet. Une intervention plus légère, décalée au mois d'octobre 2020 a ainsi été imaginée. Celle-ci consistait en un projet de tissage, évocation des filatures d'autrefois, développé le long du linéaire enfriché. L'installation de ce « fil rouge », balisant la voie ferrée, s'inscrit comme un acte préfigurateur permettant de redonner à voir la dimension, l'histoire et la mémoire de cet axe.

Afin de (re)découvrir ce territoire et ses qualités trop souvent insoupçonnées, une marche exploratoire avait été organisée à destination des élus et habitants. Au travers du travail préparatoire du site, le projet rencontre également les attentes premières des habitants de ces quartiers. Des réunions techniques avec les services de la ville de Wattrelos mais également Roubaix et Tourcoing, la MEL et la SEM Ville Renouvelée ont permis de border cet événement d'un point de vue opérationnel, juridique et organisationnel. L'actualité ayant encore une fois déjoué le planning, l'Agence s'investit pour que cet acte préfigurateur du projet de paysage puisse voir le jour en 2021.

LA VILLE PRODUCTIVE AU CŒUR DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

La question de l'économie industrielle, de la relocalisation de l'industrie, de la réindustrialisation de la France connaît une actualité renouvelée avec la crise sanitaire liée à la COVID-19 et aux failles qu'elle a révélées en matière de souveraineté, de hiérarchie des savoirs et des métiers, de modèle de développement.

Cette question cependant n'avait pas attendu la COVID pour susciter un nouvel intérêt, notamment auprès des sphères politiques et techniques locales. Cet intérêt est en particulier réapparu autour de la thématique de l'économie productive ou de la ville productive. Malgré le flou terminologique, on décèle bien que, dans les discours des pouvoirs publics, ces notions renvoient avant tout à l'idée d'entreprises et de villes fabricantes.

L'Agence a engagé depuis 2019, une réflexion autour de la « ville productive » qui s'est poursuivie durant l'année 2020. Cette réflexion a été menée en association avec les étudiants du Master 2 Développement Urbain Intégré de l'École d'Urbanisme de Paris (EUP). Elle prend racine dans une commande de l'Agence, souhaitant conduire une réflexion sur le territoire Nord-Est, anciennement industriel, de l'agglomération lilloise, en lien avec la démarche Territoires de projets « Pôle métropolitain Nord-Est ».

Afin de partager les conclusions du rapport produit dans le cadre de cet atelier universitaire, une restitution a été organisée au mois de février 2020 à destination des partenaires impliqués dans ce projet (Métropole Européenne de Lille, communes, Chambre de métiers et de l'Artisanat, associations et entreprises locales...).

Une Rencontre de l'Agence a été ensuite organisée, avec les Ateliers du développement intégré de l'École d'Urbanisme de Paris, en septembre 2020 à la Gare Saint-Sauveur, afin d'ouvrir et d'élargir cette réflexion à un public plus large. Deux enjeux majeurs des territoires ont ainsi été abordés lors de cet événement : la ville productive comme projet de développement durable d'un territoire et la ville productive en tant que levier de la qualité du cadre de vie. Ils ont été éclairés au travers du travail prospectif mené par les étudiants, mais également par des expériences et explorations de différents professionnels et chercheurs, en exercice sur d'autres territoires.

Au cœur de l'actualité, ce sujet continue d'être pour l'Agence un champ exploratoire pour l'année 2021.

Retrouvez en replay « La ville productive au cœur de la transition des territoires » sur :

<https://www.adu-lille-metropole.org/rencontres-de-lagence-la-ville-productive-au-coeur-de-la-transition-des-territoires/>



© ADULM

EXPÉRIENCES ET ACTEURS MÉTROPOLITAINS DE L'URBANISME TRANSITOIRE

L'urbanisme transitoire est un nouveau mode de « faire la ville » émergent en France et sur le territoire métropolitain. Une série de projets temporaires, investissant des lieux vacants ou sous-utilisés pour une durée limitée, y voient le jour dans des cadres très divers et laissent entrevoir des trajectoires multiples pour des sites « en attente ».



Roubaix, Jardin transitoire Jardin du Bonheur © Sébastien Jarry

Dans la continuité de l'étude « Une approche renouvelée des lieux vacants » et en complément du livret n°1 - L'urbanisme transitoire de la série Design et Urbanisme, l'Agence a continué à développer son expertise sur ce sujet afin de produire une connaissance partagée entre tous les acteurs et contribuer ainsi au débat métropolitain. Elle a engagé en 2020 un travail partenarial avec des acteurs locaux directement investis dans ce type de projet (porteurs de projet, aménageurs, Etablissement Public Foncier, collectivités...) afin de réaliser un premier retour d'expériences sur la métropole lilloise.

Ainsi, une douzaine de conversations ont été réunies dans une publication intitulée « Urbanisme transitoire - Paroles d'acteurs et retour d'expériences de la métropole lilloise » (publiée début 2021) avec un double enjeu : donner de la visibilité aux projets temporaires sur la métropole lilloise et faire remonter des problématiques, liées à leur opérationnalité. L'étude donne également à voir en quoi l'intégration de ce mode de faire dans la fabrique urbaine bouscule les pratiques et les rôles des acteurs habituels et fait émerger à la fois de nouvelles compétences et de nouveaux protagonistes. Enfin, il met en évidence les questions stratégiques qui se dressent face aux collectivités territoriales au sujet de l'urbanisme transitoire.



Marché de fripes © Hirondelle

Afin de partager ces réflexions avec les acteurs impliqués sur la métropole, l'Agence a notamment participé en décembre 2020 au « Cycle de rencontres sur l'urbanisme transitoire », organisé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL). Elle continuera de diffuser et d'alimenter ce sujet en 2021.

Densité et qualité urbaine



En lien avec les différents documents réglementaires métropolitains actés ou en cours (Schéma de cohérence territoriale, Programme Local de l'Habitat, Plans Locaux d'Urbanisme), l'Agence poursuit et renouvelle ses réflexions sur la question de la densité, en lien avec la qualité urbaine. En articulant les différentes échelles, du territoire métropolitain à l'opérationnel, elle pose un regard à 360° sur ce sujet, précisant la notion de densité et son acceptabilité, notamment au regard de la crise sanitaire.

Des premiers éléments statistiques à une échelle macro ont été produits et partagés techniquement avec différents services (Métropole Européenne de Lille, Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Cet état des lieux métropolitain sera publié au premier semestre 2021 et sera le premier cahier d'une série de publications sur la densité, produites par l'Agence tout au long de l'année.



Densité maquette Jean-Pierre Watel © ADULM

Approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise



Friche Desurmont © MEL



Publiée en 2019, cette étude consacrée au phénomène de la vacance à l'échelle métropolitaine en phase avec les sujets d'actualité que sont les friches, a continué d'être diffusée et partagée en 2020 avec des acteurs de différentes sphères et a notamment fait l'objet d'articles dans la presse (Le Moniteur, la Gazette des Communes).

Présentée en janvier 2020 à la Région Hauts-de-France, elle a participé à la définition du programme opérationnel FEDER 2021-2027*. L'Agence a également partagé la méthodologie établie dans l'étude avec la ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille (MEL) et mis des éléments du diagnostic à disposition des services Habitat (PLH) et Politique de la Ville (ANRU) de la MEL. Dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Roubaix, une déclinaison pré-opérationnelle de l'étude a été engagée, fin 2020, et permettra d'actualiser et d'approfondir ce diagnostic.

*Le programme FEDER 2021-2027 a pour but de stimuler la croissance économique et de contribuer à la réalisation des objectifs européens pour une croissance intelligente, durable et inclusive, mais aussi de garantir la cohésion économique, sociale et territoriale d'une région confrontée à une forte concentration de population dans les zones urbaines.

Observatoire du stationnement



L'Agence a accompagné la Métropole Européenne de Lille (MEL) dans la mise en place de son nouvel observatoire du stationnement, qui alimentera divers documents d'aménagement (Plan De Mobilité, Plan Local d'Urbanisme...). Cet observatoire a comme enjeu principal d'appréhender l'usage des parcs de stationnement en ouvrage, dont la MEL est propriétaire. Cette analyse se construit à l'aide d'un outil informatique de données nommé Parkview360, permettant une harmonisation des données concernées (plus d'une dizaine de parkings étudiés). L'Agence a ainsi pu tester l'outil et construire avec le service Mobilité de la MEL des fiches d'identités des parcs, tout en posant les bases de la trame du futur observatoire.

L'Agence a également accompagné la MEL sur la construction et le renseignement d'une base de données recensant le stationnement de divers parcs de la métropole, dans le but d'alimenter ensuite la base de données nationale DATA GOUV.



© MEL

La mobilité et les jeunes



L'Agence a souhaité mettre en place une enquête de terrain sur la question de la mobilité auprès d'une population bien particulière : les enfants et les adolescents. L'objectif est de comprendre les pratiques de mobilité de cette population sur différents territoires à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale, aussi bien dans des milieux urbains denses que dans des espaces plus ruraux. L'Agence a développé une enquête qualitative sociologique avec plusieurs outils (carte mentale, questionnaires, grille d'entretien collectif et individuel) pour comprendre les choix et les usages de déplacements. Cependant avec la COVID-19 et les diverses réglementations sanitaires, l'enquête n'a pu être réalisée en 2020. Elle sera menée dès que possible au sein de différents établissements scolaires.





6

PLANIFICATION

L'Agence accompagne les stratégies d'aménagement du territoire à plusieurs échelles : métropolitaine, régionale... L'Agence est l'outil technique du Syndicat mixte du SCOT sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de communes Pévèle Carembault. Elle contribue au suivi et à la mise en œuvre du SCOT, à l'accompagnement des élus et des plans locaux d'urbanisme, ainsi que d'autres procédures et travaux liés au développement et renouvellement urbain et rural, à l'urbanisme commercial et à la protection de l'environnement, dont la ressource en eau. Elle développe une ingénierie technique au service des stratégies foncières des territoires. À travers la démarche des Territoires de projets, elle développe une approche innovante à une échelle intermédiaire répondant à quatre principes : mobiliser / rassembler, articuler / synchroniser et proposer / dessiner.

L'AGENCE AUX COTÉS DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole a adopté le Schéma de cohérence territoriale le 10 février 2017, entré en vigueur en mai 2017. Il guide le développement jusqu'à l'horizon 2035. Ses orientations et ambitions ont été conjointement élaborées à l'époque par les trois intercommunalités membres, à savoir la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les Communautés de communes Haute-Deûle et Pévèle Carembault (CCPC). Par arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2019, la Communauté de communes Haute-Deûle a intégré la MEL. Cette fusion a pris effet au 1^{er} mars 2020. Pour réaliser ses ambitions collectives, le Syndicat mixte du SCOT est passé depuis près de 3 ans d'un travail d'élaboration à sa mise en œuvre, appuyé par l'Agence.

Réunions des instances de travail et de décision du Comité syndical

En 2020, le Conseil syndical s'est réuni 3 fois : le 7 juillet 2020, le 16 septembre 2020 (élection du Président, composition du Bureau, élections des Vice-Présidents...), le 16 décembre 2020 (rapport d'orientations budgétaires 2021, rapport d'activité 2020, participation des membres et budget primitif 2021...).

L'Agence a contribué à préparer, organiser et animer les réunions du Conseil syndical : préparation des ordres du jour, des notes de travail et du déroulement des séances, exposés, propositions de rédaction des délibérations, projets de comptes-rendus, etc.

La gouvernance

En 2020, le Syndicat mixte a procédé au renouvellement de ses instances dirigeantes jusqu'en 2026 après un report des élections municipales et communautaires lié au contexte sanitaire COVID-19.

Le 16 septembre 2020, le Conseil syndical a été dédié à l'installation des nouveaux membres du Syndicat mixte. 40 délégués titulaires et 40 suppléants du Syndicat mixte ont ainsi été désignés par les organes délibérants des collectivités membres du Syndicat mixte (MEL et CCPC). Le Bureau, instance de pilotage, a été renouvelé, avec l'élection de Francis Vercaemer en tant que Président et l'élection de 6 Vice-Présidents.

Ce Conseil a également confirmé la création de la commission partenariale Aire d'Alimentation des Captages (COMPAR-AAC) dédiée à la protection de la ressource en eau.



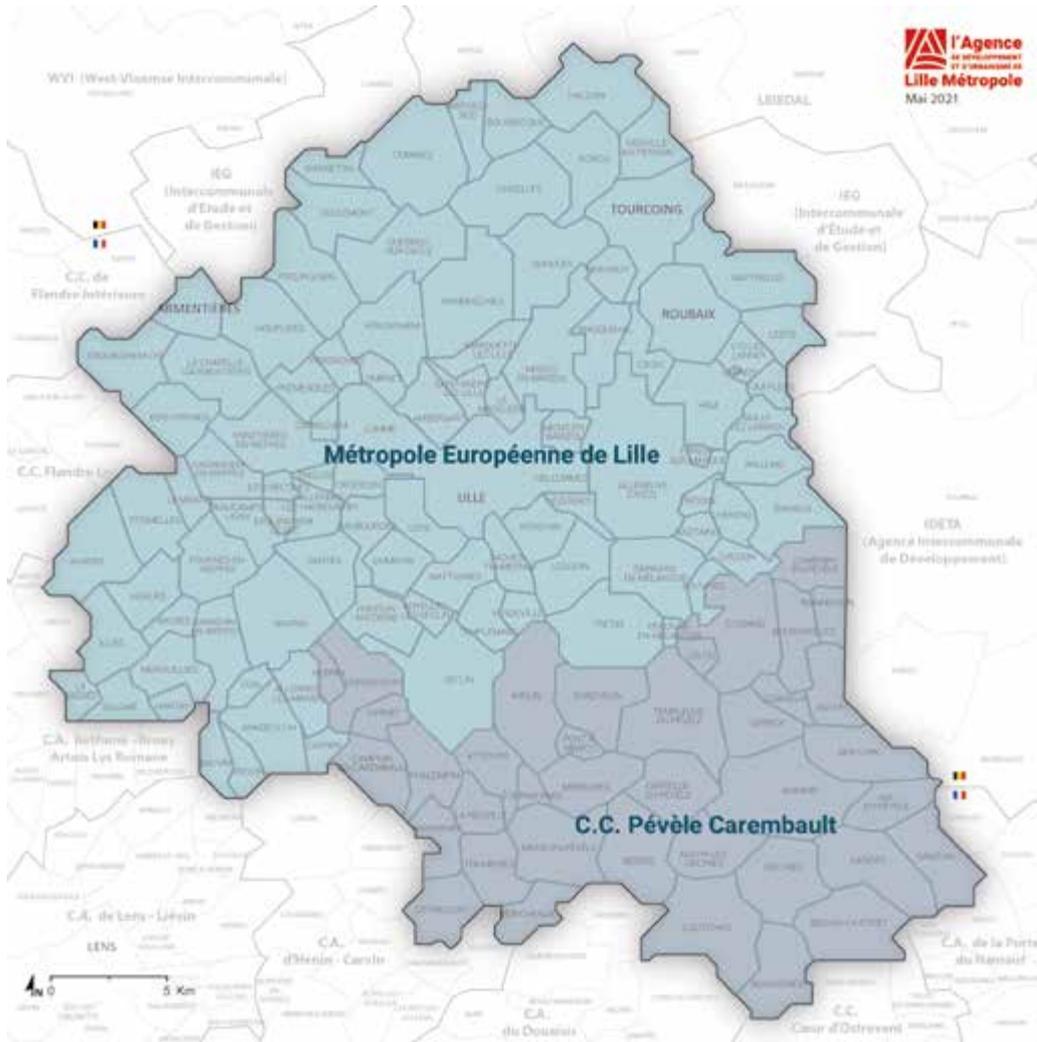
© ADULM - Conseil syndical du SCOT

Une année de mise en œuvre du SCOT

Le travail du Syndicat mixte s'est organisé autour de trois axes :

- **l'appropriation du projet de SCOT** : la communication, l'explication, l'approfondissement, notamment des grandes orientations clés du SCOT en matière de développement urbain durable et de renouvellement urbain ;
- **la mise en œuvre du projet de SCOT** : la traduction dans les différentes politiques des intercommunalités membres, la démarche « Territoires de projets » ;
- **le suivi du projet de SCOT** : les avis sur les documents réglementaires, l'organisation de la gouvernance du Syndicat mixte, les indicateurs pour évaluer la mise en œuvre du SCOT.

Carte administrative du SCOT - 2021



L'appropriation

En 2020, l'Agence aux côtés du Syndicat mixte du SCOT a notamment contribué à la préparation et l'animation d'échanges entre élus, acteurs et techniciens, en particulier après l'installation des nouvelles instances politiques, en coordination avec les services de planification et d'urbanisme des intercommunalités membres du SCOT.

L'Agence a engagé la mise en œuvre de deux outils visant à mieux communiquer sur le SCOT :

- la préparation d'un film de présentation du SCOT en deux parties, diffusé en février 2021, visant à rappeler les grandes orientations stratégiques et le fonctionnement du SCOT ;
- la préparation du futur site internet (pour une mise en ligne en juin 2021).

Elle développe les concepts et orientations du SCOT dans l'ensemble de ses travaux : urbanisme commercial, mobilité, densité et étalement urbain...

La mise en œuvre

Pour le Syndicat mixte, l'Agence a porté des dispositifs destinés à faire vivre la stratégie du SCOT, notamment en poursuivant les démarches thématiques comme la protection des champs captants.

La démarche des Territoires de projets

En 2020, l'Agence a poursuivi le développement de la démarche des « Territoires de projets ». Cette démarche initiée en 2017 propose à une échelle intermédiaire d'identifier les territoires d'enjeux métropolitains et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée en fédérant les différents acteurs publics et privés. Cet outil de planification stratégique innovant, porté par l'Agence, répond à quatre principes : mobiliser / rassembler, articuler / synchroniser, proposer / dessiner.

Plusieurs « territoires de projets », secteurs d'enjeux métropolitains engagés en 2018 et 2019, ont été animés en 2020 : Pôle métropolitain Nord-Est (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos), Cœur métropolitain, Territoire Sud (en lien avec le comité partenarial des champs captants du sud de Lille et la démarche des communes « Gardiennes de l'eau » de la MEL), Grand Boulevard et Deûle partagée. Par ailleurs, ces deux derniers ont été identifiés dans le cadre de Lille Capitale mondiale du Design 2020 (POC), démarche à laquelle l'Agence apporte son expertise et appui technique.

Les Territoires de projets ont mobilisé l'Agence notamment en partenariat avec les intercommunalités concernées (MEL et CCPC), permettant de mutualiser les moyens d'ingénierie à travers des échanges partenariaux et des lieux de coconstruction techniques.

Des échanges complémentaires ont été organisés avec d'autres structures et services, selon les spécificités de chaque territoire (services de l'Etat, Agence de l'eau, départements, région, Eurométropole, Voies Navigables de France (VNF), chambres consulaires, SEM Ville Renouvelée, Ports de Lille, villes, universités, SNCF...).

Le suivi

Les avis du Syndicat mixte

Le Syndicat mixte a été amené à se prononcer, en tant que Personne Publique Associée (PPA), sur la compatibilité avec le SCOT de différents documents de planification (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Scarpe aval, PLU communaux) et sur la compatibilité des projets de plus de 5000 m².

Le Syndicat mixte, membre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Nord, a été sollicité en 2020 pour examiner 8 dossiers de projets commerciaux, l'Agence ayant assuré la coordination et la production d'un avis technique du SCOT sur ces dossiers.

Les indicateurs de suivi du SCOT

Pour le Syndicat mixte, l'Agence a poursuivi l'analyse de l'application du SCOT en matière d'environnement, de transports et déplacements, de maîtrise de la consommation d'espaces de développement urbain et économique et d'implantations commerciales.

L'objectif est de :

- mesurer, sur la base de critères et d'indicateurs, si les évolutions du territoire vont dans le sens des objectifs affichés par le SCOT (à partir de l'établissement du temps zéro) ;
- préparer l'établissement d'un suivi annuel en vue du bilan à 6 ans des résultats de la mise en œuvre du SCOT, conformément à l'article L.143-28 du Code de l'urbanisme ;
- proposer des éléments d'analyse et de compréhension des évolutions en cours sur le territoire, permettant de faire évoluer, si nécessaire, les orientations du SCOT, ainsi que les politiques publiques d'accompagnement du SCOT.

L'Agence a entamé la réalisation d'un document de synthèse, le « SCOT en bref », permettant de rappeler les orientations thématiques du SCOT avec des éclairages quantitatifs et qualitatifs sur la période 2017-2020. Ce document permet en 2021 d'animer les débats avec les nouvelles instances en place.

TERRITOIRE DE PROJETS « CŒUR MÉTROPOLITAIN »

Renforcer l'attractivité du cœur métropolitain au bénéfice du rayonnement de la métropole et de la région Hauts-de-France, tel est l'enjeu identifié pour le territoire de projets Cœur métropolitain. Cette réflexion métropolitaine met en commun et articule les enjeux et projets de cette zone géographique, à des échelles variées. L'objectif est d'en faire profiter l'ensemble des usagers, qu'ils soient habitants ou visiteurs réguliers ou occasionnels.

Dans le cadre de cette démarche, un diagnostic orienté intitulé « Portrait de territoire » a été finalisé en 2020. Celui-ci propose une approche par champ thématique, alimentée par des analyses chiffrées et spatialisées, mais également par différents outils tels que le benchmark, les collages et la carte « prospective ».

Il reprend les diverses productions présentées lors des deux premiers comités d'orientation stratégique et s'appuie sur les différents leviers identifiés pour consolider et renforcer le Cœur métropolitain que sont : la fabrique urbaine, la mobilité et l'accessibilité, le commerce, le tourisme, l'enseignement supérieur, la qualité de l'espace public et le rapport à l'eau.

L'Agence a également contribué à une démarche en cours sur ce secteur : l'élaboration du Schéma directeur Euralille à la Deûle, en participant à une série d'ateliers et à la restitution des résultats au premier trimestre 2020.

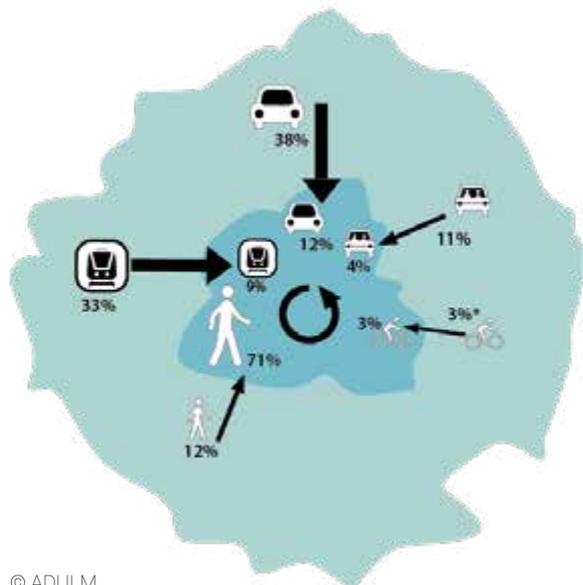
Dans la continuité du diagnostic, l'Agence a poursuivi ses réflexions sur le Cœur métropolitain, en prenant en compte les attentes du dernier comité d'orientation stratégique. Elle s'est donc attaché à produire une étude spécifique sur les « portes d'entrée » du Cœur métropolitain, situées sur la ceinture périphérique, constituant le lieu de convergence de nombreux enjeux de demain.

Au regard de la transition écologique et de la qualité du cadre de vie, l'étude interroge notamment l'impact des ruptures physiques liées aux grandes infrastructures dans les pratiques de mobilité au sein du Cœur métropolitain. L'objectif est de caractériser les différentes « portes urbaines » situées sur cet espace interstitiel, d'identifier leurs enjeux spécifiques dans les quinze années à venir et de proposer des typologies d'interventions possibles via un benchmark. Dans cette réflexion prospective, deux perspectives sont croisées : l'entrée spatiale et l'entrée mobilité se complètent et s'enrichissent mutuellement. Plusieurs échanges techniques avec le service mobilité de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et le service Urbanisme de la ville de Lille ont aidé à partager et consolider l'étude.



© MEL - Citadelle de Lille

Ensemble des parts modales



© ADULM

Elle permettra d'alimenter diverses démarches en cours et à venir : Schéma Directeur des Infrastructures de Transport, Plan de Déplacements Urbains, Schéma directeur Euralille à la Deûle... L'étude se poursuit en 2021, en vue d'une publication au premier semestre.



Territoire de projets « Pôle métropolitain Nord-Est » et PPA de Roubaix



Dans la continuité de la démarche engagée, cette année a permis la diffusion des travaux réalisés auprès d'acteurs du territoire (services de la ville de Roubaix, Département...), mais également sa consolidation, au travers d'approfondissements thématiques développés avec le milieu universitaire (voir chapitre Fabrique urbaine). Enfin, au cours du dernier trimestre 2020, l'Agence a été mobilisée pour contribuer à l'élaboration du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du territoire de Roubaix. Les grandes orientations, issues de la stratégie territoriale, ont été déclinées sur ce périmètre opérationnel et intégrées dans le protocole de préfiguration. Associée à l'équipe projet, l'Agence accompagne sa mise en œuvre et participe aux différents comités de pilotage (novembre 2020-janvier 2021). Elle réalise, à cette fin, des missions spécifiques, notamment sur les champs du foncier, de la ville circulaire et du recensement de projets, qu'elle poursuivra en 2021.

Territoire de projets « Deûle Partagée »



Le Territoire de projets « Deûle partagée » porte l'ambition d'épanouir une métropole au bord de l'eau. Depuis 2018, l'Agence poursuit les investigations sur le territoire fluvial en s'appuyant sur les travaux de l'Atelier Public de Paysage (Agence, Ports de Lille, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille) qui a exploré le partage des usages des bords de Deûle. Après 2019 consacré à l'étude des continuités douces le long du canal, au recensement des projets d'aménagement et à l'étude des visions d'aménagement du canal depuis les années 1950, l'Agence a orienté ses travaux en 2020 sur la compréhension des conflits d'usages. Un travail commun et prospectif sera engagé à partir de 2021 avec le club « Projet urbain et paysage » de la Fnau, dans le but de fonder un socle partagé d'enjeux. Ce projet sera en articulation avec les démarches en cours, comme « Bords de Deûle » porté par la Métropole Européenne de Lille, le Schéma directeur d'Euralille à la Deûle, ou le projet du Canal Seine Nord Europe.

COMMISSION PARTENARIALE DE L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC)

L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) du sud de Lille correspond au périmètre de protection des captages d'eau potable, au sein duquel la nappe de craie se recharge par infiltration directe des eaux de pluie. Ainsi, toute activité humaine et tout projet ont un impact direct sur la qualité et la quantité de la ressource en eau. Ce périmètre impacte 37 communes du territoire du SCOT de Lille Métropole, concernant les deux intercommunalités membres du Syndicat mixte.

En 2020, suite à la délibération du Syndicat mixte du SCOT en date du 16 septembre, le comité partenarial AAC est devenu la commission partenariale AAC (COMPAR AAC). L'Agence, en tant qu'outil technique du Syndicat mixte du SCOT, assure le secrétariat et l'animation de cette commission et de ses réunions techniques mensuelles. La philosophie de cette instance est essentiellement basée sur la logique « éviter - réduire - compenser » : éviter des projets pouvant nuire à la protection de la nappe dans le périmètre de l'AAC et rechercher une solution alternative en dehors de ce périmètre. Lorsque cela est impossible, le projet doit être réfléchi de manière innovante, afin de limiter l'imperméabilisation des sols et le risque de pollution de la nappe de craie. En ce sens, la nouvelle délibération vient appuyer cet objectif de neutralité vis-à-vis de la nappe, en définissant les missions de l'instance, dont notamment celle d'émettre des avis sur les plans, programmes et projets sur le territoire de l'AAC.



© ADULM - Canal de Seclin



© ADULM - Canal de Seclin

Le comité technique (COTECH mensuel) est composé des partenaires suivants : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Agence de l'Eau, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC). Les partenaires techniques analysent les projets d'aménagement ayant lieu sur l'AAC et préparent des notes techniques pour alimenter la commission constituée des élus du Syndicat mixte. Cette dernière prépare des avis consultatifs soumis au bureau du Syndicat mixte, avec l'appui technique de l'Agence.

Au regard de la crise sanitaire et du renouvellement des instances politiques, la commission partenariale AAC s'est réunie deux fois en février et en décembre 2020.

PÔLES D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

Dans sa partie consacrée aux orientations économiques, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole place les pôles d'excellence au cœur de son dispositif d'action foncière et immobilière pour réaliser sa stratégie de développement économique. Dans le cadre de sa mission de suivi de la mise en œuvre du SCOT, l'Agence a réalisé un état des lieux des pôles d'excellence de la métropole afin de mesurer leur état d'avancement au regard des orientations et objectifs qui leur ont été fixés.

Cet état des lieux s'est appuyé sur un travail documentaire d'analyse des schémas d'urbanisme et d'aménagement des 20 dernières années. Il s'est également basé sur une série d'entretiens, réalisés avec les acteurs des pôles d'excellence et les techniciens de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et de la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC). Les entretiens ont porté sur la situation actuelle des pôles d'excellence, leur mode de fonctionnement et leurs projets en cours ou à venir. Une deuxième série d'entretiens a permis de recueillir l'impact du premier confinement de mars à mai 2020, sur les pôles d'excellences et leur écosystème.

Au-delà des enjeux spécifiques de chaque pôle, ce travail met en lumière leurs différents niveaux de maturité : les premiers pôles d'excellence, qui constituent les lieux vitrines d'une filière économique prioritaire du territoire, tout en portant une dimension urbaine indéniable, arrivent à une forme d'aboutissement. Aux côtés de ces pôles historiques émergent de nouveaux projets en cours de définition. Ce constat amène à s'interroger plus largement sur l'avenir de la politique des pôles d'excellence. Pour cela, plusieurs pistes de réflexion sont proposées :

- **Comment réaffirmer la vocation commune des pôles d'excellence ?** L'enjeu est d'ajuster le cadre existant, en prenant en compte la diversité des trajectoires de réalisation, pour donner une plus grande lisibilité à ces lieux essentiels au développement économique de la métropole.
- **Comment faire écosystème aujourd'hui ?** C'est un enjeu majeur du développement des pôles d'excellence. Il interroge le modèle de développement des pôles émergents et la dynamique interécosystèmes au-delà de l'animation interne des pôles.
- **Comment analyser la réalisation de ces pôles ?** Ce travail pourrait comporter à la fois une dimension économique et une dimension urbaine.

Les 7 sites appelés « **pôles d'excellence** » sont les hauts lieux de la compétitivité des filières stratégiques de la métropole. Ils accueillent de nombreuses entreprises et voient se développer des projets innovants : Euralille, Euratechnologies, Eurasanté, L'Union, La Haute Borne, Blanchemaille et Euralimentaire. Ils créent de nombreux emplois en accueillant et animant porteurs de projets, start-up, entreprises innovantes, mais aussi formation, enseignement supérieur et recherche. Ils font émerger les pépites économiques de demain grâce à leur écosystème complémentaire.



© ADULM - Pôle d'excellence Blanchemaille

La réflexion autour des pôles d'excellence est stratégique à la fois pour la future révision du SCOT, mais également, à plus court terme, pour les prochains documents stratégiques du territoire, la Stratégie d'Accueil des Entreprises (SAE) de la MEL, ou les futures orientations de développement économique de la CCPC.

En 2021, l'Agence alimentera sa réflexion sur la transformation des outils de développement économique en France et à l'étranger, ainsi que ses conséquences en termes d'aménagement économique.

UN ÉTROIT PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

L'Agence a engagé un travail partenarial avec la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC) dans le cadre d'une convention triennale depuis 2018. Ce partenariat a pour objectif de partager, auprès des 38 communes de la Pévèle Carembault, une stratégie d'aménagement territorial synthétisant les volontés de ces communes et les prescriptions des documents d'urbanisme tels que le SCOT.

Depuis 2018 et jusqu'en 2020, ce partenariat a permis la réalisation d'un diagnostic intercommunal et l'élaboration d'un pré-PADD. La réflexion stratégique portée en commun a également permis l'identification de secteurs à enjeux dont l'évolution conditionne le développement et l'attractivité de l'intercommunalité :

- le territoire des 11 communes de la Pévèle Carembault, au sein de l'Aire d'Alimentation des Champs Captant au sud de Lille (AAC) ;
- l'axe Avelin – Pont-à-Marcq – Orchies notamment autour de son aménagement séquencé et de sa requalification le long de la RD549 ;
- l'axe Ascq-Orchies autour de la réouverture ou de la requalification en voie verte de la ligne Ascq-Orchies ;
- la Marque avec l'enjeu de valorisation des berges et des espaces mitoyens (bords à canal, espaces de loisirs, espaces agricoles...) ;
- la dynamique agricole de l'Orchésis pour maintenir et renforcer la filière agricole du territoire ;
- les centralités dans le cadre de l'armature urbaine définie par le SCOT.

L'Agence a également apporté son expertise en matière cartographique et webSIG avec l'appui d'un cartographe expert, la réalisation de cartes d'analyse et de synthèse à des échelles différentes, la conception et réalisation de graphiques ou illustrations...

Le suivi du compte foncier du SCOT sur le territoire de la Pévèle Carembault a été coordonné entre la CCPC, l'Agence et les communes, via notamment la mise à jour progressive de l'inventaire des recensements de projets et le suivi de la tâche urbaine.

Tout comme en 2019, l'Agence a diffusé auprès des élus des 38 communes du territoire les « fiches communales », outil de connaissance locale.

Enfin, dans le contexte sanitaire et en vue de l'analyse de ses conséquences sur l'économie du territoire, l'Agence a développé un document de présentation des dynamiques économiques du territoire de la Pévèle Carembault permettant une vision globale à 360° de la situation intercommunale. Contribuant au développement d'une culture partagée, ce document propose des chiffres clés et cartes stratégiques autour de la population, des entreprises, du tissu économique et de l'aménagement économique.



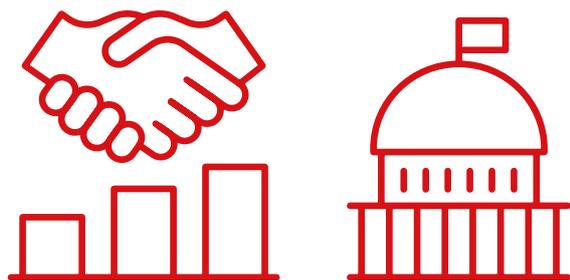
L'INGÉNIERIE FONCIÈRE AU CŒUR DES TRAVAUX DE L'AGENCE

L'Agence a acquis au fil des années une expérience plurielle des questions foncières. L'observation foncière est ainsi un des piliers des observations menées par l'Agence en collaboration avec les ingénieries de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Elle couvre d'une part les méthodes d'analyse et d'observation alliant quantitatif et qualitatif, matérialisées par des outils de connaissance et de prospective. Elle concerne d'autre part la conception et l'impulsion de démarches innovantes et l'animation partenariale notamment avec le développement de l'Observatoire foncier métropolitain avec la MEL. Elle se concentre enfin sur une connaissance du potentiel foncier (notamment en renouvellement urbain) afin d'aider aux choix stratégiques et d'établir des préconisations.

Structure pérenne et partenariale, l'Agence s'adapte aux spécificités locales et accompagne les évolutions législatives et réglementaires (loi Grenelle, renforcée par la loi ALUR, ZAN, maîtrise de l'étalement urbain...) mettant l'accent sur le recyclage du foncier et le renouvellement urbain. Elle vise à mettre à disposition des élus locaux des outils d'évaluation et de suivi en faveur de politiques territoriales efficaces et pérennes à toutes les échelles.

Dans ce cadre, l'Agence développe avec la MEL un référentiel foncier et suit pour le Syndicat mixte du SCOT le compte foncier métropolitain. Elle produit des études thématiques. En 2020, elle a développé une étude des densités sur le territoire métropolitain (publication en mai 2021), poursuivi l'étude des friches et espaces vacants, enjeux clés pour le territoire et leviers de développement, avec ses partenaires. Depuis plusieurs années, elle développe un outil de suivi de l'occupation des parcs d'activités en appui de la politique de redynamisation lancée par la MEL, avec la CCI Grand Lille, et accompagne l'Observatoire des Bureaux de la Métropole.

Elle a développé en 2020 de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour l'identification de gisements fonciers dans le cadre de missions spécifiques, pour sélectionner des terrains susceptibles d'être recyclés, densifiés ou de muter.



Une étude de gisements fonciers avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont déployé sur le territoire de la métropole lilloise, des actions multipartenariales afin de permettre aux habitants des bidonvilles d'être accueillis au sein de logements temporaires (SAS) bénéficiant d'infrastructures et de services de première nécessité (eau, électricité, ramassage des ordures ménagères et transport scolaire) et d'un accompagnement social. L'expertise de l'Agence a été mobilisée dans ce contexte. Elle a été missionnée pour identifier des gisements fonciers liés aux SAS.

Un partenariat avec la CCI Grand Lille autour du foncier économique

La CCI Grand Lille, membre du Bureau et du Conseil d'administration de l'Agence, a pour mission de contribuer au développement économique, à l'aménagement de l'offre et l'attractivité du territoire dans l'intérêt des entreprises. Dans ce cadre, l'Agence, avec les équipes de la CCI, a réalisé en 2020 une étude sur le potentiel en foncier économique dans les zones en renouvellement urbain. Grâce à une analyse multicritères et spatiale, l'Agence a travaillé sur une identification de gisements fonciers à vocation économique. L'objectif est de répondre aux besoins fonciers des entreprises et ainsi favoriser l'accueil de nouvelles activités.





7

HABITAT ET LOGEMENT

L'habitat constitue une référence et un outil de « construction de soi », à toutes les étapes de la vie. Il apporte une stabilité, une capacité à se projeter dans l'avenir. C'est donc à la fois un droit fondamental pour chacun des habitants de la métropole et une ambition pour un vivre ensemble pour tous. Cet enjeu interpelle nombre de politiques publiques comme privées. Les projets, dispositifs et contributions de l'Agence ont cela « en commun ». L'Agence apporte ses compétences, ses modes de faire, en termes de partenariats, de contributions stratégiques et concrètes aux politiques publiques comme le Programme Local de l'Habitat de la Métropole Européenne de Lille (MEL). L'Agence, acteur du territoire, est impliquée quant à la réussite de cette ambition, aux côtés de la MEL et de ses partenaires.

LES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES DU LOGEMENT DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

L'Agence a lancé et poursuit depuis 2018 des travaux d'observation et d'analyse des marchés immobiliers du logement dans la métropole lilloise.

Des analyses pour alimenter les réflexions stratégiques territoriales

Plus particulièrement définis dans le cadre de l'élaboration du troisième Programme Local de l'Habitat de la Métropole Européenne de Lille (PLH3), les premiers travaux réalisés se concentrent sur la compréhension des dynamiques immobilières du logement. Ils apportent des éclairages sur les tendances structurelles à l'œuvre, permettant une prise de recul sur le fonctionnement et l'évolution conjoncturelle des marchés immobiliers du logement.

Les dynamiques immobilières sont appréhendées à différentes échelles territoriales et temporelles. Elles concernent notamment les ventes et la construction neuve par rapport au stock de logements existant, les ventes et les prix de ventes, la mise en perspective des biens vendus au regard de la capacité d'achat des ménages ou encore la provenance géographique des acheteurs.

Des indicateurs pour la mise en place d'une observation pérenne

Par ces travaux, il s'agit également de produire une observation des marchés immobiliers du logement dans la perspective d'un suivi au long cours. En effet, les indicateurs mobilisés et construits pour ce travail constituent une base à partir de laquelle une observation pérenne peut être articulée à différentes échelles, selon les champs d'analyse : celle des communes, des territoires administratifs de la MEL ou encore selon l'armature urbaine du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Ces indicateurs s'appuient en premier lieu sur l'exploration et l'exploitation de la base de données « Demandes de Valeurs Foncières » (DV3F) qui rassemble l'ensemble des transactions foncières et immobilières se produisant sur un territoire. À ce titre, ils ont bénéficié plus particulièrement de l'expertise méthodologique de l'Observatoire foncier métropolitain.

L'intérêt de ce travail est également de croiser ces données avec d'autres sources pour enrichir l'analyse et mettre en perspective des dynamiques immobilières avec d'autres éléments de connaissance et de compréhension des dynamiques territoriales, comme l'évolution de la population ou encore le profil socioéconomique. Les indicateurs tels qu'ils ont été construits constituent un point de départ. Ils vont pouvoir être actualisés, complétés, enrichis et contribuer ainsi au développement de l'Observatoire foncier métropolitain et au suivi de documents, tels que le PLH3 de la MEL et le SCOT de Lille Métropole.

Le choix d'une storymap comme support de valorisation

L'année 2020 fut plus particulièrement dédiée à la formalisation et la valorisation des premiers résultats sous la forme d'une « storymap » (voir chapitre Data & Visualisation).

Les premiers résultats de l'analyse ont tout d'abord fait l'objet d'une première forme de valorisation lors de la rencontre annuelle du CECIM (Centre d'Etudes de la Conjoncture Immobilière) le 4 mars 2020.

Un temps de restitution avec les acteurs de l'habitat et de l'immobilier a été organisé le 1^{er} octobre. Cette réunion sous forme de visioconférence a permis de présenter l'outil dans les grandes lignes, le type de contenus que l'on peut y trouver, et présenter plus spécifiquement quelques indicateurs et éléments d'analyse qui en découlent.

Invités à venir échanger dans le cadre d'une table-ronde, Jean-Michel Sède, Président du Cecim Nord, et Aurélien Renard, Président de l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) ont pu apporter des éléments complémentaires d'analyse conjoncturelle et leur éclairage d'acteurs de l'immobilier sur les enjeux actuels.

La storymap a également donné lieu à l'enregistrement d'un podcast permettant aux internautes d'être accompagnés dans l'appropriation de celle-ci et de présenter les principaux enseignements de l'analyse.

La compréhension des dynamiques immobilières à différentes échelles

Pour appréhender la notion de dynamique de marché, deux types de flux sont analysés au regard du stock de logements : la construction de logements neufs et les ventes de logements effectuées auprès de particuliers.

Un taux de construction et un taux de mutation sont ainsi identifiés, ces deux indicateurs pouvant être observés à des échelles différentes de manière à révéler des disparités spatiales ou un fonctionnement spatialisé des marchés immobiliers du logement.

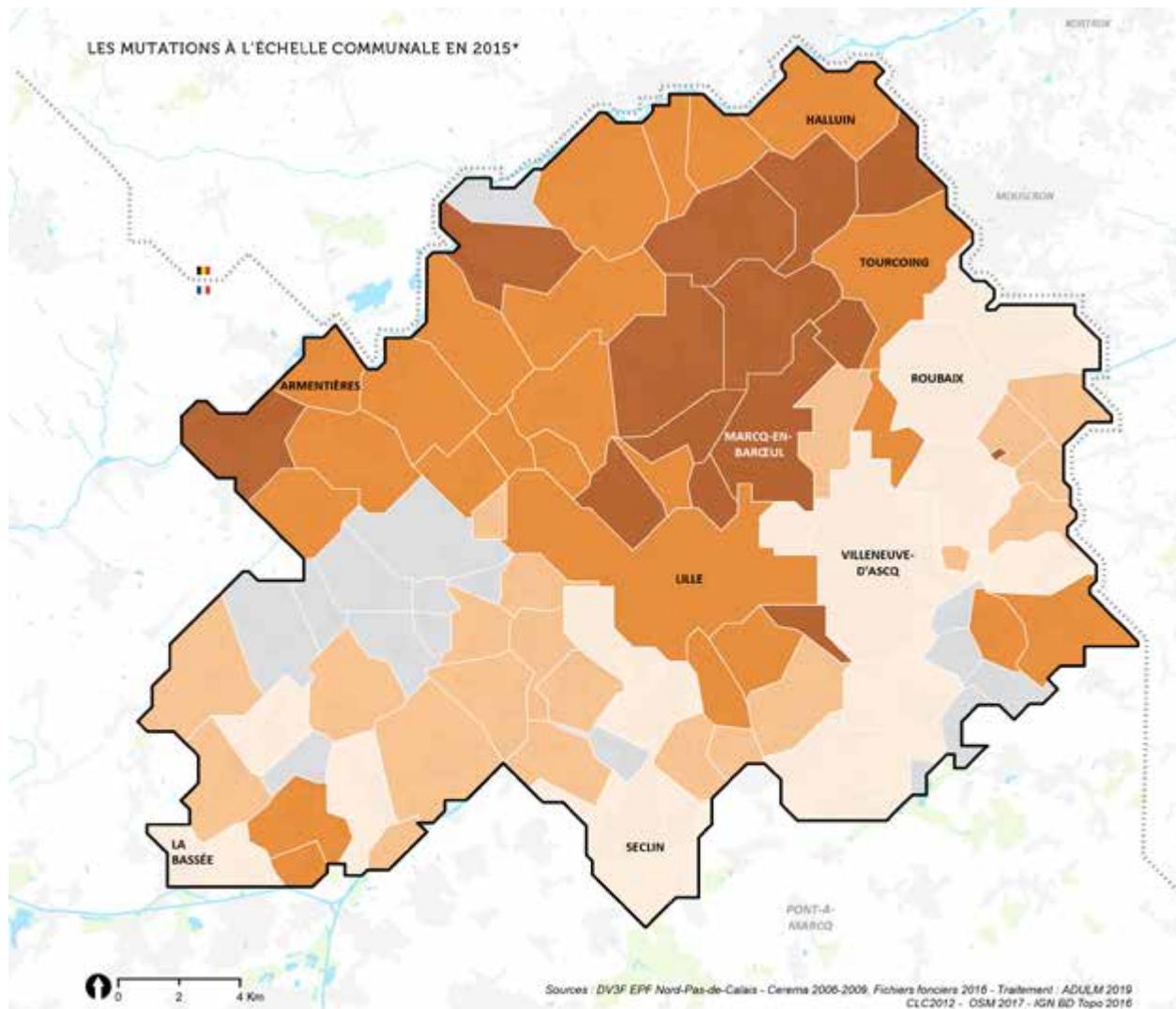
Les flux par rapport au stock dans la métropole lilloise en 2015*



Sources : DV.3F EPF Nord-Pas de Calais - CEREMA 2009-2016 ; Sitaldel ; Fichiers dincfiers / Traitement ADULM 2019

*2015 : année lissée, moyenne annuelle entre 2014 et 2016. Les flux n'appréhendent pas ici la démolition de logements, la production de logements dans l'existant, et la vente de logements sur plan (VEFA)

L'analyse du taux de mutation à l'échelle communale fait apparaître une géographie distincte de la dynamique des ventes de logements. La métropole est divisée en deux zones : le nord/nord-ouest, d'une part, caractérisé par une dynamique des ventes supérieure à la moyenne métropolitaine et l'est et le sud, d'autre part, caractérisés par une dynamique plus faible.



Taux de mutation (en %)

- inférieur à 2
- entre 2,01 et 2,27
- entre 2,28 et 2,65
- supérieur à 2,65
- non significatif

Moyenne MEL : 2,27%

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

* année lissée 2014-2016

Mars 2020

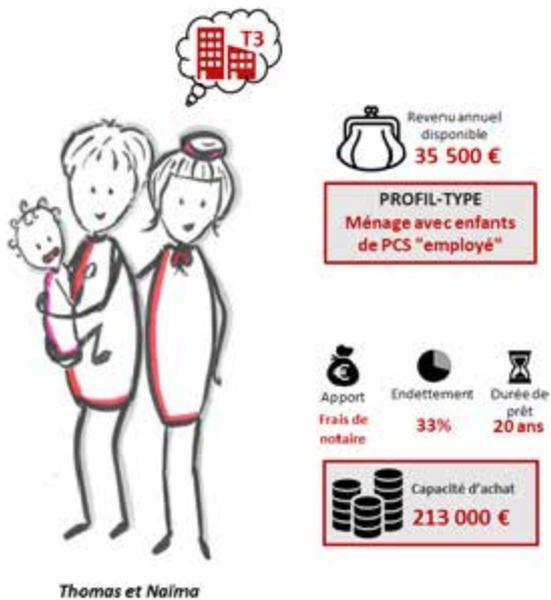


Les biens vendus au regard de la capacité d'achat des ménages

La mise en perspective des biens vendus avec la capacité d'achat des ménages interroge l'accès au logement et plus spécifiquement l'accès à la propriété des ménages au sein de la métropole lilloise, avec l'objectif de mettre en évidence des réalités spatiales.

La création de cinq profils type d'habitants permet d'appréhender une diversité de ménages en situation d'achat immobilier et d'aborder plus globalement la question de l'accession à la propriété des ménages de la métropole et ce à partir de différentes variables : le niveau de revenu, mais aussi de conditions bancaires en cas de contraction d'un prêt immobilier (taux d'emprunt, taux d'endettement, apport éventuel et durée de l'emprunt).

En partant de ces cas concrets, l'analyse permet de montrer le degré d'accès à la propriété, dans différentes communes de la métropole, des profils type de ménages et ainsi de révéler le caractère plus ou moins sélectif des communes dans l'accès à la propriété.



© ADULM

À titre d'exemple, le profil de Thomas et Naima décrit un jeune couple avec enfant souhaitant acquérir un appartement T3. Son revenu permet de représenter un ménage avec enfant(s) de profil socioéconomique « employé » en France.

La cartographie permet de mettre en évidence l'accès au bien immobilier souhaité par rapport à la réalité des mutations correspondantes sur la période analysée. L'étude fait apparaître des communes pour lesquelles la dynamique des ventes est faible en volume (les communes en gris) et des communes plus dynamiques avec des prix de ventes plus ou moins accessibles par rapport au projet d'achat immobilier de Thomas et Naima (communes en dégradé de couleur).

Au travers de ces exemples, l'analyse montre que les ménages, en fonction de leur capacité d'achat et de la dynamique du marché, ont des choix de localisation résidentielle plus ou moins limités, révélant des disparités territoriales importantes dans l'accès à la propriété.

Ces dernières se superposent à des disparités territoriales importantes en termes de revenus des ménages. L'accès à la propriété peut donc renforcer des processus de ségrégation de la métropole et induire des mobilités résidentielles plus ou moins contraintes.



OBSERVATION SOCIALE POUR LE LOGEMENT D'ABORD

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est activement impliquée dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale du Logement d'abord et l'Agence réalise une observation sociale en partenariat avec les acteurs du dispositif.

Un premier travail d'observation réalisé en 2019 a permis de :

- faire l'état des lieux chiffré de la situation dans la métropole au printemps 2019 ;
- réaliser une analyse sociologique des parcours des personnes sans domicile.

En 2020, le travail d'observation sociale pour le Logement d'abord a porté sur deux volets :

Un travail sociologique concernant les personnes vulnérables vis-à-vis du logement, que ce soit pour l'accès au logement, le maintien ou la qualité du vécu dans le logement (inconfort, insalubrité, absence de statut d'occupation protecteur, difficultés de paiement, etc.). Des entretiens ont été réalisés avec 18 personnes concernées, complétés par 29 rencontres avec des acteurs associatifs et institutionnels. Le travail réalisé permet de comprendre les parcours de vie des personnes et de documenter leur quotidien. Il a fait l'objet d'une restitution en visioconférence lors des Rencontres de l'Agence du 5 novembre 2020 et d'une publication diffusée en novembre 2020 également.

La mise à jour du volet quantitatif a permis d'observer l'évolution de la situation métropolitaine entre mars 2019 et mars 2020 concernant le nombre de personnes sans domicile (sans abri ou hébergées) et vulnérables vis-à-vis du logement (victimes d'expulsion, de violences familiales, sortant de prison, d'hospitalisation, jeunes isolés sans ressources, personnes dans un logement en situation de vulnérabilité).



© MEL

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 qui a émergé début 2020 et la mise en œuvre d'un confinement du 15 mars au 10 mai ont fortement impacté la situation des personnes sans domicile et des acteurs institutionnels et associatifs qui les accompagnent. Ce sujet est traité au fur et à mesure des différentes thématiques abordées, en fonction des informations disponibles.

Les principaux éléments de ce travail ont également été présentés lors des Rencontres de l'Agence du 5 novembre 2020. Ils ont fait l'objet d'une publication en mars 2021.

Un champ d'observation et une méthode de travail définis de manière partenariale

Un groupe de travail partenarial a été constitué et animé par l'Agence afin de définir l'objet et les modalités de ces travaux. Il a rassemblé :

- la direction Habitat de la Métropole Européenne de Lille ;
- la Mission Urgence Sociale Hébergement Insertion (MUSHI) de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;
- la Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (CMAO) ;
- le Département du Nord ;
- l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Nord ;
- l'antenne régionale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ;
- l'Union Régionale pour l'Habitat (URH) ;
- la fondation Abbé Pierre.

LIVING LAB : LA DÉMARCHE

« INITIATIVES INNOVATION & VIEILLISSEMENT »

La démarche Initiatives Innovation et Vieillessement (IIV) a été initiée en 2019 en s'inspirant de l'esprit et la méthode living lab, au cœur des réflexions sur l'adaptation de l'habitat face au phénomène démographique du vieillissement. L'année 2020 a permis de poser quelques jalons supplémentaires dans sa transformation.

Son animation s'appuie en premier lieu sur l'espace d'échanges Initiatives Innovation & Vieillessement. Si la dynamique partenariale et le rythme des échanges collectifs furent inévitablement impactés par la crise sanitaire (une réunion et une visite de terrain en extérieur ont été organisés en lieu et place des 4 réunions annuelles), les temps de rencontre ont permis de poursuivre le partage d'expériences et d'innovations et d'ouvrir le débat sur les modes de faire, pour produire des projets d'habitat adapté répondant aux besoins des habitants et des territoires.

L'expérience de Béguinage & Compagnie et son assistance à maîtrise d'usage, de même que les visites de la résidence RIVES (Résidence Intergénérationnelle de Vie Eco-citoyenne et Solidaire) et de la Voisinerie, tiers lieu ouvert sur le quartier (cantine et conciergerie), ont ainsi contribué aux réflexions.

En parallèle de ces temps d'échanges rassemblant les partenaires de la démarche Initiatives Innovation & Vieillessement, le groupe de travail sur l'adaptation de l'habitat existant, associant les volontaires et d'autres acteurs spécifiquement mobilisés pour ce travail, ont poursuivi les temps d'échanges et de production.

L'année 2020 a plus particulièrement permis d'appréhender les différents niveaux d'adaptation mis en œuvre dans le parc social et privé, de même que les types d'aides mobilisables pour l'adaptation des logements selon le statut d'occupation des personnes concernées.

En outre, ce temps de confinement a plus particulièrement été propice à la valorisation de la matière coproduite au sein de la démarche Initiatives Innovation & Vieillessement, au service de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH3) de la Métropole Européenne de Lille. La vision partagée autour de ce que l'on peut entendre par habiter adapté, ses leviers et ses critères, a permis d'alimenter spécifiquement les réflexions et travaux conduits dans le cadre de l'évaluation des opérations Octaves et la production du programme d'actions du PLH3.



Schéma des partenaires de la démarche IIV © ADULM



SÉGRÉGATION SOCIO-SPATIALE, MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ET MIXITÉ SOCIALE

Dans la continuité de l'étude « Migrations résidentielles et paupérisation » menée en 2015, l'Agence a souhaité en 2020 actualiser et renforcer cette dimension de l'observation du territoire métropolitain par un ensemble de travaux portant sur les migrations résidentielles et la ségrégation socio-spatiale sur la métropole lilloise.

Ces travaux se répartissent en plusieurs volets distincts et complémentaires :

La caractérisation sociorésidentielle du territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole

Sont étudiées, à l'échelle de l'îlot Regroupé pour l'Information Statistique (découpage du territoire par l'Insee), les typologies de quartiers, leurs caractéristiques et leurs implantations sur le territoire du SCOT. Ce « profil social et résidentiel » affiche une division sociale spatialement marquée.

Une étude quantitative sur les migrations résidentielles au sein du SCOT opérées par les ménages entrants et sortants

Des tendances ségrégatives dans les mobilités résidentielles participent à accentuer les caractéristiques sociorésidentielles des différents territoires du SCOT. Les migrations, notamment dans l'accès à la propriété, entre le territoire du SCOT et ses territoires limitrophes sont à ce titre révélatrices d'une difficulté pour les ménages de classe modeste d'accéder à la propriété sur le territoire du SCOT. Ces travaux ont participé au diagnostic mené dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 3 développé par la Métropole Européenne de Lille.

Une analyse sur la mobilité dans les QPV en partenariat avec l'Insee

En partenariat avec l'Insee, l'Agence a étudié la qualification des mobilités résidentielles dans les quartiers prioritaires de Politique de la Ville (QPV) de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Une approche qualitative sur la notion de « mixité sociale »

La situation de pandémie n'a pas permis d'engager un travail qualitatif qui permette « d'entendre » des ménages du territoire accédant à la propriété, afin de mieux comprendre les stratégies individuelles et familiales et les logiques de choix qui s'opèrent.

L'Agence a donc développé une approche qualitative en interpellant plus particulièrement les acteurs de l'écosystème du logement social. À travers une série d'entretiens avec différents acteurs, bailleurs sociaux, chefs de projets de renouvellement urbain, promoteurs immobiliers, communes, l'Agence propose de rendre compte de la multiplicité d'approches que peut revêtir la notion de « mixité sociale » et comment elle est abordée au quotidien. Cette situation « multiple » impacte la conduite des politiques de logement et les dispositifs visant à améliorer la mixité sociale.



© MEL

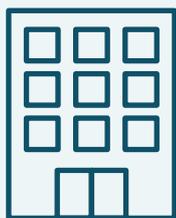
Observatoire métropolitain du logement des étudiants



L'Agence poursuit l'animation de l'observatoire métropolitain du logement des étudiants. Cet observatoire avait été labellisé en 2019 pour un an dans le cadre d'une démarche nationale pilotée par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Afin de valoriser la qualité du travail produit et d'encourager le développement de travaux futurs, cette labellisation a été reconduite pour 3 ans. En 2020, suite au premier confinement, la première lettre de l'observatoire coconstruite avec les partenaires a permis de faire état des actions menées sur le territoire et l'impact de la crise sanitaire sur les acteurs du logement des étudiants fortement concernés. L'Agence mobilise également son expertise afin d'accompagner la Métropole Européenne de Lille dans l'identification et la prise en compte des enjeux liés au logement des étudiants dans la troisième édition du Programme Local de l'Habitat.



© AFEV



Exploration statistique de la vente HLM



Les bailleurs sociaux ont la possibilité de mettre en vente une partie de leur parc immobilier. Cette stratégie pose plusieurs enjeux, notamment en termes de mixité sociale des territoires et d'accession sociale à la propriété. À partir du fichier des ventes HLM réalisées depuis 2005, l'Agence développe une méthodologie exploratoire visant à repérer dans les bases de données statistiques (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux – RPLS, Demande de Valeurs Foncières – DV3F...) les biens HLM vendus pour un suivi au long cours notamment ceux revendus sur la période d'analyse (la localisation, le prix de revente, la temporalité...). L'intérêt de cette méthode est à la fois d'accompagner la métropole vers une meilleure identification des biens HLM vendus et un suivi dans le temps, mais aussi de mieux comprendre cette dynamique en lien avec les travaux d'analyse de l'Agence sur les dynamiques immobilières du logement.

L'évaluation des opérations Octaves



La Métropole Européenne de Lille (MEL) a souhaité procéder à l'évaluation de son programme expérimental d'opérations d'habitat adapté et accompagné, à destination des personnes âgées : les Octaves. Sur la base des travaux menés dans le cadre de la démarche Initiatives Innovation & Vieillesse, l'Agence contribue au volet environnement social et urbain de cette évaluation. Elle a notamment élaboré un référentiel évaluatif et développé un projet de promenade sensible. Ces promenades sensibles, organisées avec des habitants de ces opérations dès que la situation sanitaire l'autorisera, permettront de mobiliser leurs pratiques et ressentis de leur environnement quotidien. Cette matière ainsi recueillie sera analysée au travers du référentiel élaboré. Elle permettra par ailleurs de le conforter et de l'enrichir au service de futures opérations de logement.



Le développement d'expérimentations en faveur du bien vieillir à Roubaix



L'Agence participe au projet ECLAT (Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires). Copiloté par la CARSAT et la ville de Roubaix, ce projet expérimente la mise en place d'une politique adaptée sur le maintien à domicile des personnes âgées, avec un axe habitat et la notion de « bien habiter ». Il initie une démarche partenariale et articule le développement d'expérimentations en faveur du bien vieillir au sein de la commune. Dans ce cadre, l'Agence participe au comité de pilotage d'ECLAT, et porte plus particulièrement une action qui s'appuie sur la valorisation des travaux initiés dans le cadre du living lab Initiatives Innovation & Vieillesse, menés par le groupe de travail sur l'adaptation de l'habitat existant.

Les mobilités résidentielles dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) de la MEL



En partenariat avec l'Insee, l'Agence a étudié la qualification des mobilités résidentielles dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de la Métropole Européenne de Lille (MEL). À partir de données datées de 2015, ce travail a mis en évidence une mobilité relativement élevée des habitants des QPV de la MEL par rapport aux autres métropoles françaises de taille comparable : 23% des habitants des QPV ont déménagé en 2015. Cette mobilité est fortement portée par les populations jeunes et étudiantes, dans les quartiers du cœur métropolitain. Les QPV composés de grands ensembles d'habitat social et le quartier prioritaire intercommunal de Roubaix-Tourcoing sont caractérisés par une moindre mobilité résidentielle.





8

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agence fournit aux acteurs économiques du territoire métropolitain des clés de lecture des réalités économiques de la métropole, afin de renforcer ses dynamiques de développement, son attractivité et absorber le choc de la crise sanitaire.

En 2020, elle a particulièrement investi le champ de l'observation du tourisme d'affaires, un secteur bien présent dans la métropole grâce à une offre spécialisée et une localisation stratégique, par ailleurs très affecté par la crise sanitaire. Elle a également alimenté les réflexions de la Métropole Européenne de Lille pour la transformation de l'économie, en proposant une analyse des facteurs d'attractivité de l'industrie métropolitaine et en participant au Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Economie (GAME). L'Agence continue de s'investir dans l'analyse des grands projets structurants et des opportunités qu'ils génèrent pour les activités et zones économiques du territoire.

LE TOURISME D'AFFAIRES EN MÉTROPOLÉ LILLOISE : UNE OBSERVATION EN 3 VOLETS

Le tourisme d'affaires est prioritaire dans la stratégie touristique définie par la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette filière est très présente avec une offre touristique spécialisée (grands équipements, parc hôtelier...), une localisation stratégique et une économie touristique lilloise qui compte sur un tissu d'entreprises locales actives. Durément touchée par la crise sanitaire, cette filière fait l'objet d'un accompagnement de la part de la MEL à la recherche de solutions pour soutenir au mieux les professionnels jusqu'à la reprise de leur activité.

Depuis 2019, l'Agence mène, en partenariat avec l'Observatoire du tourisme de la MEL et l'agence d'attractivité Hello Lille, plusieurs chantiers afin de mieux connaître l'état actuel de la filière Tourisme d'affaires.

En 2020 plus que jamais, les acteurs du tourisme doivent être en mesure de connaître précisément l'activité événementielle du territoire, qu'il s'agisse des lieux de rencontres professionnelles ou de la typologie des événements accueillis, afin d'adapter au mieux leur offre. La connaissance de l'activité tourisme d'affaires est ainsi hautement importante pour donner de la visibilité à la destination et accompagner le travail de l'agence d'attractivité Hello Lille. La progression dans les classements internationaux tient en effet à la capacité de la destination à rendre visible l'économie du tourisme d'affaires.

Connaitre l'offre de lieux de rencontres professionnelles

Le premier chantier a consisté en un état des lieux précis, avec l'élaboration d'une liste détaillée des lieux recevant des événements en lien avec le tourisme d'affaires et de leur cartographie. Cette analyse de l'offre a été réalisée à partir de différentes sources (bases de données, relevés de l'offre institutionnelle, webscraping – référencement et extraction de contenus web...) et via de nombreux entretiens avec les professionnels. Ce recensement s'est centré sur les lieux accueillants des groupes d'au moins dix personnes et dont les exploitants ont une démarche commerciale. Cet état des lieux comprenait également une mise en perspective de l'offre lilloise, ses atouts et ses faiblesses par rapport aux autres destinations métropolitaines.

Ce premier volet a fait l'objet d'une publication de l'Agence sur « L'offre en lieux de rencontres professionnelles dans la Métropole Européenne de Lille » en juillet 2020.

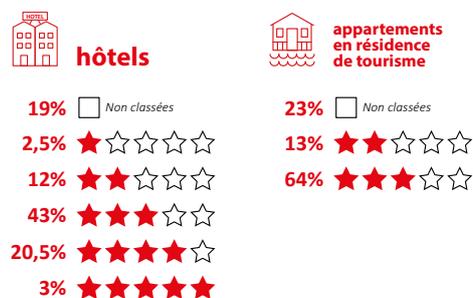
L'OFFRE AU 1^{ER} SEMESTRE 2020 :

Source : ADULM - Mai 2020



CLASSEMENT AU 1^{ER} SEMESTRE 2020 :

Source : ADULM - Mai 2020, à partir du classement Atout France



© ADULM - Chiffres issus du Flash Tourisme #4



© In'vent by CCI HDF - Palais de la Bourse

Suivre l'activité Tourisme d'affaires et mettre en place un observatoire continu

Porté par l'Agence au cours de l'année 2020, ce chantier consiste à observer l'activité de la filière tourisme d'affaires dans la MEL pour connaître, analyser et mesurer son dynamisme.

Avec le concours actif de l'Observatoire du tourisme de la MEL et le Convention Bureau de l'agence Hello Lille, l'Agence a précisé une méthode d'analyse et d'observation de cette activité à travers l'élaboration d'un questionnaire portant sur le type d'événements accueillis, les secteurs d'activités ou encore l'origine des participants.

En amont de cette phase de mise au point de l'enquête, un travail d'identification des structures précibées et de sensibilisation au projet a été mené durant l'été 2020. Dans un premier temps, parmi les 292 structures d'accueil de rencontres professionnelles identifiées sur le territoire de la MEL, un groupe restreint d'une trentaine de lieux représentatifs de l'activité tourisme d'affaires a été identifié afin de tester la démarche. Ces structures ont contribué à la méthodologie et ont validé le questionnaire. Si au cours de l'été 2020 une reprise de l'activité pouvait encore être envisagée et espérée à la rentrée de cette même année, la réalité de la situation a amené le comité de pilotage à réajuster son enquête. Les événements étaient certes moins nombreux, mais pas inexistant pour autant. Il a donc fallu prendre en considération le développement de nouveaux formats dits « à dis-

tance » tels que les visio, les lives. Ainsi, le questionnaire intègre désormais des questions sur le nombre de participants en visio. L'objectif est d'adresser ce questionnaire chaque mois à partir de janvier 2021 afin de constater l'évolution de l'activité sur l'année et, possiblement, la reprise de celle-ci lors de la levée des mesures gouvernementales. Les données récoltées feront l'objet d'une restitution trimestrielle. Un suivi mensuel de l'activité tourisme d'affaires de chaque structure pourra alors être établi, afin de mieux connaître la nature des événements accueillis chaque mois sur notre territoire.

La diffusion de cette enquête permettra de dresser un état de la connaissance de ces événements en temps de crise sanitaire, qui saura servir de socle lors de la reprise de l'activité. Il n'en sera alors que plus facile pour les services de promotion du territoire d'orienter et de structurer l'offre événementielle et de répondre au mieux aux besoins émergents.

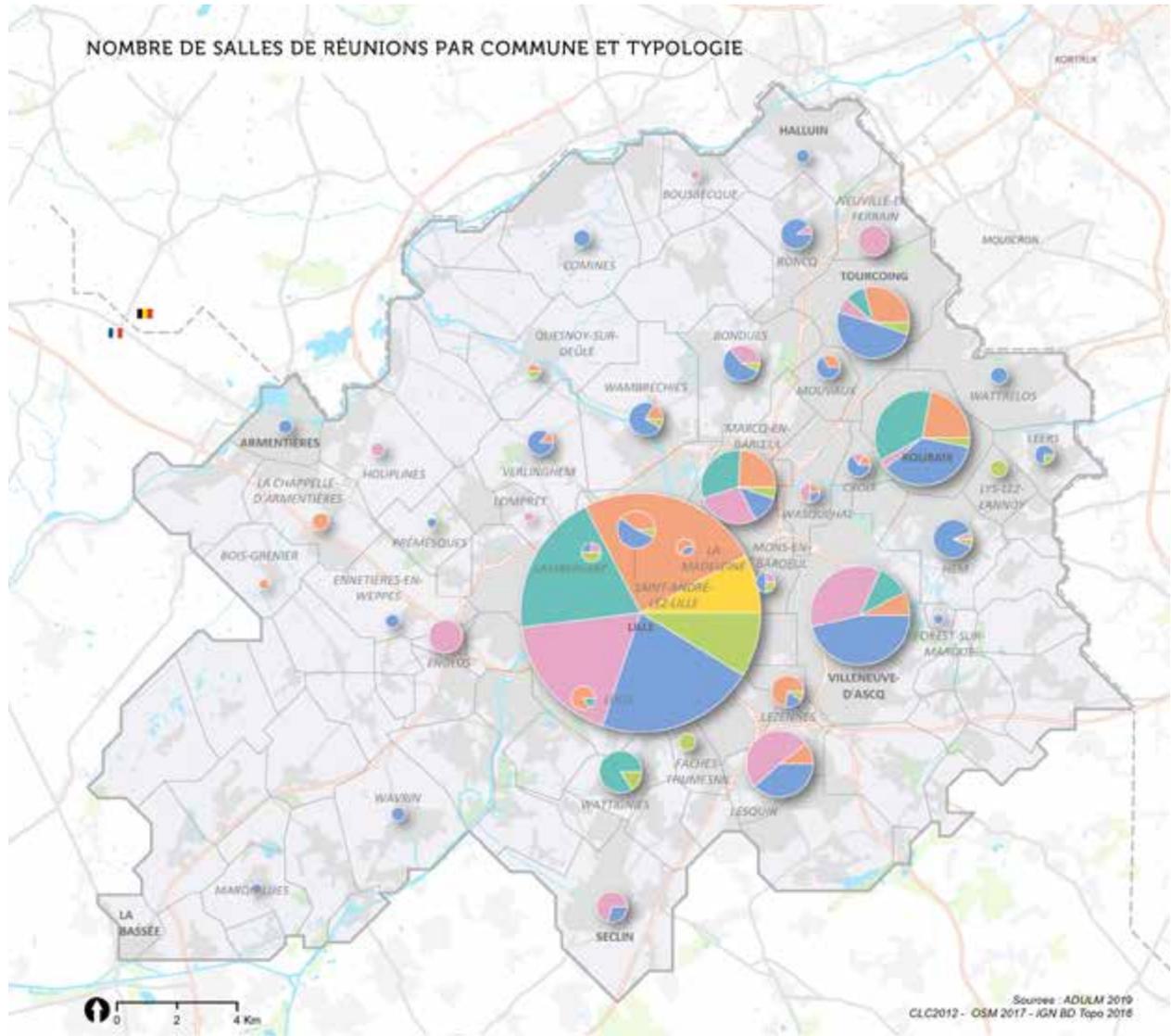
Les résultats de cette observation seront valorisés lors de réunions techniques avec les structures d'accueil, lors d'événements de professionnels du tourisme d'affaires, mais également via les supports proposés et réalisés par l'Agence : site internet, newsletter, Flash Tourisme, etc.

Les réunions techniques intégreront également de précieux temps d'échanges et donneront aux professionnels de la filière l'occasion de se réunir et de faire le point sur leurs situations respectives.

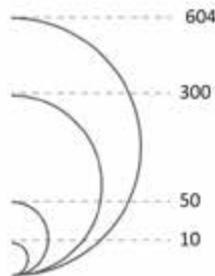
Accompagner la MEL dans la connaissance des clientèles

La MEL a confié une étude pour mieux connaître les touristes d'affaires sur le territoire métropolitain au bureau d'études privé Horwath (Voltere désormais), épaulé par l'EDHEC Junior Etudes (Ecole des hautes études commerciales). L'Agence y a particulièrement été associée dans la définition de la méthodologie et le suivi des travaux.

Par sa participation au suivi de l'étude, l'Agence a continué de développer sa vision à 360° des événements organisés dans les lieux et équipements structurants du tourisme d'affaires sur la métropole. En effet, cette approche davantage qualitative permet d'en savoir plus, à la fois sur l'identité des participants, mais également sur leur ressenti suite à leur expérience en tant que touriste d'affaires sur notre territoire.



Nombre de salles



Typologie des salles

- Palais des congrès
- Lieux dédiés aux réunions*
Écoles, Universités
- Centres de formation, Hébergements avec salle(s) de réunions
- Cadres originaux**
- Restaurants

*Espaces de congrès, centres de séminaires et réunions, Espaces de congrès proposés par des sites économiques, Centres d'affaires, Coworking

**Entreprises et Associations / Lieux culturels / Lieux de sports et loisirs / Salons de réception / Salles municipales

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

CANAL SEINE NORD EUROPE : ANALYSE DU FONCIER LOGISTIQUE AU SERVICE DU REPORT MODAL

L'Agence s'investit depuis plusieurs années pour éclairer les enjeux territoriaux liés à la réalisation du Canal Seine Nord Europe. L'un des principaux enjeux réside dans la capacité d'effectuer un report massif du transport de marchandises, de la route vers le chemin de fer et la voie d'eau, sur le corridor reliant les ports du Range et le bassin de la Seine, en passant par la métropole. Ce corridor, appelé Axe Nord, fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat qui a créé une Délégation Générale à l'Axe Nord (DGAN) auprès du Préfet de région. Ce dernier préside désormais un conseil de coordination interportuaire et logistique de l'Axe Nord, regroupant les principaux acteurs publics et privés concernés.

Dans ce cadre, un protocole d'intention a été conclu en juillet 2020 entre les huit agences du réseau Urba 8, le Préfet et la Fédération Norlink, afin de coopérer en faveur du report modal du transport de marchandises. Ce protocole a été complété par une convention opérationnelle qui vise à mener à bien un recensement cartographique des zones d'activités situées le long de l'Axe Nord. L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et l'Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA) ont été désignées pilotes de la démarche.



© MEL - PC CETI



© MEL - ZAC Ange Gardien

Il s'agit, en lien avec les services de l'Etat, la Fédération Norlink et la Région, de contribuer à clarifier les enjeux du développement du report modal en partageant diagnostic et ambitions avec les différents acteurs concernés, les collectivités locales en particulier. En pratique, les objectifs définis en commun sont les suivants :

- identifier et cartographier le foncier logistique existant le long des axes structurants (eau et fer) et en évaluer la capacité de report modal ;
- partager les connaissances et les informations entre les différents acteurs et parvenir à un diagnostic commun ;
- évaluer le potentiel de développement territorial lié au positionnement sur l'Axe Nord et ce dans le respect des engagements en matière environnementale ;
- proposer une vision du développement du territoire basé sur le recours aux modes de transports durables des marchandises.

Une équipe projet a été créée, regroupant techniciens des différents services de l'Etat et collaborateurs des agences pilotes. Elle a produit en décembre 2020, sur base des données réglementaires et fiscales disponibles, un premier recensement cartographié à l'échelle régionale. Le travail doit se poursuivre en 2021, en particulier en étroite concertation avec les collectivités territoriales.

LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE MÉTROPOLITAINE

En 2020, l'Agence et le cabinet EY ont réalisé avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) un état des lieux de la réalité industrielle du territoire et des dynamiques d'implantation des entreprises industrielles. L'objectif de cette analyse était d'identifier des enjeux et formuler des axes de préconisations pour favoriser son développement.



L'industrie dans la métropole lilloise, c'est : **39 750** salariés directs, **19 500** salariés indirects, dans le commerce, la logistique et les services.

Vers un renouveau industriel

Les transformations structurelles de l'outil de production industrielle, en lien avec l'industrie du futur, sont une opportunité de développement pour les métropoles, par leurs impacts sur les compétences et ressources humaines (profils diversifiés et à forte valeur ajoutée), sur la gestion des données et sur l'accès au foncier (l'usine du futur est plus technologique, plus adaptée à un foncier urbain).

D'autres chocs conjoncturels, comme le Brexit et la crise sanitaire du COVID-19, obligent également les industriels à réinterroger leurs supply chains (diversification des fournisseurs, relocalisation industrielle, sécurité logistique par la technologie Blockchain), ainsi que les relations avec leur écosystème local.



Des préconisations autour de 4 axes pour développer l'attractivité industrielle du territoire de la MEL :

- valoriser et développer l'écosystème métropolitain :
 - › en formalisant une offre de services pour les acteurs clés de l'industrie (fond d'investissement, foncier / immobilier, ressources humaines, marketing),
 - › en travaillant la mise en réseau des entreprises et des écosystèmes ;
- rendre plus lisible l'offre territoriale dédiée aux activités industrielles :
 - › en communiquant autour des réalisations industrielles du territoire,
 - › en créant un centre de ressources et d'expertises facilitant la rencontre des entreprises incubées ;
- accueillir des entreprises à forte valeur ajoutée pour compléter la chaîne de valeur par de nouvelles compétences et/ou renforcer la taille de marché (ex. : l'alimentation favorable à la santé, l'agriculture de précision et agro équipements, la santé digitale, le recyclage et la décarbonisation, la cybersécurité) ;
- réécrire le récit industriel pour changer l'image de l'industrie en relais et en cohérence avec la 3ème révolution industrielle en Hauts-de-France (Rev3) et les stratégies nationales.

Ces constats et pistes de développement pour l'industrie métropolitaine ont pu nourrir les plans de sauvegarde, de relance et aujourd'hui le Projet Stratégique de Transformation Economique du Territoire.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME DE LA MEL

Depuis plusieurs années, l'Agence accompagne la montée en compétence tourisme de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Elle apporte son soutien et son expertise au service Tourisme dans ses missions d'observation touristique, en lien étroit avec l'agence d'attractivité Hello Lille. Elle contribue aux nombreux chantiers d'études, notamment autour de la filière du tourisme d'affaires ou encore en explorant les potentialités du big data.

L'Agence réalise une publication régulière, appelée « Flash Tourisme » à destination des acteurs du secteur : élus et professionnels de la filière. C'est un outil de connaissance synthétique du champ touristique qui présente des chiffres clés et des tendances sur une thématique précise liée au tourisme.

Le troisième numéro du Flash Tourisme, publié en juillet 2020, a porté sur « le tourisme d'affaires et l'offre en lieux de rencontres professionnelles » et propose une version synthétique de l'étude longue publiée par l'Agence à la même date. Il a été diffusé à l'ensemble des acteurs du territoire et mis à disposition lors de la présentation du dispositif de soutien et de relance de la filière tourisme et événementiel de la MEL à Lille Grand Palais.

Le quatrième Flash s'est concentré sur « l'offre et les projets d'hôtels et de résidences de tourisme » et était l'actualisation du tout premier Flash publié en 2018. Il permet, malgré la conjoncture, de montrer les dynamiques d'investissement à l'œuvre dans la métropole lilloise en faisant le point sur les projets hôteliers et de résidences de tourisme connus au premier semestre 2020. Ce quatrième numéro recense en effet les fermetures et ouvertures d'hébergements touristiques en 2020 et liste les projets à venir. Les projets des différents hôtels et résidences de tourisme ont été car-

tographiés à l'intérieur de ce document. Le développement d'une stratégie métropolitaine et la nécessité d'évaluer l'opportunité de nouveaux projets d'hébergements touristiques avait déjà motivé la réalisation d'une étude sur les hébergements touristiques et leur évolution entre 2010 et 2016. Le Flash Tourisme #4 a été diffusé en novembre 2020.

En 2020, l'Agence a également accompagné l'Observatoire du tourisme de la MEL dans son étude « Big Data et Tourisme » faisant suite à l'analyse de « La destination Lille vue par les traces numériques des visiteurs » réalisée l'année précédente. Ce nouveau projet est porté par l'Ecole de Management Léonard de Vinci (EMLV) et propose une démarche méthodologique innovante. En effet, l'analyse se fait à partir des données numériques et vise à produire des indicateurs spatio-temporels des flux et marqueurs de la pratique touristique. Cette analyse se poursuit jusqu'en 2022 et la restitution des résultats de la phase 1 est attendue pour septembre 2021.

Enfin, l'Agence partage régulièrement son expertise statistique et cartographique sur les hébergements touristiques identifiés sur le territoire et plus largement sa connaissance des enjeux métropolitains, auprès de la MEL, des partenaires locaux et des potentiels investisseurs.



© Mama Shelter

Contribution à l'observation de l'immobilier de bureaux et au Club de l'immobilier



Depuis une dizaine d'années, l'Agence investit l'analyse de l'aménagement économique tertiaire, au croisement des enjeux de développement économique et de stratégie foncière. Elle contribue ainsi depuis 2008 à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole lilloise (OBM), animé par la CCI Grand Lille. Dans le cadre d'un partenariat avec la CCI, l'Agence complète les chiffres partagés par les commercialisateurs sur les transactions, en recensant les comptes propres réalisés au cours de l'année, c'est-à-dire les surfaces de bureaux construites à l'initiative d'une entreprise ou d'une administration, pour sa propre utilisation et ne passant donc pas par un réseau de commercialisation. En 2020, malgré le contexte de crise sanitaire, 26 opérations en comptes propres ont été identifiées représentant 43 120 m² et complétant ainsi les quelques 95 300 m² du marché de la commercialisation.



© MEL - Biotope MEL

L'Agence participe également activement depuis fin 2018 au Club de l'immobilier qui propose aux professionnels de l'immobilier du territoire de s'investir autour de la promotion de la métropole lilloise et de s'engager dans un dialogue plus resserré entre acteurs publics et privés. Dans ce cadre, elle s'est notamment investie dans la Commission tertiaire pour réfléchir à un outil d'observation commun, et accueille les réunions du Bureau dans ses locaux.



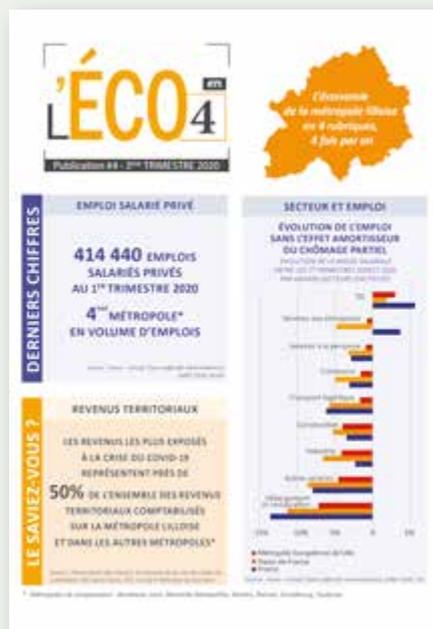
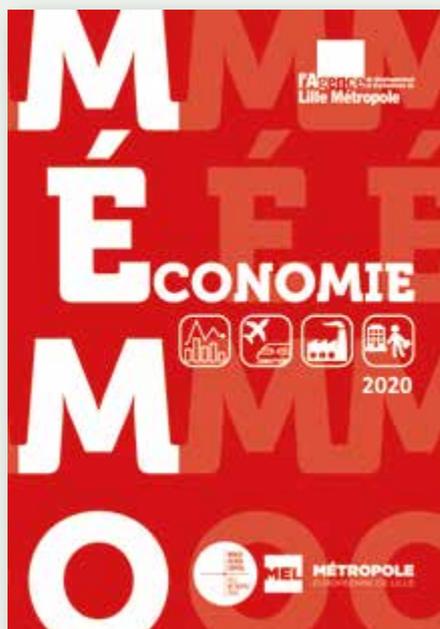
© MEL - Centre Social

Chômage dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)



Dans le cadre de sa mission d'observation des quartiers prioritaires en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour le Contrat de ville 2015-2022, l'Agence a réalisé une analyse de l'évolution du chômage dans les quartiers de la Politique de la Ville (QPV), entre les troisièmes trimestres 2017 et 2019, à l'échelle de l'ensemble des QPV de la MEL, ainsi qu'à l'échelle des différents quartiers.

Cette étude a fait l'objet d'un travail partenarial avec les services Politique de la ville et Développement économique de la MEL, la direction régionale de Pôle emploi, la direction régionale de l'Insee et la structure Compétences et emploi.



Des publications régulières pour mieux connaître l'économie métropolitaine



En plus des outils dédiés au suivi et à l'analyse de la crise, l'Agence poursuit ses publications régulières pour diffuser une meilleure connaissance des réalités économiques de la métropole.

Le MÉMO Économie : ce document annuel met en avant les atouts du territoire pour un acteur économique déjà présent ou souhaitant s'implanter. Il propose en effet une vision synthétique des potentiels économiques forts du territoire, que sont sa localisation, son accessibilité, sa population active, son système de formation et ses choix d'aménagement économique. Il valorise également des équipements et événements qui font vivre l'attractivité du territoire.

L'Éco en 4 : cette publication trimestrielle est un outil de suivi et de partage d'une sélection d'indicateurs économiques. En diffusant les dernières données disponibles, l'objectif est de donner à voir la situation économique du territoire et sa dynamique. Les données métropolitaines sont mises en perspective avec celles de la région Hauts-de-France, de la France, voire d'autres métropoles.



9

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Pour accompagner les réflexions stratégiques de la Métropole dans la mise en place de sa politique de coopérations territoriales, l'Agence propose des analyses qui dépassent les limites administratives. Elle traite ainsi les enjeux à leur échelle, interroge le positionnement du territoire aux niveaux régional, national et européen, et fait de sa position transfrontalière un enjeu majeur de développement pour la métropole lilloise.

En 2020, elle a poursuivi ses travaux de connaissance des spécificités de la métropole et de ses dynamiques, au travers notamment de partenariats de recherche. Elle s'investit activement dans l'animation du réseau Urba 8, réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France, pour proposer aux acteurs des territoires et de la région une ingénierie et une vision partagée au service du développement régional.

URBA 8, LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Depuis 2017, les huit agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France coopèrent et produisent de façon régulière au sein d'un réseau nommé Urba 8. Cette mise en réseau des agences répond à la double volonté d'être plus efficace localement dans la mise en œuvre des missions de chacune des agences d'une part, et, d'autre part, de mettre les expertises et savoir-faire des agences au service de l'ensemble de la région. L'Agence joue un rôle actif dans l'animation et la coordination du réseau.

Cette volonté de coopération se traduit en trois objectifs principaux :

- impulser le transfert de connaissance entre agences et développer l'intelligence collective ;
- mieux faire connaître les ressources trop peu connues des agences, en particulier auprès des décideurs de tous niveaux ;
- contribuer au renforcement de l'effet de levier des politiques régionales dans les dynamiques de développement local.

Les agences échangent sur la base de rencontres mensuelles de leurs directions, mais aussi au travers de groupes de travail plus spécifiques, comme par exemple sur la géomatique ou sur des projets partenariaux particuliers, à l'instar du travail sur l'Axe Nord.

Les résultats de ces travaux menés en commun sont publiés dans des cahiers du réseau dont deux numéros ont été rédigés en 2020 : l'un sur les systèmes territoriaux au sein de la région, sur la base de travaux menés à l'initiative de l'Agence de Lille, et le second sur l'urbanisme de la troisième révolution industrielle (Rev3).

La crise sanitaire a limité les capacités d'échanges en « présentiel » entre les équipes des agences et le séminaire des 150 collaborateurs des huit agences, initialement programmé au Louvre-Lens en septembre 2020 a dû être reporté. Cela n'a pas empêché les agences d'échanger tout au long de l'année sur leurs méthodes et leurs pratiques au travers de réunions par visioconférence.

Une ingénierie au service du développement de la région

L'action des agences ne se limite pas nécessairement à leur territoire de référence, les enjeux du développement local dépassant souvent les limites administratives et politiques. De ce fait, la plupart des agences interviennent d'ores et déjà, comme celle de Lille, à des échelles géographiques plus vastes. Si les agences ne couvrent pas aujourd'hui l'ensemble de la région, elles sont néanmoins en capacité d'intervenir au besoin sur des territoires non couverts, comme ce qui a déjà eu lieu par exemple en Rhône-Alpes ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles ont ainsi établi des relations de travail de plus en plus étroites avec les services de la région, en particulier ceux chargés de la prospective et de la planification.

La Région Hauts-de-France a élaboré son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) prescrit par la loi, et doit désormais veiller à sa mise en œuvre effective. Elle a dans ce contexte eu recours à l'expertise du réseau Urba 8, qui est ainsi devenu un interlocuteur privilégié de ses services, en matière d'observation, de prospective et de réflexion sur les stratégies territoriales, mais aussi de lien avec les réalités locales.

Ce rôle a été formalisé par la signature en 2019 d'une convention cadre de trois ans dans la dynamique de création de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040, constituant, selon la volonté exprimée par le Président de la Région, une Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR).



URBA 8

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME
DES HAUTS-DE-FRANCE

Cette convention (2019-2021) précise les objectifs partenariaux qui ont été mis en œuvre dès 2019 via huit conventions partenariales annuelles passées avec chaque agence :

- décliner les enjeux, objectifs et règles du SRADDET dans les planifications territoriales ;
- participer à l'animation des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA) ;
- mettre en place des « résidences », ateliers experts sur la mise en œuvre du chantier régional cœur de ville ;
- participer aux travaux d'observation et de prospective, et notamment au pilotage du collège de prospective ;
- harmoniser et mutualiser les données, notamment en matière foncière.

Les agences travaillent suivant leurs capacités d'expertise spécifique mais également en fonction de l'intérêt particulier des thématiques abordées pour leur territoire de référence. Dans ce cadre, l'Agence a été particulièrement sollicitée pour la mise en œuvre des résidences et de l'ARAA consacré au foncier.

Outre ces objectifs communs, des objectifs particuliers à chacune des agences ont été introduits en 2020 dans les conventions partenariales. En ce qui concerne l'Agence de Lille, elle porte en particulier les questions foncières et les dynamiques économiques (notamment le partenariat de recherche autour des interactions entre la métropole et les territoires voisins en matière de dynamiques économiques avec le laboratoire EconomiX).

Les agences, celle de Lille en particulier, apportent un appui dans l'intégration des enjeux transfrontaliers et interrégionaux, qui s'est traduit notamment dans l'articulation entre le SRADDET et le Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Européenne de Lille (MEL). L'existence d'Urba 8 a aussi contribué à faciliter le développement des coopérations bilatérales de la MEL, à laquelle l'Agence a pu apporter un appui technique.

L'approbation du SRADDET en juillet 2020 a marqué une étape décisive dans la coopération avec la Région et le partenariat va se poursuivre dans la perspective de la mise en œuvre effective de ce document stratégique, intégrateur des dynamiques d'aménagement du territoire.

En outre, le réseau Urba 8 a développé des relations partenariales avec d'autres acteurs publics : les Etablissements Publics Fonciers et différents services de l'Etat.

Un protocole d'intention a ainsi été négocié et signé en juillet 2020, entre les huit agences du réseau, le conseil de coordination interportuaire et logistique de l'Axe Nord - représenté par le préfet de région Hauts-de-France - et la Fédération Norlink, afin de favoriser le report modal du transport de marchandises. Il a été d'emblée conçu dans une optique d'élargissement rapide du partenariat aux autres acteurs régionaux concernés.

Ce protocole a été complété par une convention opérationnelle visant à mener à bien un recensement cartographique des zones d'activités situées le long de l'Axe Nord.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE TRANSFRONTALIÈRE DANS LE CADRE DU SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (SMSPD).

Depuis 2016, l'Agence accompagne la Métropole Européenne de Lille (MEL) dans la mise en place du Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SMSPD). Elle anime un observatoire qui permet d'accroître les connaissances sur le territoire par le biais d'un diagnostic des faits de délinquance, et de mener des réflexions plus précises sur certaines thématiques. Celles-ci font l'objet de focus, à l'image de la démarche autour de la prévention de la délinquance transfrontalière.

En 2019-2020, l'Agence a animé une démarche visant à mieux connaître, valoriser et développer les coopérations transfrontalières entre la Belgique et la MEL, en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette démarche était soutenue et financée par la MEL et par la préfecture du Nord via le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

À l'origine de certains phénomènes ou amplificatrice de certaines formes de délinquance, la frontière représente un défi en matière de gestion et de prévention. Cependant, elle révèle également des opportunités de partage d'expériences, de coopérations, qui restent encore trop peu investis.

Les acteurs du territoire confrontés à la délinquance transfrontalière témoignent d'un manque d'information et de connaissance des acteurs, des pratiques, des coopérations en place et des possibilités de développement de nouveaux partenariats.

La connaissance mutuelle, les relations interpersonnelles, sont les fondations d'une coopération pérenne et efficace. Ainsi, l'Agence a animé un cycle de rencontres entre partenaires belges et français de la

sécurité et de la prévention, afin de développer ces liens essentiels aux partenariats transfrontaliers. Plus de trente participants se sont mobilisés lors des cinq rencontres organisées.

En février 2020, l'Agence a coorganisé avec l'Eurométropole une rencontre transfrontalière, au centre de coopération policière et douanière de Tournai, autour de la présentation des différents dispositifs de coopération en matière de sécurité et de secours, accompagnée d'une visite du site.

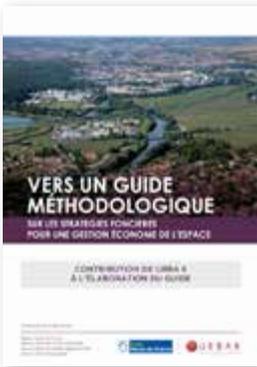
En novembre 2020, une seconde rencontre, coorganisée avec la ville de Tournai, devait initialement accueillir les participants au sein d'une maison de quartier de la ville, proposition malheureusement annulée par respect des mesures sanitaires. Cette rencontre s'est tenue en visioconférence et a permis d'échanger autour de la gestion de la crise sanitaire, à travers trois thématiques identifiées avec les participants : l'accompagnement des jeunes, les violences intrafamiliales et la gestion de l'aide alimentaire.

La restitution de ces travaux a été réalisée lors du Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en mars 2021.



LES ATELIERS RÉGIONAUX DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

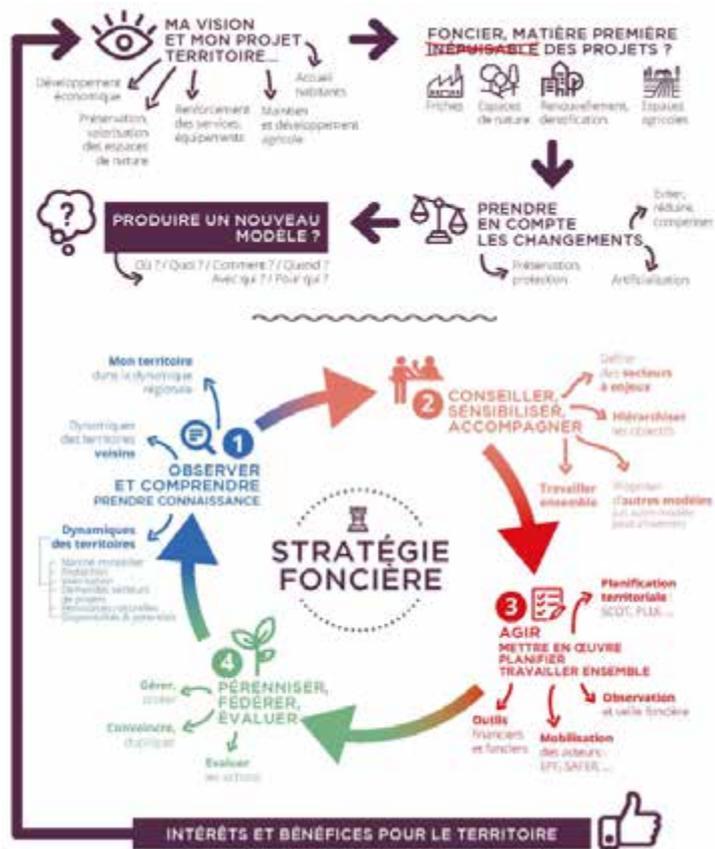
Les Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), pilotés par la Région Hauts-de-France, ont pour ambition d'impulser de nouvelles pratiques en matière d'aménagement des territoires de la région. Les ateliers s'adressent aux ingénieries en charge des documents locaux de planification et spécialisées en aménagement et urbanisme durables, dans l'objectif de leur apporter des éléments méthodologiques et d'aide à la prise de décision par les élus. La finalité des ARAA est de mettre en place et d'animer un réseau d'échange, de valorisation et d'accompagnement des acteurs de l'aménagement.



En 2020, les premiers travaux des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement ont porté sur les stratégies foncières. Afin de mener à bien ces réflexions, la Région s'est appuyée sur le réseau Urba 8, afin d'élaborer un « guide méthodologique sur les stratégies foncières pour une gestion économe de l'espace ». Ce guide visait à donner des clés de compréhension sur les enjeux de l'artificialisation des sols, ainsi que des exemples et outils opérationnels pour mettre en place des stratégies foncières en faveur d'une gestion économe de l'espace.

Le document de travail a été élaboré, au nom du réseau Urba 8, par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, l'Agence d'urbanisme et de développement de la Vallée de l'Oise, l'Agence d'urbanisme Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale et l'Agence d'urbanisme de l'Artois.

Afin de croiser les regards, les idées et les connaissances pour enrichir le document dans sa phase d'élaboration, la Région Hauts-de-France et Urba 8 ont animé une démarche d'enrichissement. Initialement prévue fin mars 2020 sous la forme de plusieurs workshops, la démarche a été dématérialisée en raison de la crise sanitaire mais a néanmoins permis de mobiliser un panel de 80 participants aux compétences et expertises reconnues dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de la planification, et surtout du foncier. Plus de 50 contributions ont été rédigées afin d'enrichir le projet de guide méthodologique. Ces contributions ont été ensuite analysées et retravaillées par les agences d'urbanisme pour les harmoniser. À partir de cette matière, ont été rédigées des fiches baptisées « Utopia » qui permettent de mettre en place des stratégies foncières adaptées aux territoires et aux problématiques existantes.



Regards sur la métropolisation et les spécificités de la métropole de Lille



Depuis sa création, l'Agence a contribué à éclairer les acteurs du territoire sur les dynamiques de la métropole de Lille. En effet, les travaux menés sur la métropolisation et les systèmes territoriaux présentent un intérêt à la fois pour la compréhension du territoire métropolitain et pour les enjeux de coopération entre territoires. Dans un contexte en mutation, ils apportent des éclairages nouveaux sur le fonctionnement et le potentiel de développement de la métropole lilloise, seule ou en collaboration avec différents territoires, qu'ils soient de la région Hauts-de-France ou transfrontaliers.

Dans la suite des travaux menés par l'Agence depuis maintenant plusieurs années, il s'agit de partager une vision commune de ce qui constitue la métropole de Lille. Pour cela, l'Agence poursuit son travail de veille, ses réflexions, et porte à connaissance des décideurs les résultats d'études réalisées sur le sujet, telles que celle menée avec le laboratoire EconomiX sur les dynamiques économiques de la métropole lilloise.



Partenariat de recherche avec le laboratoire ÉconomiX (CNRS-Université de Paris-Nanterre)



L'Agence a, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille et en associant le Conseil Régional, la CCI et le réseau Urba 8, conclu un partenariat de recherche avec le laboratoire EconomiX (CNRS-Université de Paris-Nanterre). L'objectif est de mieux comprendre les interactions entre la métropole et les territoires voisins en matière de dynamiques économiques.

La première partie de la recherche, basée sur les données quantitatives, a mis en lumière l'absence d'effet d'entraînement des dynamiques économiques entre la métropole et les territoires voisins. Loin d'être spécifique à la métropole, ce phénomène se vérifie dans l'ensemble de la région Hauts-de-France, à la différence de la situation en Belgique.

Il apparaît donc qu'en dépit de la croissance des flux d'échanges de toutes natures, les dynamiques de développement sont basées sur des caractéristiques propres aux différents territoires. Une méthode d'analyse comparée des morphologies économiques a ainsi été élaborée et testée en partenariat avec d'autres agences d'urbanisme. Avec le concours de l'Agence, la Région devrait reprendre et systématiser cette approche dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Appui aux accords de coopération de la Métropole Européenne de Lille

L'Agence accompagne le développement et la mise en place des accords de coopérations portés par la Métropole Européenne de Lille (MEL) avec les territoires voisins, en particulier avec la Communauté Urbaine de Dunkerque ou la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Elle poursuit aussi ses travaux, en lien avec le territoire de l'ancien Bassin minier, avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois. L'Agence s'investit également dans la coopération avec la région Bruxelles-Capitale et en particulier dans le groupe de travail « Aménagement durable ». Elle a notamment coanimé en octobre 2020 un webinar technique avec perspective.brussels et la MEL sur le thème « Ville productive ». Les travaux de l'Agence relatifs au territoire de projets « Pôle métropolitain nord-est » y ont été présentés.

Les résidences régionales, ateliers d'ingénierie de projets



En s'associant au programme Action Cœur de Ville, la Région Hauts-de-France s'est engagée en 2019 aux côtés de villes de plus petite taille. Dans ce cadre, le réseau Urba 8 a contribué à la conception et à la mise en œuvre de « résidences », ateliers d'ingénierie de projets. Suite aux travaux de préparation réalisés en 2019, une équipe projet s'est rendue en janvier 2020 à Clermont-de-l'Oise. Pendant 3 jours, les partenaires se sont investis (micro-trottoirs, balades urbaines, workshops, conseil municipal des enfants, interviews...) pour, ensemble, restituer un premier jet de plan-projet auprès du conseil municipal. Les principales préconisations formulées au cours du troisième jour avec un guide d'actions (partenaires porteurs et temporalité des recommandations) ont alimenté un cahier de synthèse présenté le 15 septembre 2020 aux élus communaux et intercommunaux.



© ADULM

Étude FNAU : l'emploi dans le commerce en France



© MEL

L'Agence a poursuivi ses travaux consacrés à l'emploi commercial, après un premier état des lieux du secteur et de ses dynamiques actuelles, produit en 2019. Le deuxième volet de cette étude, réalisée en partenariat avec une douzaine d'agences et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, s'intitule « Territoires et emploi commercial : tous à la même enseigne ? »

Il s'interroge sur l'existence de grands profils d'emploi commercial selon les territoires : quels impacts ont la démographie, les caractéristiques économiques et sociales, voire la géographie des territoires dans la composition de leur offre marchande ? Comment l'emploi commercial peut-il évoluer ? Ce travail pose les bases de la compréhension des transformations en cours dans le monde du commerce.

Il se poursuivra en 2021 par un 3^e volet dédié à la localisation de l'emploi commercial à l'échelle infraterritoriale. Il s'agit d'explorer les outils et méthodes permettant d'identifier les pôles d'emplois commerciaux, leur composition, leur répartition au sein des territoires.





10

DATA ET VISUALISATION

L'Agence met l'ingénierie géomatique, la statistique et la cartographie au cœur de ses travaux et réflexions. Désormais et de plus en plus, ces disciplines ne sont plus seulement des ressources placées en amont des projets mais des outils à part entière d'aide à la décision et à l'analyse, qui accompagnent l'entièreté des projets et des actions.

La puissance de la carte et de la géostatistique comme outils et méthodes est connue. Ce qui est frappant désormais, c'est la variété de leurs usages, de leurs formats et leur totale imbrication dans les études et les réflexions menées sur le territoire. L'observation foncière, par exemple, repose sur un indispensable socle de données et de méthodes issues des systèmes d'information géographique. La datavisualisation, quant à elle, irrigue notamment les fiches communales et la collection « MÉMO ». La cartographie thématique conventionnelle ne disparaît pas mais se voit complétée par des formes hybrides, telles que les cartographies interactives, les websig dédiés et les storymaps.

LES FICHES COMMUNALES, UN OUTIL DE CONNAISSANCE AU SERVICE DES COMMUNES

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales et un renouvellement relativement important des conseils municipaux (près d'un tiers de nouveaux maires sur le territoire du SCOT de Lille Métropole). L'Agence, au travers de ses fiches communales, a réaffirmé son appui aux élus avec la constitution d'une véritable boîte à outils de connaissances territoriales et en dressant un panorama statistique des principaux indicateurs observés au sein de chacune de ces communes.

Ce millésime des fiches communales, marqué par son nouvel aspect graphique, continue d'offrir aux communes un moyen efficace et fiable d'accéder à l'information la plus récente possible, au moyen de ses cartographies et de ses indicateurs sur un spectre large de thématiques : démographie, scolarité, revenus, habitat, parc social, parc privé, marchés immobiliers, population active, emploi et occupation des sols.

Un outil pour bénéficier des expertises de l'Agence

Les fiches communales mobilisent, au sein de l'Agence, une richesse d'expertises sur les thématiques qu'elle maîtrise mais également ses savoir-faire. Tout d'abord en matière de représentation cartographique : la conception de chaque indicateur sous forme de carte permet une information lisible, consistante et attrayante. Ensuite, en matière de conception des indicateurs : le choix des sources à mobiliser afin d'élaborer les indicateurs voulus, mais aussi des méthodes pour le calcul de chacun d'eux, supposent des compétences spécifiques.

Ces savoir-faire rendent les indicateurs des fiches communales fiables et robustes méthodologiquement.

Un outil reconnu et ouvert sur l'extérieur

Conçues à l'origine en concertation avec la direction habitat de la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour le bilan à mi-parcours du PLH 2, les fiches communales suscitent depuis un intérêt croissant de la part des élus et des techniciens.

Les liens tissés avec les différents partenaires ont permis d'alimenter et d'enrichir le contenu proposé initialement.

Ainsi, de nouvelles thématiques ont été ajoutées : la population active et l'emploi, à la demande du service développement économique de la MEL et des membres de l'Observatoire Partenarial de l'Economie (OPE), ou encore l'occupation du sol, en lien avec l'animation et le suivi du SCOT.

Ces fiches bénéficient de l'appui et des avis des partenaires fournisseurs de données, qui concourent à la richesse du contenu et à la pérennité des indicateurs dans le temps, millésime après millésime.

Un outil pérenne dans le temps et s'adaptant aux besoins

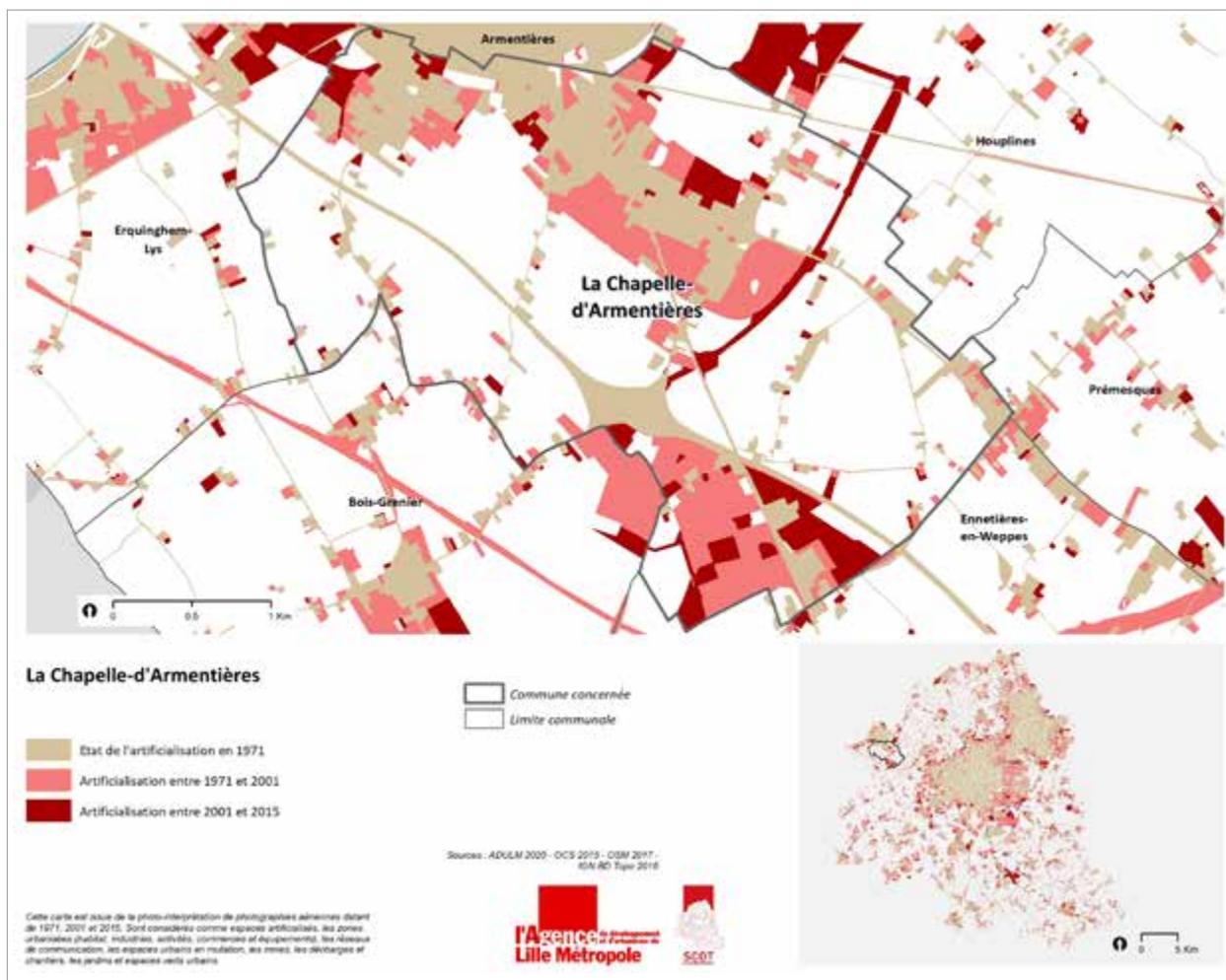
La disponibilité des données, l'automatisation des calculs et la fluidité des chaînes de traitements mises en œuvre, permettent une publication une fois par an. Les fiches communales sont diffusées par courrier aux maires des communes et sont accessibles directement sur le site internet de l'Agence. Des demandes émanant des partenaires peuvent le cas échéant faire l'objet de travaux supplémentaires, notamment lors de l'ajout d'une nouvelle thématique ou lorsque l'accès à un nouvel indicateur est nécessaire et pertinent par la voie de ces fiches.

Quelles informations trouve-t-on dans ce panorama statistique ?

Offrant au lecteur la possibilité de localiser la commune de son choix dans l'environnement intercommunal où elle se situe, la vue aérienne et la carte de situation laissent la place aux thématiques qui se succèdent.

Le lecteur accède ainsi à des indicateurs d'évolution démographique, dissociant les deux composantes de cette dynamique (solde naturel, solde migratoire), qu'il peut mettre en perspective de l'évolution des effectifs scolaires des classes maternelles et élémentaires.

Le lecteur peut prendre connaissance de la composition des ménages, disposer des informations sur la proportion de familles avec enfant(s) ou de ménages d'une personne, et s'intéresser en parallèle à la composition du parc de logements de la commune. Par exemple, que représentent les logements de plus de cinq pièces dans ce parc, quel est le poids des logements de type T1 ou T2 ?

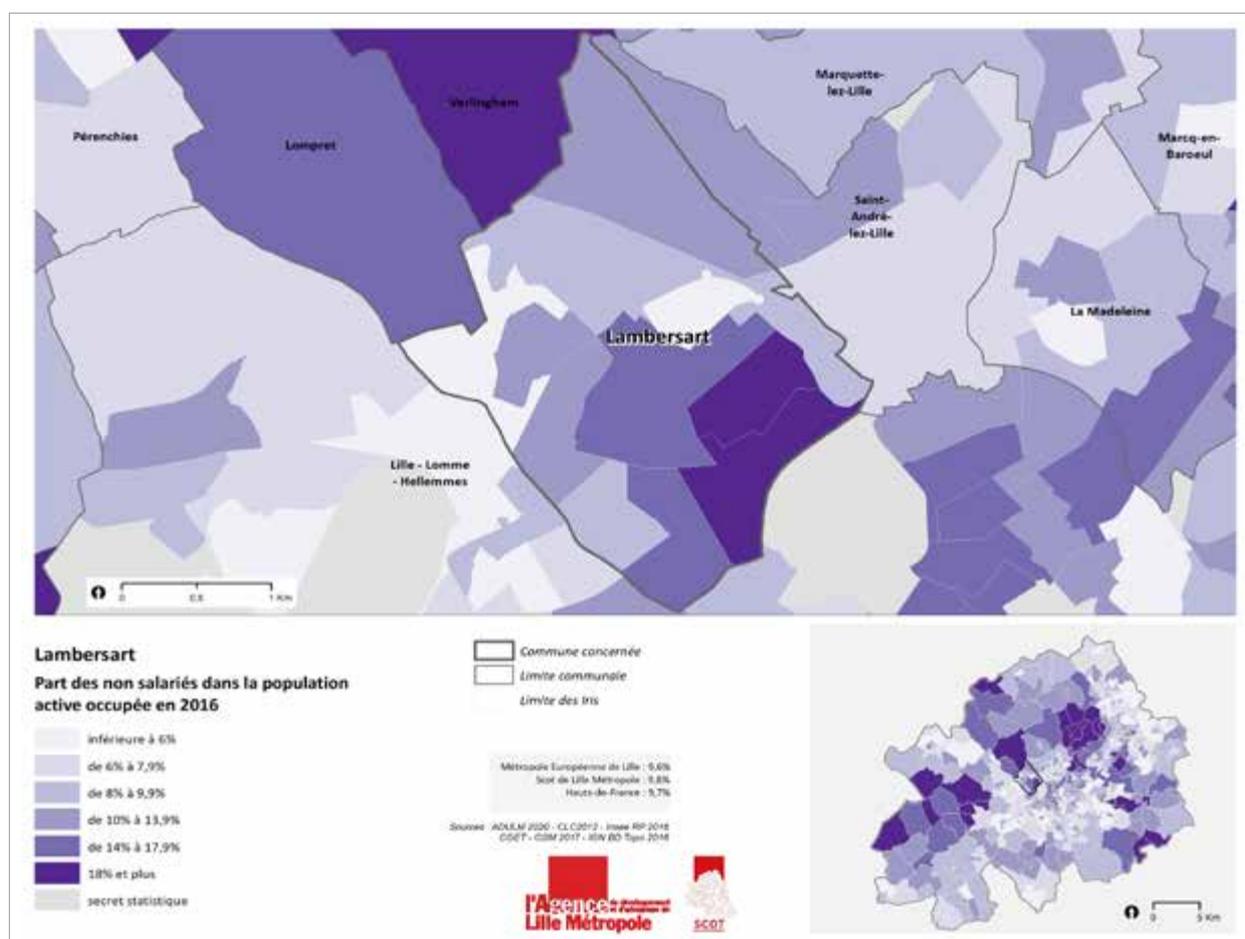


© ADULM - Exemple de contenu d'une fiche communale, Armentières - Artificialisation

De même, le lecteur accède à des informations chiffrées concernant la dynamique de construction des logements en deux pas de temps de quatre ans, distinguant logements collectifs et logements individuels. L'intérêt est de pouvoir éventuellement croiser avec des éléments de prix des biens immobiliers vendus sur le territoire de la commune.

Le lecteur bénéficie en outre, d'indicateurs de l'occupation du sol élaborés avec le concours de l'Agence. Ces indicateurs mesurent les parts qu'occupent les espaces artificialisés, les zones naturelles et les surfaces dédiées à l'agriculture. Ils mettent en lumière les rythmes d'artificialisation du territoire communal sur un temps long (1950 – 2015).

La thématique économie des fiches communales donnent au lecteur une palette d'indicateurs variés, rares à ce maillage territorial. Il lui est proposé d'aborder les interactions entre l'emploi localisé dans la commune et l'origine des actifs occupant ces emplois. Cette rubrique des fiches communales dresse ainsi un état du tissu économique de la commune et des activités contribuant aux ressources de ses habitants.



© ADULM - Exemple de contenu d'une fiche communale, Lambersart

Des travaux à poursuivre

L'outil fiche communale répond ainsi à une volonté de l'Agence de développer son offre d'observation et d'ouvrir son ingénierie aux partenaires de son territoire, avec comme grands enjeux :

- faire bénéficier de l'expertise de l'Agence aux collectivités qui élaborent un diagnostic territorial fin, communal ou infra-communal ;
- contribuer à la mesure des impacts des politiques publiques dans les territoires à plusieurs échelles ;
- parler un langage commun en matière d'indicateurs statistiques au sein de notre territoire.



Les fiches communales sont accessibles sur :
www.adu-lille-metropole.org/ressources/fiches-communales

Mode d'emploi : sélectionnez une intercommunalité à partir du menu déroulant, puis une commune, puis une thématique. Les cartographies et indicateurs de la commune et du thème choisis s'affichent alors à l'écran. Il est possible de les enregistrer au format PDF ou de les imprimer.

LA STORYMAP, NOUVEAU MÉDIA POUR LES TRAVAUX DE L'AGENCE

L'Agence a pour mission de rendre accessible une information complexe issue de données brutes et d'analyses sophistiquées, faisant l'objet de rendus variés, auprès d'un large public. Il s'agit également d'accompagner et de concrétiser les nouveaux enjeux d'observation et de communication que l'Agence a entamé depuis plusieurs années.

Dans ce cadre, l'étude « Observation et analyse des marchés immobiliers du logement dans la métropole lilloise » présentait un fort potentiel en matière de représentation innovante et inédite pour l'Agence.

L'objectif était ainsi de réaliser puis de diffuser un outil communicant, afin de faciliter l'analyse des problématiques multifactorielles et multiscalaires liées aux marchés immobiliers.

Cet outil serait à destination des élus, des techniciens mais aussi des citoyens.

Le média retenu a été la « storymap ». Ce moyen de communication hybride associe cartes, textes, images et contenus multimédias (vidéos, sons, etc.). Une storymap est un moyen élégant et accessible pour raconter, expliquer et partager nos travaux. Elle allie la puissance narrative et interactive du texte, des images et, élément central, de la cartographie.

Elle est enfin complètement adaptée à la lecture sur les écrans d'ordinateur, de tablette et de téléphone portable, avec comme seule contrainte l'accès à une connexion internet.

Issue d'un travail en équipe projet, la storymap a été élaborée sur la base des technologies de l'éditeur ESRI.

Les potentialités d'une storymap ont été poussées ici au maximum : l'utilisateur déroule en mode scrolling vertical de nombreux supports (images, statistiques, cartographies, vidéos) chapitrés par un menu accessible à tout moment.

Ces différents supports sont le fruit d'un travail de choix éditorial et de vulgarisation des phénomènes observés par les spécialistes thématiques. La géomatique et la statistique apportent leur expertise pour les traitements, la visualisation et la réalisation proprement dite de la storymap.

Tous les éléments sont stockés sur les serveurs de l'Agence ou directement en ligne pour optimiser l'interactivité et augmenter le champ des possibles en termes de format et de mise à jour. Pour l'utilisateur, tout est invisible. En cliquant sur lien internet, il a accès à l'intégralité de la storymap, sur le même principe qu'une page internet classique.

Le grand intérêt de cette démarche est qu'elle offre une diffusion attractive, claire et aisée des résultats sur des sujets parfois complexes à analyser et observer.

Les retours utilisateurs sur ce mode de représentation sont largement positifs et concluants. La modernité, l'interactivité de ce média sont très appréciées, alors même que le sujet retenu pouvait apparaître comme relativement spécifique.

Cela amène l'Agence à réfléchir à de nouvelles utilisations des storymaps en 2021 et pour les années futures. L'objectif est d'apporter à nos partenaires, élus et techniciens une information fiable, condensée et visuellement attrayante.



CARTES INTERACTIVES ET THÉMATIQUES

Consciente de l'efficacité de l'outil cartographique pour analyser, animer, comprendre l'organisation d'un territoire, la production cartographique de l'Agence s'est en ce sens fortement développée ces dernières années. Des dizaines de cartes thématiques, de communication, à base de données quantitatives ou qualitatives, à toutes les échelles (de l'Europe du nord-ouest à la parcelle) y sont produites chaque mois.

En 2020, quasiment toutes les études et les actions de l'Agence ont fait appel à la carte : SCOT, collection MEMO, les études sociétales (Logement d'abord par exemple), l'observation foncière, les études liées à l'environnement et au climat, etc.

Ces cartes revêtent de nombreuses formes et traduisent la puissance visuelle de la cartographie : cartes choroplèthes* pour les plages de valeurs, en symboles proportionnels pour identifier des masses, cartes de flux, cartes en pictogrammes, etc. La seule limite est l'imagination des concepteurs et des réalisateurs des cartes. L'objectif constant est cependant de garantir la fiabilité et l'efficacité du message.

L'Agence conçoit des partenariats pour les acteurs du territoire qui ne disposent pas toujours d'une ingénierie cartographique. Cela a été le cas, par exemple, pour World Design Capital qui s'est appuyé sur l'Agence pour localiser les 49 POC « proof of concept », lieux dédiés aux rencontres et à l'expérimentation sur des thèmes tels que Ville collaborative, Action publique ou Prendre soin.

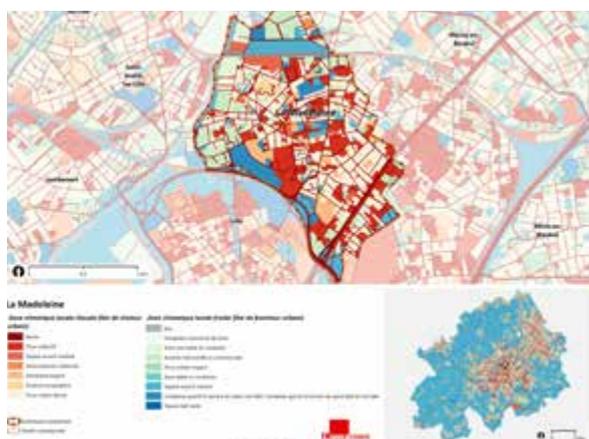
De manière plus ponctuelle, l'Agence crée des cartes en fonction de l'actualité et pouvant être utiles à ses partenaires. Cela a été le cas notamment avec la carte des maires du territoire du SCOT, document élaboré dans la foulée des élections municipales de juin 2020.

*Cartes thématiques où les régions sont colorées ou remplies d'un motif qui montre une mesure statistique.

D'autre part, la cartographie « conventionnelle » papier est de plus en plus complétée par une cartographie numérique. L'intérêt de celle-ci est d'offrir une expérience utilisateur différente, plus intuitive et interactive... dans le respect de toutes les règles de la cartographie « classique » en termes de sémiologie graphique et de traitements géostatistiques.

En 2020, l'une des principales productions en matière de cartographie numérique a été le projet « Axe Nord ». Missionnée par l'Etat, l'Agence en collaboration étroite avec les sept autres agences du réseau Urba 8 a constitué un outil, encore en cours d'élaboration dans sa 2^{ème} phase, de connaissance du foncier logistique. Sur base d'une nomenclature spécifique établie par les géomaticiens du réseau Urba 8, l'Agence de Lille et l'Agence de Saint-Omer (AUDSO) ont harmonisé, puis assemblé les bases de données, afin de créer un outil websig de connaissance et d'aide à la décision. Cet outil intuitif, en ligne, fonctionne avec des filtres d'affichage en fonction de la thématique que l'utilisateur veut mettre en exergue.

L'année 2020 a donc été une nouvelle fois très prolifique en matière de production cartographique à l'Agence. L'enjeu est de mettre à disposition cette abondante production. La refonte du site internet de l'Agence offre une opportunité unique pour créer une cartothèque numérique exhaustive. Les internautes pourront accéder à une offre très riche abordant toutes les thématiques, accessible en ligne à compter de juin 2021.



© ADULM - Carte des zones climatiques locales

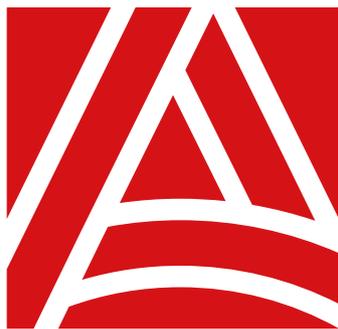


© ADULM - Carte des maires

Club des observatoires locaux



Le club des observatoires locaux est un réseau partenarial spécialisé dans l'observation territoriale, animé par l'Agence. Il a pour objectifs principaux : la mise en relation de professionnels, le partage et la diffusion de savoirs et de connaissances, l'échange autour de problématiques d'actualité, l'expérimentation et la mise en débat de nouveaux outils, méthodes et modes de faire. Les thématiques abordées durant les réunions sont pensées sous un angle transversal, afin que chaque acteur, spécialiste ou non du sujet, puisse y trouver un intérêt et participer aux échanges et débats. Ce club vise à susciter l'innovation, au travers de la présentation de démarches exploratoires et dont la méthodologie peut encore être amenée à évoluer. Il mobilise les acteurs de l'observation à l'échelle de la métropole avec une forte implication des communes, des collectivités et des organismes publics. Le club des observatoires locaux s'est réuni en octobre 2020, en visioconférence. Le thème abordé a été « Les promenades sensibles, une méthodologie qualitative ». La réunion a été alimentée par les travaux de la ville de Roubaix et par l'étude sur la mobilité des jeunes, en cours de réalisation par l'Agence.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org